

EXCLUSIF INTERVIEW JOËL ROCHAT, ADMINISTRATEUR ONYX WEALTH MANAGEMENT

N° 336 - 26 novembre au 3 décembre 2015

LES AFRIQUES

Hebdomadaire international

Parce que l'information a de la valeur

TRANSPORT, LOGISTIQUE & ECONOMIE MARITIME EN AFRIQUE

**Course à la
productivité
et à la
performance.**

ÉDITION INTERNATIONALE : Afrique Zone CFA 1700 F CFA • France 3,50 € • France DOM 4 € • Maroc 23 DH • Algérie 170 DA • Tunisie 3,30 DT
Mauritanie 1100 MRO • Belgique 3,50 € • Italie 4 € • Canada 5,95 \$ CAN • Luxembourg 3,50 € • Suisse CHF 5,9



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ABDERRAZZAK SITAIL

lesafriques.com

**BÉNÉFICIEZ
DE LA VITESSE**



Maroc
Telecom

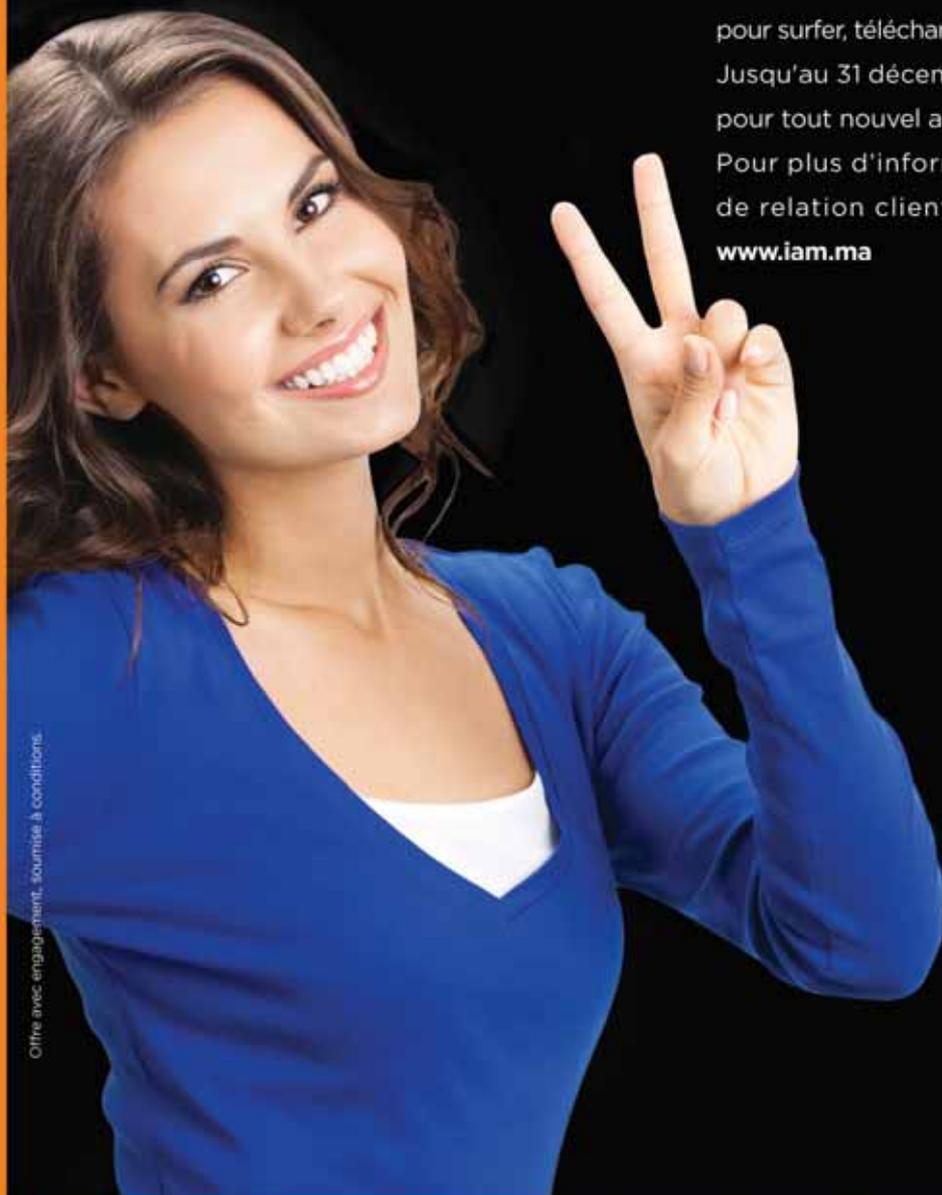


2 MOIS D'INTERNET GRATUITS

Avec Maroc Telecom, bénéficiez de la vitesse 4G+ pour surfer, télécharger et partager à très haut débit !

Jusqu'au 31 décembre, profitez de 2 mois gratuits pour tout nouvel abonnement internet mobile.

Pour plus d'informations, appelez notre centre de relation clients au **777** ou consultez le site www.iam.ma



Offre avec engagement, soumise à conditions.



LES AFRIQUES

Parce que l'information a de la valeur

N° 336 - 26 novembre au 3 décembre 2015

EDITORIAL

Musulmans de France, l'heure de la révolte **04**

BAROMÈTRE

Muhammadu Buhari travaille méticuleusement à limiter la corruption dans l'armée et au sein de la société **06**

BRUITS DE MARCHÉ

La Banque mondiale injecte 120 milliards de f CFA en faveur des éleveurs du Sahel **08**

VERBATIM

ARRÊT SUR IMAGE

Des éléments des forces spéciales maliennes devant le parvis du Radisson Blu Hotel de Bamako **14**

BANQUES & ASSURANCES

MAROC La Fondation Attijariwafa planche sur l'avenir de Tanger **16**

ASSURANCES Les mauvaises béquilles d'Avenir Ré **20**

BOURSES & FONDS

INTERVIEW JOEL ROCHAT

Le Maroc, un marché de niches **22**

ENTREPRISES & MARCHÉS

CÔTE D'IVOIRE Avec 12 milliards de CA, le brasseur Solibra mousse à flots **24**

POLITIQUE ECONOMIQUE AFRICAINE

CULTURE, ÉDUCATION ET BOKO HARAM

Paul Biya sur tous les fronts à l'Unesco **26**

COP21 Présence du Cameroun au plus haut niveau à Paris **27**

ARRÊT SUR IMAGE Entretien en tête à tête entre Barack Obama, président des Etats-Unis, et Vladimir Poutine, président de la Russie **28**

DOSSIER

Transport, logistique & économie maritime en Afrique **30**

ARRÊT SUR IMAGE Evacuation de la rue Oberkampf, non loin de la salle de concert du Bataclan dans le centre de Paris **46**

RELATIONS INTERNATIONALES

MAROC Le soufisme à l'assaut de l'obscurantisme **48**

ATTENTATS PARIS

Flash-back sur l'assaut de Saint Denis **51**

MAURITANIE Des relents de l'esclavage **52**

PIED DE LETTRE

Les enfants, l'avenir de la Nation **74**



Transport, logistique & économie maritime en Afrique

Le manque d'infrastructures reste un handicap majeur pour le continent africain. Dans le domaine du transport, le déficit d'infrastructures reste important malgré les efforts consentis pour la construction de réseaux routiers, ferroviaires, aériens, maritimes et de plateformes logistiques. **30-45**

Joël Rochat Le Maroc, un marché de niches

Par un concours de circonstances favorables, Onyx Wealth Management, société-conseil de gestion de fortunes, a choisi de s'installer au Maroc dans le long terme, riche de son statut CFC. Joël Rochat nous en dit un peu plus. **22-23**



Culture, éducation et Boko Haram Paul Biya sur tous les fronts à l'Unesco

Le Cameroun a tenu à marquer les esprits à l'occasion de la 38^{ème} Conférence générale de l'Unesco à Paris. Paul Biya y a prononcé un discours mémorable définissant l'ambition de son pays : vaincre Boko Haram et réussir l'émergence... **26**

Mauritanie Des relents de l'esclavage

Les droits humains et les tensions sociales en République islamique de Mauritanie sont toujours à l'ordre du jour. Les cas de l'emprisonnement de Biram Ould Dah et de la condamnation à mort de Mkhaitir en témoignent. Analyse du Dr Mariella Villasante Cervello1 (2^{ème} partie). **52-73**





Musulmans de France, l'heure de la révolte

Nous avons écrit il y a quelque temps, dans notre magazine numéro 307 : «Echec de la France, échec de l'islam de France, échec des parents». Visiblement, depuis, rien n'a changé.

A l'instar de la communauté internationale, nous condamnons ces attentats du vendredi 13 novembre qui ont traumatisé la France et coûté la vie à quelque 129 personnes. Ces événements tragiques ont notamment permis à tous les Français de prendre conscience que les guerres qu'ils regardent chaque jour à travers les plus grandes chaînes de télévisions du monde (CNN, Al Jazeera, etc.) ne sont pas des jeux vidéos, mais une réalité cruelle pour l'humanité. Des massacres perpétrés de manière massive sont maintenant possibles en Europe. Des drames que certains politiciens éhontés récupèrent pour leurs sordides calculs électoraux.

Nous constatons ces derniers temps que la communauté musulmane en France, estimée à quelque 6 millions de personnes, a soif de

défendre les valeurs de la République. En effet, des signaux indiquent que les citoyens musulmans qui se considèrent comme partie intégrante de la France sont révoltés contre les terroristes ayant pris en otage leur religion. Il est temps de reconnaître les musulmans comme des citoyens à part entière qui participent au pacte républicain. En brisant ce cycle infernal de la stratégie de la discorde organisée par Daech, il peut ressortir le meilleur de cette communauté ayant soif de reconnaissance. En effet, chaque jour, les musulmans de France sont en mesure de dénoncer les candidats au terrorisme, et ce, pour la paix de leur pays ou de leur quartier. Une rébellion spontanée des musulmans contre le terrorisme serait la seule stratégie permettant une victoire décisive contre le djihadisme.

LES AFRIQUES

Parce que l'information a de la valeur

Groupe Les Afriques Edition & Communication

SA au capital de 2'657'600.- CHF
Siège Social: Rue du Cendrier 24 - 1201 Genève Suisse

Président Administrateur Délégué
Abderrazzak Sitail

Les Afriques Edition & Communication Europe
SARL au capital de 160.000 €
75, avenue Parmentier, 75544 Paris Cedex 11

Les Afriques Communication & Edition Maghreb
SARL au capital de 1.000.000 DH
219 bis, bd Zerkoutoumi, Casablanca 20330 - Maroc
Tél : +212 522 233 477 - Fax : +212 522 233 501

Directeur de la Publication
Abderrazzak Sitail

Rédacteur en chef exécutif
Daouda MBaye
daouda.mbaye@lesafriques.com

Rédacteur en chef délégué : Ismaïla Aidara, Uemoa.
Rédacteur en chef : Achille Mbog Pibasso, CEMAC.
Grand reporter : Rodrigue Fenelon Massala.

Rédaction

Olivier Tovor, Lomé, Rudy Casbi, Paris, François Bambou, Yaoundé, Mohamed Masmoudi, Casablanca, Carlos Laye, Bordeaux, Abdel Malik (AEM), Dakar, Mohamedou Ndiaye, Dakar, Daouda MBaye, Casablanca, Ibrahim Souleymane, Casablanca.

Comité Scientifique

François Konan, New York. Politiques économiques.
Philippe Bourgeois, Paris. Matières premières et coton.

Révision
Hassan Radi

Responsable Artistique : Mouhcine El Gareh
Maquettiste : El Mahfoud Ait Boukroum

Edition Internet – en français
Ismaïla Aidara, Dakar.
Mohamedou Ndiaye, Dakar

Chroniqueurs
François Konan, New York. Economie.
Philippe Bourgeois, Paris. Matières premières et coton.

Directeur Développement et Marketing
Libasse Ka
libasse.ka@lesafriques.com

Responsables développement
Mohammed Karim Berraoui, Afrique de l'Ouest
mk.berraoui@lesafriques.com

Mehdi Derraz, Afrique de l'Ouest
m.derraz@lesafriques.com
Hayat Nouiouira, Afrique du Nord
h.nouiouira@lesafriques.com

Responsable e-Marketing
Khalid Essajidi

Responsable Abonnement et Distribution
Hasnae Elmadani
h.elmadani@lesafriques.com

Publicité
commercial@lesafriques.com

Base de données
Mokhtar Lasmar

Abonnement
abos@lesafriques.com

Diffusion
Presstalis, Sochepress,
Royal Air Maroc, SN Brussel.
Impression
Rotimpress, Aiguaviva (Spain).
Dépôt légal : novembre 2010
Edition internationale
Commission paritaire : 1017 C 89135
Edition Maroc
B.O.N°5618-26 rabii 1429 (3-4-2008)

Crédit photos
AFP, DR
© Reproduction interdite sans l'accord écrit de l'éditeur



LE PERSONNEL DU CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC MOBILISÉ À VOS CÔTÉS



LE PERSONNEL DU CREDIT AGRICOLE DU MAROC, TOUJOURS PROCHE DE VOUS.

Engagé à vous accompagner en vous offrant le meilleur de la banque à travers son réseau de 500 agences, le personnel du Crédit Agricole du Maroc se mobilise chaque jour à vos côtés.



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

www.creditagricole.ma



Le Roi Mohammed VI

Le souverain marocain a prévu de réaliser des investissements publics massifs de 8 milliards de \$ au profit des provinces du sud, situées dans la zone du Sahara. Une manière de consolider l'ancrage du Sahara marocain au reste du Royaume dans le cadre d'un processus harmonieux tourné vers le développement économique et social.



Muhammadu Buhari

Muhammadu Buhari travaille méticuleusement à limiter la corruption dans l'armée et au sein de la société. Sans tambour ni trompette, il mène aussi une lutte acharnée contre les positions de Boko Haram.



Tokyo Sexwale

Tokyo Sexwale sera le porte-étendard de l'Afrique à la prochaine élection du président de la Fédération internationale de football (FIFA). Pour la première fois dans l'histoire de cette institution, un candidat africain est en pole position pour remporter la palme. Tokyo Sexwale et le prince jordanien Ali (deux candidats hors système) sont en effet les deux favoris de cette élection.

Chiffres

2 000
MILLIARDS DE
DOLLARS

Fortune de Daech estimée par Jean-Charles Brisard, expert en financement du terrorisme et président de CAT



Paul Kagamé

Après Denis Sassou Nguesso au Congo, Paul Kagamé est lui aussi entré dans la danse des réformes constitutionnelles. Par le biais de sénateurs acquis à sa cause, il a réformé la loi fondamentale pour briguer un 3ème mandat et avoir la possibilité de diriger le pays jusqu'en... 2034.

1 000
MILLIARDS
D'EUROS

Evasion fiscale annuelle des multinationales



Mahamadou Issoufou

Le président Issoufou a fait arrêter Hama Amadou, un de ses opposants les plus en vue. Un recul démocratique certain, car l'opposant a été bloqué à l'aéroport de Niamey de retour d'un long exil en France.

150
MILLIARDS DE
DOLLARS

Acquisition probable d'Allergan par Pfizer

2,8
MILLIARDS
D'EUROS

Montant de la vente aux enchères de 700 MHz (fréquences en or) en France



Jacob Zuma

Le président sud-africain est passé maître dans l'art de l'apathie et de l'inertie. Incapable de réaliser des réformes à même de revigorer la jeunesse sud-africaine, il est aujourd'hui en proie à des réactions violentes de la rue. Son départ programmé en 2019 ouvrira la voie à une réforme en profondeur de l'ANC.

2
MILLIARDS DE
DOLLARS

Détournement de fonds destinés à l'acquisition d'armements contre Boko Haram

Le brut en baisse

En milieu de semaine dernière, les cours du baril de Brent et de WTI ont coté respectivement à 47,12\$ et 43,94 \$, soit -0,20% et 42,06 \$, reculant légèrement de 0,05%. Les analystes ont trouvé que les investisseurs ont été surpris par la hausse surprise des stocks d'essence, qui ont bondi de 1 million de barils.



Quand l'AIE lorgne le gaz



Afin de s'ouvrir davantage aux économies émergentes, l'Agence internationale de l'énergie (AIE), bras énergétique des pays développés de l'OCDE, vient d'affirmer son intention de s'élargir au gaz. L'AIE rappelle dans ce sens que son mandat vise

à garantir la sécurité énergétique de ses 29 pays membres. Aussi, le rôle du gaz naturel liquéfié (GNL) dans le commerce énergétique mondial est allé crescendo. Confirmation de Fatih Birol, directeur exécutif, dans un élan de modernisation de l'organisation, annoncée à l'issue d'une réunion ministérielle de 2 jours de ses membres et de 9 pays partenaires, dont la Chine, le Brésil et l'Inde.

Prix plancher pour le cuivre

Sur le London Metal Exchange, la tonne de cuivre est passée sous les 4 600 \$, mardi dernier. Les observateurs pointent du doigt l'affaiblissement de la demande chinoise et la progression du dollar par rapport à l'euro. Ce repli du cours du métal rouge s'inscrit dans une tendance lourde qui fait fi de la décision de groupes miniers, à l'instar de Glencore, de réduire leur production.



Cours des monnaies et devises

100 dinars Algérie (DZD) = 0,928 \$	100 nairas Nigéria (NGN) = 0,502 \$
100 rands Af. du Sud (ZAR) = 7,061 \$	100 shillings Somalie (SOS) = 0,157 \$
100 kwanzas Angola (AOA) = 0,742 \$	100 leones S. Leone (SLL) = 0,022 \$
100 livres Egypte (EGP) = 12,82 \$	100 dinars Tunisie (TND) = 49,394 \$
100 birrs Ethiopie (ETB) = 4,752 \$	100 shillings Tanzanie (TZS) = 0,046 \$
100 cedis Ghana (GHS) = 26,212 \$	100 shillings Ouganda (UGX) = 0,028 \$
100 shillings Kenya (KES) = 0,978 \$	100 francs Zone CFA = 0,164 \$
100 dollars Libéria (LRD) = 1,081 \$	
100 dirhams Maroc (MAD) = 10,039 \$	
100 ariarys Madag (MGA) = 0,03 \$	
100 ouguiyas Mauritanie (MRO) = 0,337 \$	
100 roupies Maurice (MUR) = 2,773 \$	
100 kwachas Malawi (MWK) = 0,176 \$	
100 kwachas Zambie (ZMW) = 7,281 \$	
100 dinars Libye (LYD) = 71,684 \$	
100 dollars Namibie (NAD) = 7,06 \$	



Agenda

Africa femmes performantes, 7^{ème} Congrès à Paris du 26 au 28 novembre 2015

L'association Africa femmes performantes Paris organise son 7^{ème} congrès, du 26 au 28 novembre 2015, dans les salons Hoches, dans le 8^{ème} arrondissement de Paris. Cette année, la rencontre portera sur le thème général: «Stratégies gagnantes de coopération Nord-Sud: Quel est le rôle stratégique de la diaspora africaine dans les progrès de l'économie africaine et mondiale?»

Global African Investment Summit 2015 du 1^{er} au 2 décembre 2015 à Londres

Le Global African Investment Summit, qui va réunir plus de 1000 investisseurs comprenant des fortunes de familles des fonds souverains internationaux, des fonds de pensions..., et qui sera rehaussé par la présence de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, est prévu du 1^{er} au 2 décembre 2015 à Londres.

Marrakech : Exposition à Jardin Rouge, du 5 décembre au 17 janvier

Après deux années de collaboration avec l'artiste Allemand, Hendrik Beikirch, éternel arpenteur de son époque... la fondation Montresso présente le projet Tracing Morocco, à Jardin Rouge à Marrakech.

Rencontre internationale du NEF du 8 au 10 mars 2016 à Dakar

Le Next Einstein Forum (NEF), initiative de l'African Institute for Mathematical Sciences (AIMS), en partenariat avec la Fondation Robert Bosch, vient de rendre publique sa liste 2015-2016 de boursiers du NEF. Il s'agit de 12 des meilleurs scientifiques et technologues africains de moins de 42 ans, travaillant en Afrique et à travers le monde. Au cœur de la vision du NEF de propulser l'Afrique sur la scène scientifique mondiale, les boursiers du NEF présenteront leurs recherches, lors de la Rencontre internationale du NEF qui aura lieu du 8 au 10 mars 2016, à Dakar, au Sénégal, sous le patronage du président Macky Sall.



«Acheter la rumeur,



Le G20 se mobilise contre le financement du terrorisme

Au cours du sommet d'Antalya en Turquie les dirigeants du G20 se sont unanimement engagés à lutter contre le terrorisme international et à traquer par ricochet ses flux financiers suspects. L'idée est de «resserrer les mailles du filet» selon les propos du ministre français de l'Économie et des finances, Michel Sapin. Il s'agira pour les pays riches d'identifier les sources de financement du terrorisme afin de les assécher et suivre les mouvements suspects de préparation d'attentats. Chaque pays du G20 va se doter d'une cellule financière ad hoc et va légiférer pour contraindre les banques à prévenir les autorités à partir d'un certain seuil. Les informations devraient aussi circuler d'un pays à un autre, car les mouvements financiers sont transfrontaliers.

Les États-Unis vont trouver une solution pacifique en Syrie selon Obama

Autour d'une trentaine de dirigeants du monde, dont trois africains, le président américain Barak Obama a annoncé à Antalya (sud de la Turquie) que les États-Unis et leurs alliés vont finalement redoubler d'efforts pour trouver une solution pacifique en Syrie et empêcher les combattants de l'État islamique de perpétrer des attaques comme celles qui ont paralysé récemment la France. Le leader américain participait au 10^{ème} Sommet du G20 qui s'est déroulé en Turquie. Pourtant, le G20 est un forum principalement consacré à des discussions sur les questions économiques auxquelles la planète est confrontée. Cependant, le Sommet d'Antalya a dérogé cette année à la règle. Le conclave qui a accueilli trois chefs d'État africains (Macky Sall, Robert Mugabe et Jacob Zuma) a essentiellement axé ses travaux sur le terrorisme international.



Mali : Arrestation d'un grand dirigeant jihadiste

Allaye Bocari Dia, bras droit d'Amadou Koufa, prédicateur radical et chef du Front de libération du Macina (FLM) a été mis hors d'état de nuire par l'armée malienne. Le jihadiste de renom a été arrêté par l'armée malienne à hauteur de Mopti au centre du pays. Il a été finalement transféré à Bamako. Allaye Bocari Dia est présenté comme le financier du FLM et son arrestation sonne comme un coup dur pour les extrémistes et jihadistes du Nord-Mali. Le groupe apparu en début 2015 dans la zone nord du Mali est dirigé par Amadou Koufa, un prédicateur Peul qui a l'ambition de créer un État islamique au centre du Mali. Le FLM essaie de dérouler un vaste plan de déstabilisation du Mali.

La Banque mondiale injecte 120 milliards de f CFA en faveur des éleveurs du Sahel

La banque mondiale a décidé de financer entièrement le projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (Praps) d'un montant estimatif de 120 milliards de f CFA. Selon le comité technique du projet qui s'est réuni dans la capitale sénégalaise, l'idée d'une telle initiative est née de la déclaration de Nouakchott sur le pastoralisme adoptée par les six pays du Sahel (Burkina, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad et Sénégal). À travers son initiative Sahel, la banque vise à sécuriser le mode d'existence et les moyens de production des populations pastorales. Il s'agira ainsi d'améliorer l'accès des moyens et services de production essentiels et l'accès aux marchés pour les éleveurs transhumants et les agropasteurs le long des axes de transhumance et zones frontalières des six pays du Sahel.

vendre l'information»

Guinée : L'ONU pour un consensus

Le représentant du SG des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest, Mohamed Ibn Chambas, a appelé le président guinéen à former un gouvernement de large consensus au lendemain de sa réélection à la tête de ce pays. Ce serait une bonne chose pour la Guinée et pour toute la sous-région dans le cadre d'une stabilité politico-sociale à consolider. Rappelant le risque de violences lors de manifestations politiques en Guinée, le responsable de l'ONU a appelé les autorités et les opposants guinéens à agir dans le sens de changer la donne. Il s'agit ainsi de poursuivre le dialogue pour des élections locales apaisées en 2016.

La BIAC lance «Heyano», la carte prépayée en partenariat avec MasterCard

La banque internationale Biac a lancé une carte de crédit prépayée innovante qui permettra aux citoyens de la République démocratique du Congo (RDC) d'utiliser un produit financier accepté partout à l'international. Développée en étroite collaboration avec Mastercard, le géant mondial de la monétique, la carte prépayée Heyano vise non seulement les clients existants de la BIAC, mais aussi les citoyens congolais qui ne disposent pas encore d'un compte bancaire ou d'un accès aux services financiers. Selon les estimations de la Banque centrale du Congo, un peu moins de 6% des Congolais utilisent actuellement une banque ou d'autres services financiers formels. Le lancement de la carte Heyano est donc une étape importante pour l'inclusion financière des Congolais qui ne disposent pas encore d'accès aux services financiers. Ce partenariat va aussi favoriser l'inclusion financière en Rdc et démontre les avantages de la dématérialisation des paiements.

«Le lancement de ce nouvel outil permet d'élargir l'accès aux solutions bancaires dans le pays et participe à l'effort de bancarisation des populations», a expliqué Michel Losembe, directeur général de la BIAC.

Un fonds fiduciaire de 1,8 milliard d'euros de l'UE pour fixer les migrants africains

À l'issue du sommet de Malte sur les migrations, l'Union européenne a annoncé la mise en place avant fin 2016 d'un fonds fiduciaire d'un montant global de 1,8 milliards de \$ pour le financement de projets économiques en Afrique. L'objectif est de réduire drastiquement



Angela Merkel

les départs massifs de migrants africains vers l'Europe. En compagnie d'une trentaine de pays africains invités au sommet de la Valette, les dirigeants européens sous la houlette de la chancelière allemande Angela Merkel ont élaboré un plan d'action comportant plusieurs engagements, dont le rétablissement rapide du contrôle des frontières européennes et la mise en place d'équipes conjointes pour lutter efficacement contre la traite des migrants.

Le prochain Sommet du Tcad/Japon se tiendra au Kenya

Le Japon a annoncé que pour la première fois la conférence internationale sur le développement de l'Afrique (Tcad) se tiendra sur le sol africain, précisément au Kenya, courant 2016. Les autorités japonaises ont aussi rappelé la disponibilité d'un financement d'un milliard de \$ pour la stabilité de la région du Sahel. Il s'agit d'un plan d'assistance pour renforcer la lutte contre le terrorisme. Pour Masakazu Hamachi vice-ministre des Affaires étrangères de l'empire du Soleil levant, le Japon est heureux de faire un appui à la paix et à la stabilité par le biais du Tcad. Lors de la récente visite du Premier ministre français à Tokyo, un plan de coopération Japon-France en Afrique a été conçu.



Nairobi



Pape François

Contre vents et marées, le Pape François a décidé de se rendre en Centrafrique

Malgré les mises en garde du Quai d'Orsay et du ministère français de la Défense, le Vatican a maintenu le programme de visites du Pape François en Centrafrique, au Kenya et en Ouganda, les 29 et 30 novembre 2015. La visite à Bangui (République centrafricaine) a été maintenue malgré le défi sécuritaire qu'elle représente. La France qui compte quelque 900 soldats en Centrafrique a pourtant mis en garde les services de sécurité du Pape contre les risques d'une telle visite dans un pays encore en proie à des violences interconfessionnelles et autres luttes de clans. Pour sa part, le Vatican a maintenu cette visite malgré les violences de toutes sortes ayant fait une soixantaine de morts en fin septembre 2015.



«Acheter la rumeur,



L'Afrique appelle le G20 à financer le Nepad

Président en exercice du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), le chef de l'État sénégalais Macky Sall a lancé un appel solennel au G20 pour qu'il s'engage sur l'agenda de financements innovants des infrastructures en Afrique. Sall participait ainsi au Sommet du G20 ouvert à Antalya (Turquie) le 16 novembre 2015. Le Programme de développement des infrastructures en Afrique (Pida) a déjà identifié 16 projets (routes, électricité, connectivité, services) qu'il entend mettre en œuvre dans la politique de développement économique du continent. La Banque africaine de développement (BAD) s'est déjà engagée en mettant en place des mécanismes de financement innovants pour la réalisation d'infrastructures.

L'OCDE annonce une baisse de 2,9% de la croissance mondiale

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a rendu public son tout dernier rapport qui fait état d'une baisse de l'ordre de 2,9% de la croissance mondiale. Les experts de l'organisation expliquent cette situation par un nouveau ralentissement dans les économies émergentes et les échanges internationaux. Ce rapport 2015 de l'OCDE insiste sur le fait que l'organisation invite les pays du G20 à se montrer plus ambitieux dans leurs mesures de soutien à la demande et dans la poursuite des réformes structurelles afin de donner un coup de fouet à la croissance potentielle et de veiller à ce que les bienfaits qu'elle génère sur le plan économique profitent à tous.



Uemoa : Plus d'un Mrd de f CFA pour la relance de la riziculture en Afrique de l'Ouest

L'Union économique et monétaire de l'Ouest africain (Uemoa) a lancé un projet d'appui technique aux programmes de mise en œuvre des grandes orientations de la politique agricole de l'Uemoa. Il s'agit d'un projet de relance de la riziculture en Afrique de l'Ouest d'un montant de plus d'un milliard de f CFA. Il regroupe 8 pays, notamment le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Togo et le Sénégal. Financé sur une durée de trois ans par l'Uemoa, le projet a été lancé dans un contexte marqué par l'initiation par les pays ouest-africains de programmes d'appui à la chaîne de valeur riz, suite à la crise alimentaire mondiale de 2008.

Lomé abritera le prochain Forum africain sur l'investissement hôtelier

Après Addis-Abeba en 2015, Lomé la capitale togolaise va abriter en début 2016 le Forum africain sur l'investissement hôtelier. Il s'agit du rendez-vous des plus grands décideurs du secteur en Afrique et dans le monde. Ce forum fait suite à la Foire internationale du tourisme (Fitur) de Madrid, l'une des plus grandes foires mondiales sur le tourisme et les transports aériens. Le ministre togolais du tourisme dans un communiqué rendu public le 13 novembre 2015 a réaffirmé la ferme volonté du pays de continuer dans la dynamique d'une participation de qualité aux salons mondiaux du tourisme de Berlin (International Travel Trade Show Berlin) et au Top Resa de Paris.

vendre l'information»

Le Sénégal, le Malawi et l'Afrique de l'Est bénéficient des financements du Fonds Vert climat

Réuni à Lusaka en Zambie, le Fonds vert de l'Organisation des Nations unies (ONU) a approuvé le financement de huit premiers projets dédiés à la lutte contre le réchauffement climatique dans les pays en développement. Sur ces huit projets qui bénéficieront d'un versement total de 168 millions de \$, trois seront réalisés en Afrique: Malawi, Sénégal, Afrique de l'Est, renseigne le Green climate fund. Le Fonds vert de l'ONU est l'un des canaux de versements des 100 milliards de \$ promis par les pays riches lors la conférence climat de Copenhague en 2009, pour aider les pays en développement à faire face au dérèglement climatique. Ce fonds est, à ce stade, alimenté par les pays riches à hauteur de 10 milliards de \$ jusqu'en 2018. Concernant le Sénégal, le Fonds vert de l'ONU accordera un financement de 7,6 millions de \$ à un projet porté par les autorités locales et visant à augmenter la résilience des écosystèmes et des communautés dans le bassin arachidier à travers la restauration de la productivité de terres salines. Au Malawi, 12,3 millions de \$ seront décaissés. Le Fonds vert de l'ONU accordera enfin un financement de 25 millions de \$ à un organisme non gouvernemental qui projette d'investir 100 millions de \$ dans des petites entreprises spécialisées dans la production de l'énergie solaire hors réseau en Afrique de l'Est.



Hausse de 65% des bénéfices d'Emirates

Le groupe Emirates a réalisé des performances de haut vol au cours de l'année fiscale 2015-2016. Selon la direction de la communication de la compagnie émiratie, les bénéfices ont connu une hausse exponentielle de l'ordre de 65%, soit une manne financière d'un milliard de \$. Les experts ont lié cette performance inédite



à l'impact de la baisse des prix du pétrole, mais aussi et surtout à la capacité renforcée de la compagnie aérienne de faire croître la demande des passagers en adéquation avec le renforcement de capacités. Le renforcement de la flotte par neuf nouveaux aéronefs a été décisif dans la réalisation de ces performances. En outre, la compagnie a renforcé son réseau aérien mondial en desservant quatre nouvelles destinations à savoir Bali, Multan, Orlando et Mashad.

La Chine envisage d'installer une base militaire à Djibouti

En visite officielle à Djibouti, le général Fang Fenghui chef d'état-major de l'armée populaire de libération a annoncé que des discussions intenses sont en cours avec Djibouti pour y installer une base militaire. Des pays comme les États-Unis, la France et le Japon disposent déjà d'un tel privilège à Djibouti. Djibouti dispose d'une situation stratégique sur le détroit de Bab el Mandeb, un des corridors maritimes les plus fréquentés au monde. La Chine finance déjà plusieurs projets de ports, d'aéroports et de lignes ferroviaires dans ce pays. De même, la marine militaire chinoise est présente depuis fin 2008 au large de la Somalie et dans le golfe d'Aden pour combattre la piraterie dans cette région.



Djibouti

La CEA appelle l'Afrique à s'industrialiser

Malgré une croissance au cours de la dernière décennie et relativement une bonne performance, les économies africaines manquent d'industrialisation et d'intégration. Des preuves académiques de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), de la Banque africaine de développement (BAD) et de la Commission de l'Union africaine (CUA) montrent que cette croissance récente n'a eu aucune incidence sur la conception structurelle de ces économies. Pour diversifier ses économies, le continent doit surmonter sa dépendance sur les exportations de marchandises dominées par les produits bruts et non transformés. La neuvième session du Comité de la Coopération régionale et de l'intégration (CRCI) et de la Commission économique pour l'Afrique aura lieu du 7 au 9 décembre à Addis Abeba pour discuter des moyens pour promouvoir et accélérer l'intégration productive grâce à l'intégration du commerce et du marché et la diversification économique.





Intervention

«La France avait raison d'intervenir en Libye pour éviter le chaos, notamment à Benghazi. Nous n'avons pas réussi à stabiliser la situation mais le processus doit se poursuivre»

Jean-Yves Le Drian, ministre français de la Défense.



Ralentissement

«Le ralentissement des échanges internationaux et la faiblesse persistante de l'investissement sont des situations très préoccupantes et inhibent la croissance mondiale»

Angel Gurría, secrétaire général de l'OCDE.



Amalgames

«Il faut éviter de faire des amalgames entre réfugiés et terrorisme. Les gens qui fuient la Syrie sont ceux qui souffrent le plus du terrorisme, ce sont les plus vulnérables»

Barack Obama, président américain.



Contrôle

«Ce qui est cassé à la FIFA, c'est sa capacité à retracer les mouvements d'argent. Il s'agit de bien gérer financièrement, de mettre en place des systèmes de contrôle»

Tokyo Sexwale, candidat sud-africain à la présidence de la FIFA.



Lobbying

«Le retour du Sénégal sur le devant de la scène internationale a été obtenu grâce à un long travail de lobbying diplomatique. Nous avons fait du porte-à-porte pour ne négliger aucun pays, sereinement sans tambour ni trompette»

Mankeur Ndiaye, ministre sénégalais des Affaires étrangères.



Dynamisme

«L'expansion économique de la Cemac s'est poursuivie grâce au dynamisme du secteur non pétrolier et des investissements publics avec un taux de croissance du PIB de 4,4% contre 1,6% en 2013»

Lucas Abaga Nchama, gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).



Accord

«Personne n'a dit que l'accord d'Alger signé avec l'opposition et les rebelles du Nord était un bon accord. Lorsqu'on comprend le sens profond du mot négociateur, on en déduit qu'il y a eu des compromis et pas des compromissions»

Ibrahima Boubacar Keita, président de la République malienne.



Emergence

«L'Afrique n'est pas sur la voie de l'émergence. Le continent est toujours tiré par des exportations de matières premières non transformées et se borne à développer des services à faible valeur ajoutée»

Serge Michailof, chercheur à l'Iris de Paris.



Carence

«Nous sommes de l'école du président Thomas Sankara qui nous a appris que l'opulence des moyens traduit la carence et l'incapacité des hommes»

Roch Marc Christian Kaboré, candidat à la présidentielle du Burkina.



CPI

«La Cour pénale internationale est une justice de derniers recours, elle n'est pas compétente pour venir juger une affaire en Afrique»

Me Sidiki Kaba, ministre sénégalais de la Justice.



TRÉSOR DE LA NATURE



COSUMAR, PLUS DE 85 ANS DE SAVOIR FAIRE,
POUR VOUS OFFRIR LE MEILLEUR DE LA NATURE

Pur produit de la nature, le sucre est une ressource précieuse indispensable à la vie. COSUMAR, agrégateur de 80 000 agriculteurs partenaires, riche d'un savoir-faire de plus de 85 ans, s'engage à vous offrir toute la pureté du sucre issu de la betterave et de la canne à sucre sous forme de pain, granulé, morceau et lingot. COSUMAR, dans sa quête constante de la qualité, agit avec engagement fort pour la satisfaction de ses consommateurs, avec l'ambition de leur servir des produits naturels, innovants et ancrés dans la tradition.

www.cosumar.co.ma



Mali

Le 20 novembre 2015. Des éléments des forces spéciales maliennes devant le parvis du Radisson Blu Hotel de Bamako. Des assaillants, vraisemblablement au nombre de deux, prenaient en otage 170 clients et membres du personnel... à la fin de la prise d'otages, 9 heures plus tard, il y a eu 18 corps retrouvés.



MAROC

La Fondation Attijariwafa planche sur l'avenir de Tanger

Au cours de la 13^{ème} édition de son cycle de conférences, «Echanger pour mieux comprendre», organisée, vendredi 13 novembre 2015, dans la ville du Détroit, la Fondation Attijariwafa bank a mis en avant les atouts de Tanger dans l'espace euro-méditerranéen et émis des avis sur les améliorations à apporter.



De l'an 2000 à aujourd'hui, la ville de Tanger s'est dotée d'infrastructures, aux standards internationaux. Des projets structurants qui ont permis à la ville, aux confluent de la mer Méditerranée et de l'océan Atlantique, de faire sa place sur les autoroutes maritimes. La Fondation Attijariwafa bank vient de mettre en lumière l'ampleur du chemin qui y a été parcouru en l'espace de 15 ans. Justement, la deuxième conférence organisée par le pôle Edition & Débats, après celle de Meknès, a porté sur un éclairage, relativement à la stratégie de développement global et multidimensionnel, telle qu'elle est en train de se dessiner pour hisser Tanger parmi les agglomé-

rations les plus attractives de l'espace euro-méditerranéen.

Ville, chef de file du Nord

Lors de la rencontre, qui a réuni un parterre de plus de 300 personnalités, issues du secteur public et du monde des affaires, mais aussi des autorités locales, particulièrement de hauts dignitaires et des acteurs de la société civile et des intellectuels, Omar Bounjou, directeur général du groupe Attijariwafa bank et Khalid Benomar, directeur de la stratégie et de la planification de l'Agence du Nord, ont salué le dynamisme de la ville. Ce dernier a notamment fait un rappel historique riche, mais n'en a pas moins insisté sur sa modernisation avec l'avènement du Roi Mohammed VI. Il a mis le doigt sur

Redouan Mfaddel, conférencier et chroniqueur, Khalid Benomar, Directeur de la Stratégie et de la planification de l'Agence du Nord, Abdellatif Bernossi, Président d'honneur de l'Ordre des Experts comptables du Maroc, Rachid Taferssiti, Président de l'Association Al Boughaz, Rachid Machou, Vice Président de l'Association Marocaine de l'Industrie de Construction Automobile.

une politique d'investissements massifs et stratégiques, menée, pour faire de Tanger et sa région, riche d'atouts incontestables, «un modèle de régionalisation intégrée pour le reste du Royaume. Aussi, le directeur de la stratégie et de la planification de l'Agence du Nord a précisé que cette politique a mobilisé plus de 200 milliards de DH, sur une vingtaine d'années, pour la réalisation des grands projets qui changent le visage de Tanger et du Nord, à savoir des zones industrielles, l'accès autoroutier, ferroviaire, les mises à niveau urbaine, l'électrification globale, l'accès à l'eau potable, plusieurs créations d'écoles supérieures et de centres hospitaliers de références, l'appui à la scolarisation... Il a ajouté que ces investissements co-



ENSEMBLE, RÊVONS D'UN NOUVEAU MONDE...

L'avenir appartient à ceux qui croient en leurs rêves... Née il y a 55 ans dans l'impulsion du Maroc indépendant, privatisée il y a 20 ans, BMCE Bank se prolonge dans BMCE Bank of Africa. Fidèle à ses valeurs originelles, cette nouvelle expression de la marque porte sa volonté à bâtir un groupe financier continental de référence, au plus près des ambitions des nouvelles générations. Elle ouvre de nouvelles opportunités aux investisseurs, accompagne le développement entrepreneurial, agit pour l'environnement et investit dans l'éducation à travers l'action de sa Fondation. Pour qu'aujourd'hui et demain, le monde se transforme en une infinité de possibilités.

BMCE BANK OF AFRICA
البنك المغربي للتجارة الخارجية لإفريقيا



lossaux ont fait de la ville du Détroit le deuxième poumon industriel du pays, une destination touristique et culturelle florissante, et offre des infrastructures de haute qualité (Tanger Free Zone- TFZ, Med Hub, instituts de formation et université, etc.). Partant sur cet élan, la stratégie opérationnelle, baptisée «Plateforme stratégique 2013-2017», dotée d'un budget dépassant les 12 milliards de DH, incluant un niveau spécifique financé par la contribution de l'Agence du Nord (2 milliards de DH) pour couvrir les besoins prioritaires, vise à faire partager les fruits de la croissance de Tanger avec son arrière-pays de même qu'elle vise de faire bénéficier Tanger de nouveaux gisements de croissance nouveaux (agriculture, produits de terroir, écotourisme...).

Quelles améliorations apportées ?

Quant à Omar Bounjou, directeur général du groupe Attijariwafa bank, son propos est allé sur les retrouvailles de Tanger avec son lustre d'antan. Une cité en passe de gagner son pari, se positionnant en un temps record comme le 2^{ème} pôle économique du Royaume du Maroc, 5^{ème} port en Méditerranée et

49^{ème} à l'échelle mondiale, selon le FMI, a-t-il indiqué. Comme si cela ne suffisait pas, notre confrère britannique FDI Intelligence, publication du groupe Financial Time, vient de désigner Tanger Free Zone (TFZ) «Meilleure zone franche du continent africain».

Toutefois, le DG du groupe Attijariwafa bank s'est interrogé sur l'avenir de la ville, pour savoir si face à l'importance des réalisations et à l'ampleur des défis qui se posent, dispose-t-elle de toutes les ressources nécessaires pour se hisser parmi les agglomérations de l'espace euro-méditerranéen où il fait bon vivre, travailler et prospérer ? Aussi, il s'est demandé «*quels sont les atouts sur lesquels peut s'appuyer Tanger pour consolider son leadership et son attractivité dans la région euro-méditerranéenne ?*», puis «*Quels sont les efforts engagés dès aujourd'hui pour soutenir le rythme de croissance accéléré dans les années à venir ?*». Autant de questions auxquelles les participants ont tenté d'apporter des réponses.

Les idées et recommandations avancées permettront, sans aucun doute, de relever les défis auxquels cette ville est confrontée.

Abdelmalek El Mekkaoui, Tanger

Quels sont les efforts engagés dès aujourd'hui pour soutenir le rythme de croissance accéléré.

Omar Bounjou,
Directeur Général
du groupe
Attijariwafa bank

Opportunity Bank du Malawi cédée à Mybucks

Opportunity Bank du Malawi (OIBM) vient d'être vendue à l'une des célèbres institutions internationales de financements, Mybucks. Des responsables ont confirmé cette vente sans pour autant donner plus de détails de la transaction. Toutefois, conformément à la déclaration publiée jeudi dernier, les deux institutions ont qualifié la relation de MyBucks et Opportunity International de partenariat.

Barclays Kenya : bénéfices en hausse

Barclays Bank, 5^{ème} banque du Kenya en part de marché, a révélé, la semaine dernière une croissance de 2,56%, au terme des 9 premiers mois de l'année. Le bénéfice net de la banque est passé de 6,24 milliards de shillings à 6,40 milliards de shillings, pénalisé par un ralentissement de la croissance des intérêts et revenus autres que les intérêts. Quant aux dépôts, ils se sont appréciés de 4,33%, pour atteindre 159,45 milliards de shillings.

ABC Bank Kenya : service de transfert d'argent sur l'Inde

Dans le cadre de sa stratégie de croissance et d'expansion, ABC Bank Kenya a récemment lancé un service de transfert d'argent du Kenya vers l'Inde. Le service dénommé IREM sera utilisé pour envoyer des shillings du Kenya à recevoir en roupie indienne. Il s'agit d'un service de transfert de fonds à la disposition des clients et non-clients de la banque, mais aussi des entreprises entre elles. Confirmation du DG du groupe ABC Bank, Peter Kinyanjui, pour qui les transferts de fonds entre les 2 pays augmentent en proportion directe de l'activité socio-économique croissante, d'où des transferts fiables.



L'Avantage du Réseau

Transformer les secteurs du Pétrole et du Gaz en Afrique

CORPORATE AND INVESTMENT BANKING

Traduire notre connaissance du terrain en opportunités commerciales. Réaliser des transactions rapides et sécurisées dans 36 pays. Transformer les économies africaines grâce à des contrats majeurs. C'est ce que nous appelons L'AVANTAGE DU RÉSEAU.

Si vous recherchez une banque d'entreprise et d'investissement capable de vous proposer l'avantage du réseau, adressez-vous à Ecobank.

ASSURANCES

Les mauvaises béquilles d'Avenir Ré

La compagnie de réassurance panafricaine Avenir Ré, basée à Abidjan, qui célèbre ses 10 ans d'existence, vendredi 20 novembre 2015 à Dakar, brille à peine. Le conseil d'administration est intervenu dans un contexte particulier.



Le réassureur africain Avenir Ré, assimilé à un géant du marché, marche-t-il désormais sur des œufs lézardés ? Sur fond de guerre en sourdine des administrateurs pour le contrôle de la direction à la solde d'un mandarinat excessif, d'interpellations sur l'efficacité du management, de la baisse des dividendes distribuées aux actionnaires, des réserves du cabinet d'audit et de la dégradation de la notation financière, le conseil d'administration était houleux. Depuis une décennie, beaucoup de professionnels du secteur le présentaient comme un champion en gestation dont le continent allait s'enorgueillir. Au fil des années, les résultats financiers à fin 2014, bien qu'à la hausse par rapport aux exercices 2012-2013, cachent mal les limites de la compagnie à briller. Après s'être procuré en exclusivité le

bilan financier de 2014, nous livrons en détails quelques chiffres engrangés par Avenir Ré. Avec un capital social de 8 milliards de f CFA, le chiffre d'affaires réalisé au 31 décembre 2014 s'élève à plus de 19 milliards contre 12 Mrds en 2013. Les provisions techniques s'établissent à 13 milliards de f CFA contre 11 milliards en 2013. Les placements financiers sont de l'ordre de 3 Mrds 339 millions de f CFA, tandis que le total-bilan 2014 atteint la barre des 28 milliards de f CFA contre 26 milliards à fin 2013. A y voir de très près, ces résultats révèlent une tendance baissière. Car par rapport à 2012, le total-bilan 2014 a baissé de 5%. Idem pour l'exercice 2013, qui a périclité aux alentours de 12,27%. Les sinistres ont augmenté en 2013 et 2014 de 63,57%. Les fonds propres ont baissé de 7,44% entre la période 2012 et 2014. Les dividendes

Pourtant un chiffre d'affaires en hausse

Une recapitalisation de l'ordre de 27 milliards de f CFA pour respecter la projection d'augmentation de capital.

distribués aux actionnaires ont baissé, se situant à plus de 36%. Sans oublier les fonds par action qui ont aussi baissé de façon marginale en s'établissant à 2%. Les créances clients sont supérieures au chiffre d'affaires de l'année 2014.

Réserves émises par Grant Thornton Côte d'Ivoire

Le très sérieux cabinet d'audit, Grant Thornton Côte d'Ivoire, commis d'office pour la certification des comptes, a émis des réserves sur les créances détenues sur les compagnies cédantes pour un montant de 11 milliards 853 millions 824 856, note le rapport, dans la mesure où les soldes de ces comptes n'avaient pas pu être analysés. Il ressort de ce document que cette mise en réserve du cabinet Thornton Côte d'Ivoire s'explique par le retard de saisie dans le logiciel métier «Agir». Qu'a-t-on fait des 11 milliards de f CFA? D'ailleurs, cette réserve du commissaire aux comptes, Grant Thornton Côte d'Ivoire, devra être levée ou confirmée lors de la revue des comptes de l'exercice 2015 prévue courant premier semestre 2016. Comparé aux fonds propres de la structure, ce montant s'il venait à être annulé, en application de l'article 13 du code CIMA traitant des arriérés dans les compagnies d'assurance, appellera de facto à une recapitalisation de l'ordre de 27 milliards de f CFA pour respecter la projection d'augmentation de capital, a commenté une source autorisée.

Affrontement entre deux camps

Hormis la gestion du directeur général, Seybatou Aw, qualifiée de «solitaire», les deux dernières notations

financières de Bloomfield Investment B stable et du sud-africain Global Credit Rating, A sont loin d'être reluisantes.

Les pro-Seybatou Aw, qui carburent à fond la continuité de l'actuel pensionnaire en chef de la bâtisse, sont les deux administrateurs sénégalais, Mamour Thiaw, DG de Prévoyance assurances SA, et Moussa Diaw, DG de Sen Ré. Le tiercé sénégalais a aussi l'appui de deux autres alliés de taille, entre autres le Mauritanien Bakary Kamara, ex-DG de Africa Ré, et le PCA de la compagnie, le Tunisien Rachid Ben Jamia.

Dans le camp des anti-Seybatou Aw, on retrouve le Camerounais Richard Lowe, président du groupe Activa, l'Ivoirien Bernard Abouo, un autre Camerounais, Boniface Kaycyem, et le tout nouveau administrateur représentant les intérêts du groupe gabonais Ogar. Cette nouvelle recrue remplace le Français Bernard Bartoszek, qui a perdu son poste d'administrateur ces derniers mois.

Dans ce tour de tableau du conseil, deux administrateurs ne surfent dans aucun des deux camps. Il s'agit du Béninois Ibrahima Cherifou et l'Ivoirien Faman Touré. On les présente comme les indécis jokers dans

cette guerre de tranchées dans les couloirs du réassureur Avenir Ré.

Émiété, l'actionnariat de la compagnie panafricaine de réassurance Avenir Ré est constitué d'un peu moins d'une centaine de compagnies d'assurances et de réassurances opérant en Afrique ainsi que de quelques particuliers.

Mais de plus en plus, une grosse interrogation taraude une frange d'actionnaires, à savoir si le conseil d'administration sera dissous en décembre 2015. On évoque avec insistance, selon des informations en notre possession, la possibilité de mettre sur la table la question du renouvellement du conseil d'administration en janvier 2016. Alors que le groupe projette de porter son capital social à 15 milliards de f CFA, d'ici à la fin de l'exercice 2016, les actionnaires interpellent le conseil d'administration quant à l'efficacité du management jusqu'ici piloté par le Sénégalais Seybatou Aw, dont le mandarinat commence à être excessif aux yeux de certains administrateurs. Aussi, contrairement aux dispositions des articles uniformes Ohada, on reprocherait au conseil de ne pas faire son travail de contrôle.

Ismael Aidara, Abidjan

De plus en plus, une grosse interrogation taraude une frange d'actionnaires.

Interrogations autour de la pérennité du conseil d'administration

Bourse des valeurs de Casablanca : distinction des Top 10 Performers par Vigeo

Vigeo et la Bourse de Casablanca ont organisé le 24 novembre dernier une cérémonie commune, au cours de laquelle Nicole Notat, Présidente de Vigeo, et Karim Hajji, Directeur général de la Bourse de Casablanca, remettront les Trophées de la Responsabilité sociale à 10 entreprises cotées ou émettant des obligations à Casablanca. Ainsi, pour la troisième fois Vigeo, agence européenne leader de l'évaluation de la responsabilité sociale des organisations, va noter sur leurs performances et leurs risques de responsabilité sociale, les plus grandes capitalisations cotées à la Bourse de Casablanca et les grandes entreprises marocaines qui ont émis des obligations. Nous apprenons que ce rating est communiqué à près de 200 investisseurs et de gérants de capitaux internationaux, clients de Vigeo. Il a par conséquent permis d'introduire les grandes entreprises marocaines qui font publiquement appel à l'épargne dans un univers international d'investissement de plus de 3000 valeurs notées et classées sur leurs performances dans tous les domaines de la responsabilité sociale. Ces opérateurs financiers prennent en compte dans leurs choix d'investissement la capacité des entreprises à prouver qu'elles sont effectivement engagées à intégrer à leur stratégie et à leurs processus, y compris à leur risk management, non seulement le respect de la législation sociale mais aussi les normes et les principes directeurs internationalement opposables portant sur le respect des droits de l'homme sur les lieux et dans la société au sens large, la valorisation du capital humain, la protection de l'environnement, la gouvernance responsable, l'éthique des affaires et qu'elles sont engagées également à rendre compte de leur empreinte sur l'emploi et le développement de leurs territoires d'activité.



INTERVIEW JOEL ROCHAT

Le Maroc, un marché de niches

Par un concours de circonstances favorables, Onyx Wealth Management, société-conseil de gestion de fortunes, a choisi de s'installer au Maroc dans le long terme. Avec son statut CFC, elle est devenue la 1^{ère} société suisse de son secteur à s'implanter sur ce qui est considéré comme la porte d'entrée de l'Afrique. Joël Rochat nous en dit un peu plus.



Les Afriques : Pourquoi avoir décidé de vous installer au Maroc maintenant ?

Joël Rochat : Il s'agit de raisons à la fois propres à Onyx et d'autres qui sont propres au marché africain, sachant que le continent est tellement grand qu'il y existe plusieurs types de

marchés. Dans la première catégorie, il y avait simplement une volonté de développer nos affaires hors de Genève, où se situe notre maison-mère. Nous avons donc décidé de sortir de nos vertes vallées suisses pour explorer des opportunités à l'étranger, et parmi les places financières qui nous

Joël Rochat,
administrateur
ONYX Wealth
Management

paraissaient intéressantes - notre activité exigeant un certain écosystème, en termes législatifs, financiers, ayant besoin de partenaires locaux singulièrement des banques -, le Maroc est assez vite apparu comme étant une destination intéressante pour lui-même mais aussi comme tremplin vers l'Afrique.

Nous faisons partie de ceux qui croient en l'Afrique, y compris dans notre métier la gestion de patrimoine. Les chiffres de publications qui font référence le corroborent, dans la mesure où le continent compte une bonne quinzaine de milliardaires en dollars, quant aux millionnaires, il y en a des milliers. L'Afrique a franchi un cap. Le chemin est peut-être un peu tortueux mais l'amélioration socio-économique est irréversible.

Nous nous intéressons à l'Afrique et au Maroc, parce que ce qui est vrai pour l'Afrique l'est encore davantage pour le Maroc. Le Royaume jouit d'une réelle stabilité politique et économique. L'environnement des affaires y est favorable. C'est un marché intéressant avec une classe moyenne de plus en plus aisée. Nos services de gestion de patrimoines trouvent matière à s'y exercer, même si on est précurseur. Aujourd'hui, le marché de la gestion de patrimoines existe du côté de la demande - les clients -, mais du côté de l'offre, il reste encore traditionnel, dans le sens où les clients fortunés marocains sont presque uniquement servis par les banques. Celles-ci ont créé ces dernières années des départements dédiés à ce segment de clientèle. On est encore dans des modèles classiques, comparativement à des mo-

dèles anglo-saxons ou européens où l'offre est plus étoffée, avec l'apparition, depuis une trentaine d'années, de sociétés financières indépendantes comme les nôtres.

LA : Certes le marché est à ses balbutiements, mais qu'est-ce qui vous distingue ?

J.R. : Le premier mot qui me vient à l'esprit est l'indépendance. D'un point de vue capitalistique, notre type de sociétés appartient à des particuliers, par opposition aux banques, souvent cotées en bourse avec l'impératif de performance à court terme que cela impose. Désolé pour l'anglicisme, mais nous sommes un *partnership*, tout comme Goldman Sachs l'était il y a encore quelques années... L'indépendance commence par le capital puis se décline sur toute l'offre de produits et de services.

Notre métier de base est la gestion d'actifs financiers pour le compte de tiers, soit des particuliers fortunés, soit des institutionnels, à savoir fonds de pension, caisses de retraite, assurances... N'étant pas banque nous-mêmes, nous avons besoin d'un écosystème bancaire. La première chose pour gérer de l'argent c'est d'ouvrir un compte bancaire. Pour ce faire, nous travaillons avec des partenaires bancaires que nous avons sélectionnés pour leur qualité. Au Maroc, en phase de démarrage, nous avons sélectionné deux banques depositaires, avec des typologies différentes : une banque maroco-marocaine de premier plan et une autre marocaine avec un actionnariat étranger, en l'occurrence français. Notre client choisit sa banque et nous confie la gestion de son patrimoine.

Relativement à l'investissement, nous sommes dans une logique d'architecture ouverte, où nous sélectionnons, par un processus rigoureux, les meilleures idées, les meilleurs produits. Nous évacuons complètement le conflit d'intérêts qui trop souvent règne dans les établissements bancaires, où l'on pourrait être tenté de placer uniquement ses propres produits sans forcément tenir compte de

l'intérêt du client. C'est l'une des raisons qui explique le succès de sociétés comme la nôtre.

En Suisse, la part de marché des gérants indépendants est de l'ordre de 20%. Sur un marché de 2 400 milliards d'euros, c'est tout à fait considérable. Partant de zéro il y a une trentaine d'années, cela illustre la pertinence du business model.

Beaucoup de clients parmi les plus importants ont intégré le fait qu'aucune banque, même de taille mondiale, ne dispose des meilleurs produits et services. Ils se tournent naturellement vers des indépendants, doués d'une longue expérience, qui peuvent les conseiller sur l'ensemble de leur patrimoine, dans une optique à long terme et en toute objectivité. C'est la clef de notre succès.

LA : Etes-vous déjà opérationnels ?

J.R. : Nous sommes présents au Maroc depuis début 2014 avec une équipe basée à Casablanca. Par ailleurs, nous sommes fiers d'être la première société de conseil en gestion de patrimoines d'origine suisse à avoir le statut CFC. Cela illustre notre confiance à l'égard du Maroc et de l'Afrique.

LA : Qu'entendez-vous par marché ouvert ?

J.R. : L'essentiel est de proposer les meilleurs produits et services à nos clients. Il est vrai que le marché marocain a une spécificité avec deux univers d'investissement : d'un côté le marché du dirham et de l'autre celui en devises. Dans le premier cas, nous proposons un choix d'OPCVM, dans une logique de Best in class. Pour ceux de nos

Nous sommes dans une logique d'architecture ouverte, où nous sélectionnons, par un processus rigoureux, les meilleures idées, les meilleurs produits.

clients qui ont la possibilité d'investir en devises (privés marocains ayant participé à la contribution libératoire, institutionnels marocains, clients étrangers), nous pouvons déployer notre expertise en gestion internationale, notamment avec le soutien de nos équipes en Suisse.

Concernant l'Afrique, nous constatons que notre Value proposition séduit un nombre croissant de clients. Nous leur offrons au Maroc, un pays qu'ils apprécient pour sa stabilité et sa proximité, une gestion de patrimoine de même qualité que ce qu'ils pourraient trouver au Luxembourg ou en Suisse.

LA : Justement à partir de quelle fortune peut-on être client d'Onyx Wealth Management ?

J.R. : A partir de 5 millions de DH, soit un peu en dessous des standards de l'industrie en Europe et aux Etats-Unis, où c'est à partir de 1 million de \$, soit environ 10 millions de DH. Afin de pouvoir offrir du sur-mesure, il est nécessaire d'avoir un nombre limité de clients. Nous ne sommes pas dans le prêt-à-porter.

LA : Pour exercer, avez-vous eu besoin d'une licence ?

J.R. : En l'état, notre activité n'est pas encore réglementée au Maroc, même si un projet de loi est en cours. Nous avons néanmoins adopté les standards suisses, qui sont parmi les plus stricts au monde, pour tous les aspects de notre activité.

Nous nous réjouissons de l'adoption d'un cadre légal, gage de sécurité supplémentaire pour les clients marocains et étrangers.

Propos recueillis par Daouda MBaye

Bio-express

Depuis plus de 20 ans, Joël Rochat a acquis la confiance de ses clients en les consultant avec succès sur tous les aspects de leur patrimoine. Ces 20 années incluent 5 ans auprès de BNP Paribas à Londres et Genève, en tant que gérant de fortune senior, 10 ans auprès de Pictet & Cie, à Genève et Paris. Il a ouvert puis dirigé la filiale de Pictet en France. Deux ans en

tant que directeur général de la banque du Prince du Liechtenstein (LGT) à Genève et Lausanne. En 2009, Joël a rejoint Onyx Wealth Management en tant qu'Associé. Société indépendante à taille humaine, créée en 2003, Onyx Wealth Management s'adresse à des clients privés fortunés. Réactivité, discrétion et gestion financière performante caractérisent cette maison.

CÔTE D'IVOIRE Avec 12 milliards de CA, le brasseur Solibra mousse à flots

Le brasseur ivoirien Solibra blinde ses coffres. La société ivoirienne de bière a engrangé un chiffre d'affaires de 11,169 milliards de f CFA en 2015 contre 6,147 Mrds en 2014, soit une hausse de 17,48%.



Une grosse bulle boursière à la BRVM. Le brasseur Solibra a réalisé une prouesse en termes de résultat net comptant pour le premier semestre 2015 qui s'élève à plus de 81,69% par rapport au premier semestre 2014, relève un rapport d'activité. Il réalise ainsi un chiffre d'affaires de 11,169 milliards de f CFA contre 6,147 en 2014, en hausse de 17,48%. Alors que le résultat d'exploitation s'établit à 13,86 milliards de f CFA contre 9,20 milliards à la même pé-

riode de l'année dernière, soit une augmentation de 50,77%. Cette croissance positive de son portefeuille est tirée essentiellement par le jus de fruits Compal, un des derniers produits de consommation très prisé par la classe moyenne ivoirienne. Le chiffre d'affaires de la société cotée à la BRVM devrait augmenter les volumes financiers du géant ivoirien, à l'entame du second semestre de l'année.

Ismael Aidara,
Abidjan

Solibra, la valeur qui cartonne à la BRVM

Afrique du Sud : hausse du taux directeur

Le Comité de politique monétaire de la South African Reserve Bank a décidé de rehausser le taux de repo à 6,25%. Confirmation du gouverneur de l'institut d'émission sud africain, Lesetja Kganyago. Par rapport à la dernière augmentation de juillet 2015, le taux directeur gagne de 25 points de base. La prochaine réunion du Comité est prévue en janvier, peu de temps après la décision de la Réserve fédérale des États-Unis en décembre. Jacques Du Toit, économiste senior chez Absa a déclaré que cette annonce a été faite dans le contexte de pressions inflationnistes attendues en raison de l'effet décalé de la grave sécheresse sur les prix alimentaires, un taux de change rand de l'affaiblissement et de la perspective d'une hausse des taux d'intérêt aux États-Unis.

Lancement de 4 nouveaux parcs industriels en Éthiopie dans 2 ans

Tadesse Haile, ministre d'Etat éthiopien de l'Industrie, a soutenu que des études ont été finalisées pour permettre le lancement de 4 nouveaux parcs industriels dans la ville orientale de Dire Dawa, dans Kombolcha et Mekelle dans la partie nord du pays, ainsi qu'à Adama au sud d'Addis-Abeba. Le ministre d'État a déclaré que les parcs pourraient nous coûter 500 millions \$ par parc, ajoutant «mais la construction de parcs industriels est une bonne attraction pour l'investissement». La construction de la ZI de Bole Lemi 156 ha au sud d'Addis-Abeba a déjà été finalisé, et le vêtement fabricant coréen Myungsung Textile Cy et George Shoe Corp. Taiwan ont tous 2 des installations dans le parc, actuellement en cours d'extension. Un autre site du parc de 270 ha est à Awassa, quelque 300 km au sud d'Addis-Abeba.

Pékin

Au départ de Casablanca

Cumulez jusqu'à 18349 miles* Safar Flyer



* Offre valable dès le 21 octobre 2015, réservée aux membres Safar Flyer ayant réalisé un vol AJR Casablanca/Pékin.



Parcourir les palais de la célèbre Cité interdite, marcher sur la grande muraille de Chine, se promener dans les jardins du Palais d'été... à Pékin, chaque monument est un chef d'œuvre, chaque visite une découverte. Grâce à notre partenariat avec Qatar Airways, nos clients fidèles Safar Flyer peuvent voyager en Asie tout en cumulant des miles primes, et ce, même sur les vols effectués avec notre prestigieux partenaire. Pour cela, rien de plus simple, il suffit d'indiquer votre numéro de compte Safar Flyer lors de l'achat de votre billet d'avion, et à l'enregistrement. Vous cumulerez ainsi en miles l'équivalent d'un billet «Primes» Casablanca/Barcelone*. N'hésitez plus, laissez-vous séduire par Pékin, véritable musée à ciel ouvert. Royal Air Maroc vous y emmène et vous donne toutes les informations pour préparer votre voyage sur www.royalairmaroc.com



Contactez Royal Air Maroc
ou votre agence de voyage

Call Center 3260 ou 08 9000 0800

royalairmaroc.com



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc

Les ailes du Maroc

CULTURE, ÉDUCATION ET BOKO HARAM

Paul Biya sur tous les fronts à l'Unesco

Le Cameroun a tenu à marquer les esprits à l'occasion de la 38^{ème} Conférence générale de l'Unesco à Paris. Paul Biya a prononcé un discours mémorable définissant l'ambition de son pays : vaincre Boko Haram et amener le Cameroun à l'émergence économique d'ici à 2035.



Paul Biya était très attendu à l'Unesco. Le chef d'Etat camerounais a marqué de son empreinte le 38^{ème} congrès de l'Unesco. Dans une allocution comparable à un plaidoyer pour la sauvegarde et la transmission du patrimoine, Paul Biya a exhorté la communauté internationale à maintenir ses efforts pour la sauvegarde du patrimoine menacé par les actions terroristes de Boko Haram dans la région. Tout comme Paul Biya, une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernements issus du continent ont fait le déplacement à l'Unesco, à Paris. C'est sans doute l'autre élément

important à retenir du discours de Paul Biya à la tribune de l'Unesco. Dès les salutations adressées à son auditoire, le président camerounais n'a pas manqué de souligner les liens étroits entre Yaoundé et l'Unesco, une entité onusienne, depuis la Grande Guerre. Oubliant sans doute au passage de rappeler les liens avec Paris, une volonté peut-être de marquer la prise de distance de Yaoundé avec l'ancienne puissance coloniale française. Et comme pour mieux marquer la volonté du Cameroun d'atteindre l'émergence de manière complètement autonome, Paul Biya n'a pas cessé de rappeler à son

Paul Biya, président du Cameroun à l'Unesco

Le Cameroun, pays pacifique et tolérant, se reconnaît dans l'idéal humaniste de l'UNESCO.

auditoire avec insistance l'objectif que s'est fixé Yaoundé : atteindre l'émergence économique à l'horizon 2035.

Le président camerounais n'a cependant pas manqué d'exprimer ses condoléances à la France frappée dernièrement par de multiples attentats. Par ailleurs, François Hollande s'est également exprimé à la tribune de l'Unesco. Le chef d'Etat français a proposé la création d'une force internationale spéciale pour la préservation du patrimoine à l'Ouest du continent menacé par Boko Haram.

Rudy Casbi,
Paris

COP21

Présence du Cameroun au plus haut niveau à Paris

Magnifiant l'importance de la 21^{ème} Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21), prévue à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015, le Cameroun sera représenté par Paul Biya, président de la République, à la tête d'une importante délégation.



Le Cameroun est un pays du Bassin du Congo, dont la forêt est le second poumon de notre planète après l'Amazonie. Parfaitement en phase avec la communauté internationale pour prendre des décisions courageuses, à même d'enrayer les effets délétères des changements climatiques, le Came-

roun fait partie des Etats qui trouvent que la Conférence de Paris sur les changements climatiques répond à une urgente nécessité. Les responsables de ce pays pourtant faible émetteur de gaz à effet de serre sont conscients des méfaits du réchauffement climatique, et s'interrogent sur le sort de la vie sur Terre...

Se basant sur le 5^{ème} rapport du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui a été formel, ils militent dans le sens de trouver des solutions à cette problématique. Dans ce sens, ils appellent à trouver des compromis acceptables pour toutes les parties entre les intérêts nationaux et ceux de la communauté des nations.

Un vaste chantier, déjà entamé

Parmi les décisions courageuses qu'entend mettre en place le Cameroun : la réduction de 32 %, à l'horizon 2035, de l'empreinte carbone de son développement par rapport à 2010. Des mesures qui viennent s'ajouter aux différentes autres actions, entreprises depuis plusieurs années et allant dans le sens de la stabilisation du climat, autant aux plans local que sous-régional, singulièrement le reboisement, l'élaboration d'un mécanisme pour le développement propre (MDP), la gestion durable des ressources en eau dans le cadre de la Commission du Bassin du Lac Tchad et l'Autorité du Bassin du Niger, ou pour une gestion concertée des forêts du bassin du Congo au sein de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale.

Pour la survie de l'espèce humaine, enjeu qui se jouera en partie à Paris, lors de la COP21, le pays du président Paul Biya appelle à faire preuve d'assez de courage politique pour prendre des décisions permettant de mobiliser les moyens appropriés, à même de permettre de faire de la COP21 un vibrant succès.

Abdelmalek El Mekkaoui, Paris

Turquie

Le 16 novembre 2015. Entretien en tête à tête entre Barack Obama, président des États-Unis, et Vladimir Poutine, président de la Russie, au cours du Sommet du G20 dans la station méditerranéenne d'Antalya, en Turquie. Les dirigeants du monde se concertent face à la montée du terrorisme international, surtout après les revendications des attentats de Paris par Daech.





Transport, logistique & économie maritime en Afrique

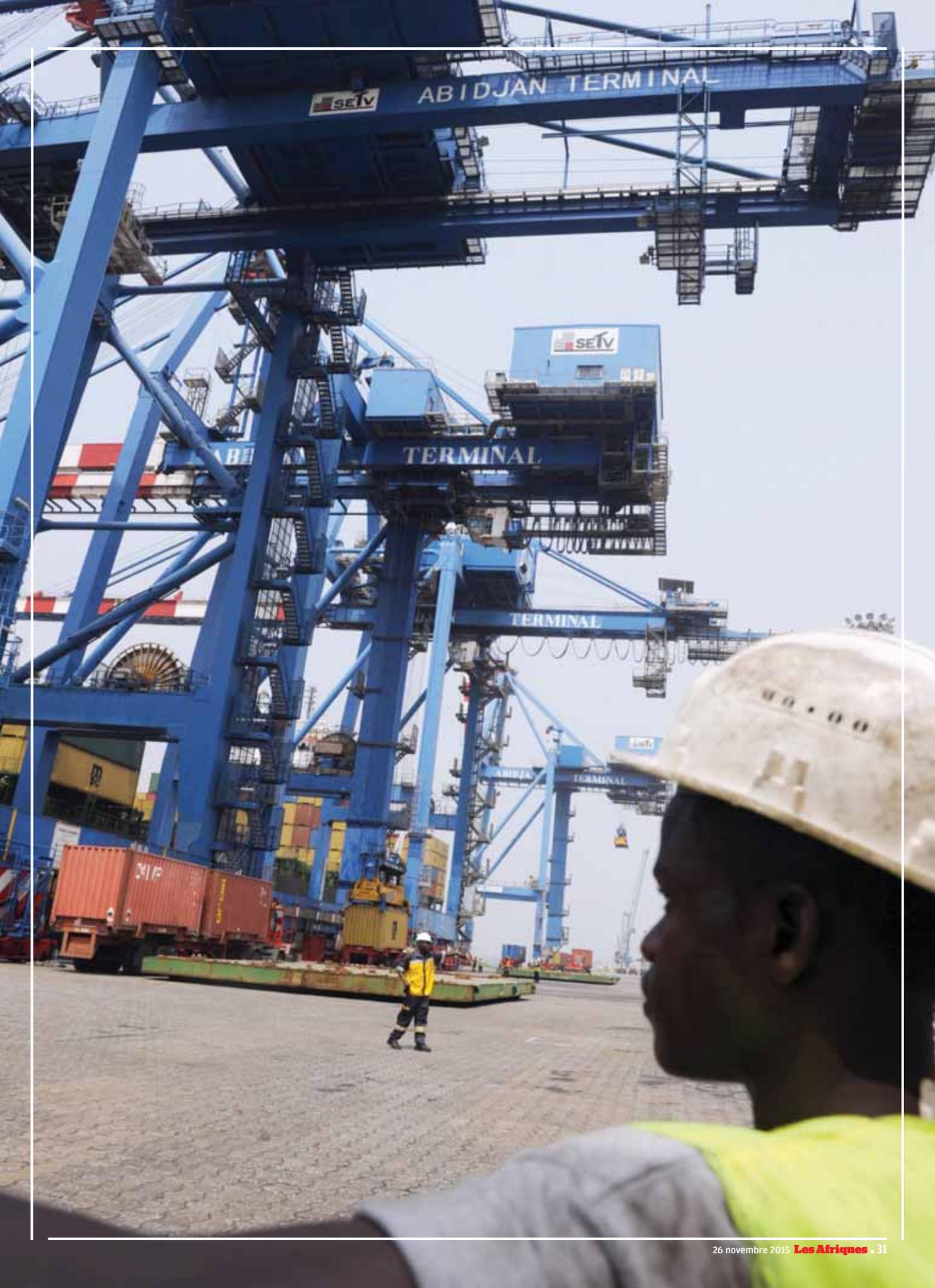
Le manque d'infrastructures reste un handicap majeur pour le continent africain. Dans le domaine du transport, le déficit d'infrastructures reste important malgré les efforts consentis pour la construction de réseaux routiers, ferroviaires, aériens, maritimes et de plateformes logistiques.



Ibrahim Souleymane,
Rédacteur en chef

Les besoins du continent africain dans le domaine des infrastructures se chiffrent à 100 milliards de dollars par an. Or, l'Afrique n'arrive à financer que la moitié. Cet énorme déficit en infrastructures freine la croissance économique et le développement des pays africains. D'après les spécialistes, pour stimuler le commerce et l'investissement, il est indispensable de rénover les réseaux routiers, ferroviaires, maritimes et aéroportuaires du continent qui sont insuffisants ou dans un état déplorable. Selon la BAD (Banque africaine de développement), le mauvais état des lignes ferroviaires et des routes grève le coût du transport en Afrique, qui est de 63%, supérieur à celui des pays développés. Mais malgré ce constat accablant, un espoir existe. En effet, en dehors de l'Afrique du Sud qui dispose des réseaux aériens et ferroviaires les plus importants du continent ou du Maroc (qui a connu un boom dans le domaine des infrastructures ces dernières années), de nombreux pays africains se sont investis pour relever ce défi. Depuis quelques années, on note une prise de conscience des dirigeants africains sur la nécessité de changer la donne, en témoignent les nombreuses rencontres de haut niveau orga-

nisées sur ce sujet ainsi que les différents chantiers d'infrastructures lancés çà et là dans les pays africains. Par ailleurs, le développement des Partenariats public-privé (PPP) et l'émergence des écosystèmes logistiques régionaux devraient porter un coup d'accélérateur à cette nouvelle dynamique. Dans ce sens, on peut noter le projet ferroviaire Mombasa-Nairobi qui devrait connecter le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et le Soudan du Sud, ou encore la boucle ferroviaire qui devrait relier le Niger au Bénin. Au niveau des infrastructures routières, on peut aussi citer les «Routes communautaires d'Afrique de l'Est», qui devraient relier les différents pays de la région et même le Cap au Caire (Égypte). Dans le même ordre d'idées, le programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) a été lancé par le Nepad, l'Union africaine et la Banque africaine de développement en 2010 pour soutenir le développement des infrastructures de transport en Afrique. À termes, ces nombreux chantiers devront servir de catalyseurs pour l'essor du commerce et la libre circulation des personnes et des biens.



Mahmoud Ben Romdhane

«La Tunisie est en plein chantier»

Avec la réussite de la transition démocratique, la Tunisie est désormais tournée vers l'avenir. Dans cet entretien, le ministre tunisien du Transport, Mahmoud Ben Romdhane, évoque la relance économique ainsi que les nouvelles ambitions de son pays dans le domaine des infrastructures et de la logistique.

Les *Afriques* : Beaucoup d'études le montrent, le continent africain souffre d'un déficit d'infrastructures. Pouvez-vous nous parler de la situation de la Tunisie sur ce plan ?

Mahmoud Ben Romdhane : La situation de la Tunisie répond à cette règle générale : le déficit en infrastructures s'est aggravé au cours des quatre ou cinq dernières années qui sont celles de la transition politique, et au cours desquelles l'absence d'Etat a bloqué des dossiers et n'a donné lieu qu'à une régression généralisée de ce point de vue. Mais l'essentiel, c'est la réussite de cette transition politique. Le peuple tunisien est désormais un peuple libre. L'avenir est devant lui, le retard qui a été cumulé au cours de ces dernières années est rattrapable. Nous sommes déterminés maintenant à le rattraper dans les meilleurs délais et à offrir à notre peuple des perspectives jusqu'ici inédites.

LA : Pendant la période de troubles politiques, les infrastructures déjà existantes ont-elles subi d'importantes détériorations ?

M.B.R. : Pratiquement, tous les projets sont restés à l'arrêt parce qu'il n'y avait plus d'institutions durables soutenues par l'Etat, et bien évidemment au cours de ce moment il y a eu une absence, un déficit en maintenance qui a donné lieu à une détérioration des infrastructures qui existait avant la révolution. Ceci vaut pour toutes les infrastructures de transport terrestre, ferroviaire, maritime et aérien, dans tous ces domaines. La Tunisie a connu un recul notable, mais comme je vous le disais, telle est la loi des transitions politiques. Nous sommes heureux maintenant d'avoir réussi cette transition avec brio. Nous avons eu des élections législatives, présidentielle, dont les résultats ont été reconnus par tous, un processus propre, net qui correspondait aux exigences de la jeunesse. Maintenant, il s'agit de reconstruire le pays, construire de nouvelles infrastructures dans tous les domaines, en particulier celui du transport.

LA : Peut-on dire aujourd'hui que la Tunisie a entamé un nouveau départ ?

M.B.R. : Oui, c'est un nouveau départ. La Tunisie est un pays en reconstruction avec des ambitions qui ont été accumulées et qui se sont exprimées avec force il y a cinq ans avec la révolution et qui, au lieu de se voir réaliser, ont connu une rechute. Maintenant, nous avons des institutions stables, reconnues. Il appartient à ces institutions, avec la jeunesse et la population, de reconstruire le pays, de mettre en œuvre les ambitions qui ont été jusqu'ici frustrées.

LA : Comme vous venez de le souligner, il y a une prise de conscience des autorités tunisiennes quant au défi à relever au niveau des infrastructures. Quelles sont les mesures qui sont prises pour changer la donne ?

M.B.R. : Nous sommes en train d'engager maintenant un plan pour les cinq prochaines années, dans tous les secteurs, dans toutes les régions et de manière participative dans le cadre d'une note d'orientation qui reprend les aspirations de la révolution et de la population tunisienne. Nous sommes en plein chantier, nous devons avoir terminé ce travail d'ici la fin du mois de janvier 2016, et à partir de là, nous allons commencer à réaliser le plan avec toutes ses ambitions. Et bien évidemment, au niveau de ces infrastructures qui nous concernent, ministère du Transport, nous avons déjà tenu un grand nombre de réunions qui ont rassemblé toutes les parties prenantes. Nous avons élaboré notre plan pour les cinq prochaines années, qui s'inscrit dans une vision de moyen terme, dix ans. Nous allons présenter ce plan au gouvernement et il va y avoir d'ici la fin de l'année des arbitrages pour déterminer les priorités et les possibilités qui vont être allouées au ministère du Transport pour la réalisation des différentes infrastructures et des différentes politiques et stratégies.

LA : Pouvez-vous nous donner les grandes lignes qui vont figurer dans ce programme ?

Nous sommes en train d'engager maintenant un plan pour les cinq prochaines années, dans tous les secteurs.

Nous avons mis en œuvre d'ores et déjà l'équivalent du RER parisien.

M.B.R. : Nous voulons que la mobilité soit un droit garanti et mis en œuvre au service de tous les Tunisiens. Cela veut dire que la priorité soit accordée aux transports en commun dans tous les domaines: urbain, interurbain, routier et ferroviaire. Nous avons à cœur que le développement soit un développement inclusif: pour couvrir même les régions qui ont jusqu'à présent été maintenues à l'écart des principaux réseaux en particulier du réseau ferroviaire. Ce dernier est resté dans sa configuration essentiellement littorale, c'est-à-dire un réseau colonial, qui consiste à transporter des personnes et des marchandises sur la bande littorale et éventuellement mettre les marchandises dans les ports pour les exporter vers la métropole. Aujourd'hui, il s'agit pour nous de sortir de ce cycle et de refonder notre réseau ferroviaire pour en faire un réseau national qui desserve l'ensemble des régions intérieures et qui les mette en connexion, aussi bien avec le réseau actuel qu'avec l'ensemble du monde, c'est-à-dire les ports et les aéroports. Nous avons aussi la mise en place de réseaux ferroviaires dans les grandes métropoles, à commencer par Tunis et sa région (2 600 000 habitants). Pour simplifier, nous avons mis en œuvre d'ores et déjà l'équivalent du RER parisien. Nous avons le réseau ferré rapide qui va desservir une population de 2 600 000 habitants d'ici les cinq prochaines années, en priorité les populations des zones défavorisées. Nous allons engager aussi dans la deuxième ville de Tunisie un métro et nous allons engager une étude pour savoir quelles seraient les autres métropoles qui auraient besoin d'un métro. Entre-temps, notre réseau de bus a régressé de près de 33% par rapport à 2010. Aujourd'hui, il est dans un état lamentable. Nous allons acquérir d'ici les cinq prochaines années 4 000 à 5 000 bus, l'équivalent de 125% du nombre actuel. Nous allons bien sûr

aussi renouveler le parc des trains qui sont dans un état lamentable. Nous allons engager dès l'année prochaine l'acquisition de cent rames pour desservir la Tunisie et pour les années ultérieures nous allons renouveler complètement notre équipement ferroviaire.

Au niveau maritime, c'est la mise en œuvre d'une stratégie qui donne à chacun de nos ports son identité et les moyens de se mettre à niveau. Nous avons deux grands projets: le plus grand c'est de faire de la Tunisie une plaque tournante méditerranéenne avec le port en eaux profondes d'Enfidha près de Sousse, qui est adossé à une zone logistique de 3 000 hectares. Ce que nous voulons, c'est que la Tunisie devienne une plateforme, une plaque tournante de la région méditerranéenne, une zone de transit entre l'Asie, le Monde arabe, l'Afrique et l'Europe. En attendant, nous allons élargir notre premier port actuel qui est le port de Radès avec la construction de deux quais, de conteneurs, dans le cadre d'un partenariat public-privé. Ensuite, nous allons avoir en matière aéroportuaire la mise à niveau, qui a déjà été engagée, de tous les aéroports. Le plus grand aéroport Tunis-Carthage, celui de la capitale, est d'ores et déjà saturé. Sa capacité est de cinq millions de passagers par an. Nous en sommes à 5,5 millions. Ce que nous allons faire dès l'année prochaine, c'est procéder à son agrandissement d'une capacité de 2,5 millions de passagers, puis, à partir de 2018, le deuxième agrandissement sera de 2,5 millions de passagers également, pour parvenir au terme de cinq à six ans à un aéroport Tunis-Carthage dont la capacité sera passée de cinq millions de passagers aujourd'hui à dix millions.

LA : Ces actions de modernisation et l'extension des aéroports tunisiens répondent-elles aussi à la stratégie du tourisme de la Tunisie ?

Mahmoud Ben Romdhane, ministre du transport tunisien



Entrevue entre le ministre
et Ibrahim Souleymane



M.B.R. : La stratégie surtout en matière aéroportuaire est intimement liée au développement du secteur touristique. Comme vous le savez, sept passagers sur dix de notre aéroport sont des touristes, donc il y a un lien étroit entre développement du secteur touristique et développement du secteur aérien et des infrastructures aéroportuaires.

LA : Maintenant que le contexte est favorable avec le retour de la stabilité en Tunisie, est-ce que vous comptez aussi associer les investisseurs étrangers pour la réalisation de ces différents chantiers ?

M.B.R. : Bien sûr. C'est ce que nous voulons faire. Comme je l'ai souligné, nos projets portuaires sont clairement faits en partenariat avec le secteur privé. En matière d'infrastructures aéroportuaires, nous avons déjà un grand projet, c'est l'aéroport le plus grand de Tunisie, Enfidha, et celui de Monastir qui à eux deux constituent le double de la capacité de notre aéroport de la capitale, qui sont déjà régis par un partenariat public-privé. Ces deux aéroports ont été donnés en concession à un partenaire international turc, TAV, qui est l'un des principaux acteurs en matière aéroportuaire mondiale. Les infrastructures portuaires et même aéroportuaires dans une certaine mesure n'ont pas de sens en elles-mêmes, ce sont les zones logistiques qui leur sont adossées, ces sont des lieux de travail, de création de valeur ajoutée, qui sont nos objectifs. Nous avons donc adossé à chacun de ces projets et à chacune de ces infrastructures une immense ambition en matière logistique. Le port en eaux profondes que nous allons construire est adossé à une zone logistique de 3 000 hectares. Dans le port de Radès actuellement en fonctionnement, nous avons une zone logistique de 50 hectares en projet. Tel est le cas de pratiquement tous les ports et de

tous les aéroports. Enfin, nous avons aussi créé récemment dans les lieux de passage frontaliers un office de la marine marchande et des ports qui est en charge des ports. Nous avons un office de l'aviation civile et des aéroports qui est en charge des aéroports. Nous venons de créer récemment l'office de contrôle des passages terrestres. Nous avons neuf passages frontaliers avec l'Algérie, nous avons deux passages frontaliers avec la Libye qui sont dans un état lamentable. Notre ambition c'est d'en faire des lieux de passage qui soient de très haute qualité, des lieux conviviaux, des lieux dans lesquels il y aura tous les services de récréation, de loisirs, de duty free, offerts à tous ceux qui traversent nos frontières et pourquoi pas des zones de libre-échange.

LA : Avec toutes ces réformes et ces ambitionnes, la Tunisie est-elle en train de devenir un hub ou un carrefour régional ?

M.B.R. : Tout à fait, c'est ce que nous voulons. La Tunisie est le pays le plus ouvert de la Méditerranée. Nous avons 1 400 km de côtes maritimes en plein bassin méditerranéen pour une population de 11 millions d'habitants pour un territoire de 165 000 km², dont 30 à 35% sont du désert. Notre territoire est en plein bassin méditerranéen. Notre économie est l'une des plus ouvertes du bassin méditerranéen. L'équivalent de 80% de notre PIB vient de nos exportations et nos importations. Je vous donne à titre d'exemple, le Maroc aussi est un pays ouvert, mais les exportations et les importations représentent 45% de son PIB. Donc, la Tunisie qui est un pays ouvert a besoin de développer son ouverture sur le monde, d'être un hub, en matière portuaire et aéroportuaire, pour la région méditerranéenne-Afrique-Monde arabe-Europe.

Propos recueillis par Ibrahim Souleymane, Marrakech

**En matière
d'infrastructures
aéroportuaires,
nous avons déjà
un grand projet,
deux aéroports
ont été donnés
en concession à
un partenaire
international
turc, TAV.**



25 ANS D'EXPÉRIENCE, PARTOUT DANS LE MONDE, AU SERVICE DES GRANDS COMPTES, ONG, MULTINATIONALES,...

AUTOREDO, PREMIUM EQUIPMENT & AUTOMOTIVE SOLUTION PROVIDER

- > AUTOREDO, votre partenaire premium en vente directe dans le secteur automobile. Plus de 25 ans d'expérience dans le domaine Automobile.
- > Partout dans le monde, quel que soit votre besoin, nous nous engageons à vous offrir le meilleur niveau de réactivité et de service à chaque étape de votre projet : remise de devis dans un délai de 24h, tarifs étudiés, adaptation / transformation de véhicules "à la carte", capacité à livrer d'importants volumes dans des délais très courts, service spécialisé dans la vente de pièces de rechange.
- > Votre expert en véhicules neufs tropicalisés, pièces de rechange et accessoires.
- > Votre expert en conversions spécifiques selon vos besoins (ambulances, véhicules miniers, offroad...).
- > Nous sommes spécialisés dans l'accompagnement des clients grands comptes: multinationales, ONG, opérateurs miniers, pétroliers, forestiers, BTP... Nous agissons en tant que centrale d'achats Premium au service des clients corporate.

Le conteneur et le transport Maritime

Lignes d'horizons

Le conteneur possède aujourd'hui le statut d'objet universel, générateur d'un ordre maritime global qui intègre l'élément terrestre, c'est-à-dire la manutention et l'acheminement. Les armateurs aménagent des quais, organisent des alliances et affectent les navires les plus importants sur les segments les plus porteurs de croissance.

Figure 1 : Schéma prévisionnel de l'émergence d'une nouvelle hiérarchie portuaire, fondée sur le transbordement en cascade et articulée autour de pivots globaux, régionaux et secondaires. Les ports qui se trouvent à plus de deux jours de déviation de la ligne équatoriale seront desservis par des navires de capacité décroissante.

Le conteneur possède aujourd'hui le statut d'objet universel, générateur d'un ordre maritime global qui intègre l'élément terrestre, c'est-à-dire la manutention et l'acheminement. Les armateurs aménagent des quais, organisent des alliances et affectent les navires les plus importants sur les segments les plus porteurs de croissance. Ils se projettent loin dans le futur et investissent sur la base de concessions de longue durée, entre 20 à 30 ans. Ils ne s'installent dans un endroit qu'en étant certains de contrôler l'outillage, la main-d'œuvre et les circuits commerciaux. Alors, ils peuvent globaliser l'offre, reconfigurer les maillages et concentrer les services sur un petit nombre de grands ports, situés au cœur des places fortes de l'échange : Extrême-Orient, Amérique du Nord et Europe. L'efficacité de ce nouvel ordre se mesure en termes de

dépense énergétique, c'est-à-dire en termes de réduction des distances à parcourir.

Le conteneur accélère l'espace maritime. La course au gigantisme demeure la seule constante dans une industrie navale qui tourne à plein régime. L'ancien ordre géoportuaire disparaît de la scène et un nouvel ordre apparaît. Cet ordre change sans cesse. Cependant, tout indique qu'il tend vers une forme d'équilibre stable. En effet, éclairés d'hypothèses raisonnables, nous pouvons déjà entrevoir ses grandes lignes à l'horizon d'aujourd'hui. La prédiction de cette forme est importante. Elle constitue une préoccupation majeure pour l'économie de chaque nation.

Dans le cas du Maroc, elle se révèle un outil précieux pour anticiper le repositionnement de son système portuaire et surtout pour lui permettre d'entrer dans le club très fermé des ports à vocation globale.

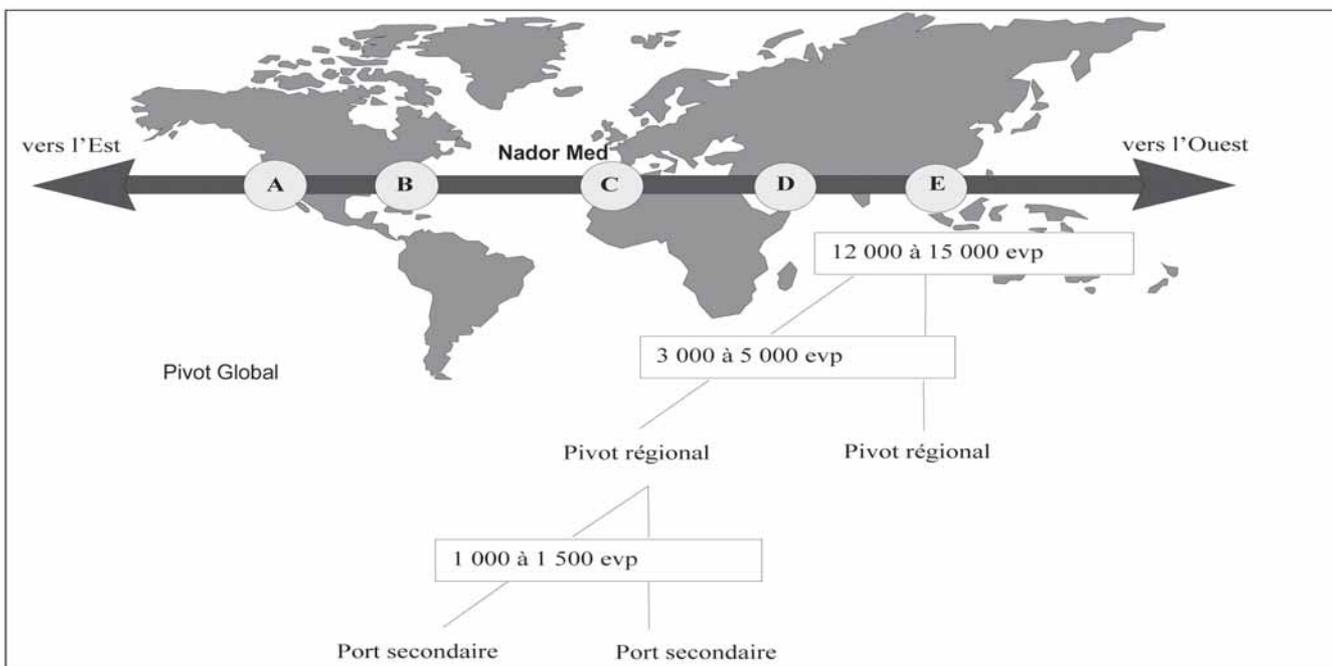
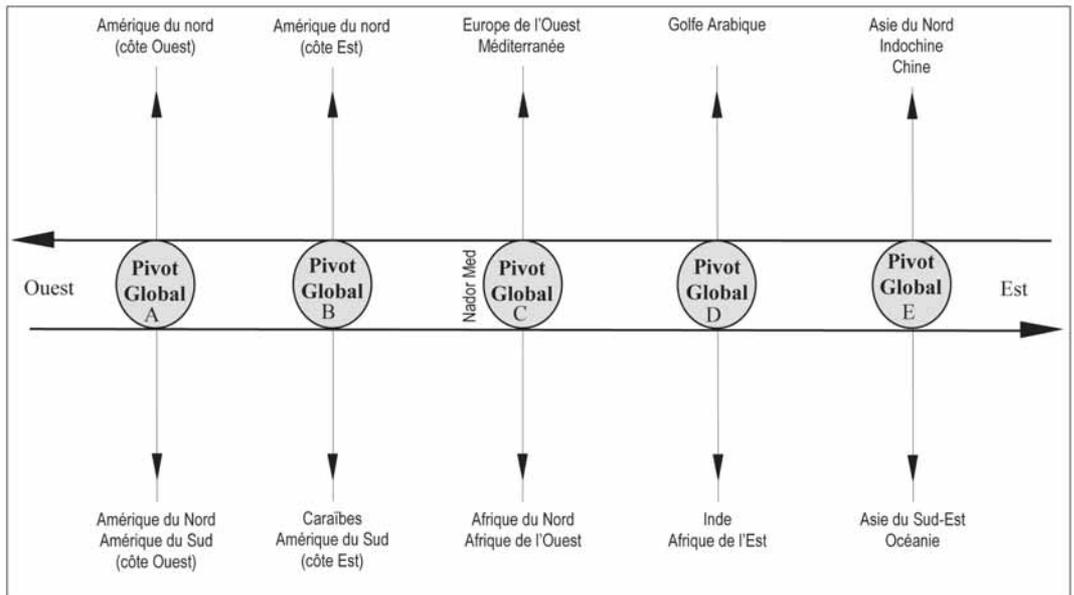


Figure 2 : Esquisse prévisionnelle de la distribution des rôles autour de la route pendulaire équatoriale. Elle servira de support à un service «sans début ni fin» qui fonctionnera comme un immense tapis roulant planétaire.



Avant de continuer, disons un mot pour dissiper les doutes et les hésitations que pourraient faire naître la récession planétaire survenue à la fin de l'été 2008. Il faut se souvenir que cette crise, certes profonde, brutale et puissante, n'est pas la première dans l'Histoire. Il faut également garder en mémoire que par rapport aux traumatismes financiers, le capitalisme a toujours fait preuve de résilience, ainsi en 1890 (Empire britannique), 1929 (États-Unis), 1973 (choc pétrolier), 1987 (premier krach de l'ère informatique), 1997 (dépression asiatique). De plus, il ne faut pas oublier aussi que la population mondiale continuera d'augmenter, c'est à dire que les échanges, et en particulier le transport maritime, reprendront leur croissance accélérée. Enfin, il faut comprendre que la planète dispose des moyens humains, matériels et techniques pour faire en sorte que la crise actuelle ne soit qu'un accident de parcours. Eu égard à ces considérations, l'hypothèse de départ consiste à retenir une progression annuelle de 10% pour les échanges mondiaux par conteneurs. Un calcul élé-

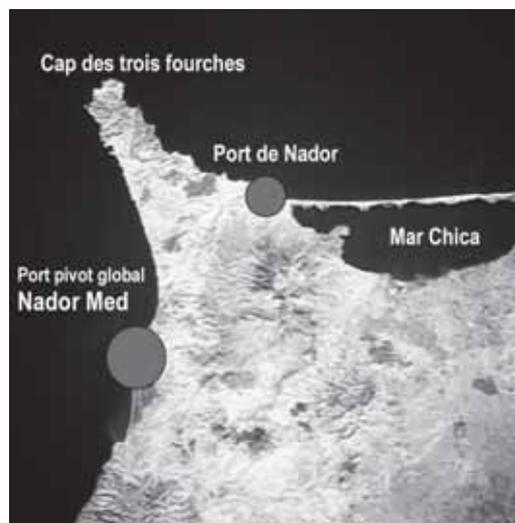
mentaire montre alors qu'à l'horizon 2020, il faudra doubler la capacité cumulée de la flotte mondiale, estimée actuellement à 12 millions d'EVP. Pour satisfaire cette demande tout en diminuant les charges d'exploitation par le biais des économies d'échelle, les opérateurs comptent spécialiser l'espace maritime. Ceci est notre deuxième hypothèse. Tout d'abord, des porte-conteneurs énormes de 18 000, voire 20 000 EVP, seront déployés sur la route pendulaire équatoriale autour du monde. Elle est la plus longue et possède la plus grande densité de trafic. Pour accélérer la cadence, seulement sept ports, dits pivots globaux, seront touchés au cours de chaque voyage. La période de rotation sera ainsi ramenée à 40 jours dans un service «sans début ni fin» qui fonctionnera comme un immense tapis roulant.

Le remplissage de ces navires géants sera effectué par des navettes, elles-mêmes chargées dans des ports intermédiaires, dits pivots régionaux. À la périphérie, on trouvera les ports dits secondaires, reliés au réseau central par des bateaux de faible tonnage. Dans tous les cas, les ports qui se trouvent à plus de deux jours de déviation de la ligne équatoriale seront desservis par des navires, petits à moyens, de capacité allant de 100 à 3 000 EVP. Il y aura donc transbordement en cascade, c'est à dire émergence d'une nouvelle hiérarchie portuaire articulée autour de pivots globaux, régionaux et secondaires.

Il deviendra donc nécessaire de créer des places portuaires rigoureusement adaptées au phénomène de la massification. Or, la façade méditerranéenne marocaine est idéalement située par rapport à ce besoin. Comme dans le meilleur des cas, Tanger Med 1 et Tanger Med 2 ne seront que des pivots régionaux, il faudra construire un nouveau port, par exemple dans la région de Nador, à l'ombre du cap des trois fourches. Ancré sur le marché chinois, ce pivot global, dit «Nador Med», sera spécialement dédié au tapis roulant planétaire.

Pr Najib Cherfaoui

Figure 3 : La massification des transports maritimes par conteneurs va créer une nouvelle hiérarchie portuaire articulée autour du tapis roulant planétaire. La façade méditerranéenne marocaine est idéalement située pour y jouer un rôle prépondérant. Il faut se préparer et construire un port «pivot global», par exemple dans la région de Nador, à l'ombre du cap des trois fourches.



Abdelali Berrada Un atout stratégique pour un avantage concurrentiel

Dans cet entretien, Abdelali Berrada relate entre autres les possibilités insoupçonnées de croissance que recèle l'Afrique et qui attirent les investisseurs, la présence de plus en plus marquée en Afrique d'acteurs mondiaux du transport et de la logistique suite à des efforts accomplis, sans omettre la problématique douanière...

Abdelali Berrada,
président du Logismed



Sur certaines lignes maritimes sur l'Afrique, les armateurs qui utilisaient des porte-conteneurs de 3 000 EVP affrètent aujourd'hui des navires qui dépassent les 10 000 EVP et cette évolution va crescendo.

Les *Afriques* : L'enjeu stratégique du progrès économique pour toutes les entreprises explique-t-il la présence de plus en plus forte en Afrique des grands mondiaux du transport (maritime, aérien, ferroviaire et routier), ainsi que des plateformes logistiques, avec des zones sous douane, des ports secs...?

Abdelali Berrada : Sans rentrer dans le détail des situations très variées des pays, il est évident que la croissance économique actuelle du continent africain ne laisse indifférents ni les investisseurs et les exportateurs ni les opérateurs de transport et de la logistique. Ces derniers cherchent à la fois à accompagner les premiers dans leurs mouvements, dans le transport et la gestion de leurs flux de marchan-

disés mais aussi à saisir les opportunités de développement des zones portuaires, des parcs logistiques et de l'hinterland. A titre d'exemple, et sur certaines lignes maritimes sur l'Afrique, les armateurs qui utilisaient des porte-conteneurs de 3 000 EVP affrètent aujourd'hui des navires qui dépassent les 10 000 EVP et cette évolution va crescendo. Pour cela, des pays africains, particulièrement ceux de la façade ouest du continent, sont en train de mettre en place des terminaux à conteneurs en eaux profondes, souvent selon un processus de mise en concession privée. Par ailleurs, le souci de rentabilité, à travers la massification des flux, explique aussi la constitution depuis ces 3 dernières années des alliances entre les compagnies de fret maritimes.



VOS OPÉRATIONS ENTRE LES MAINS D'UN EXPERT

Présente dans les 10 principaux ports du Royaume, Marsa Maroc offre des solutions logistiques en mesure de répondre à l'ensemble de vos besoins. Services aux navires et aux marchandises, services logistiques connexes ou encore information en temps réel, nous mettons à votre disposition des prestations complètes avec toute l'expertise de près de 50 ans d'expérience. Outre notre expertise dans la gestion portuaire, nous attachons une importance particulière à la qualité de nos équipements et la qualification de nos équipes, avec pour seul objectif de vous apporter toujours satisfaction.

**Marsa
Maroc**



Terminal à conteneurs d'Abidjan

Il y a lieu également de préciser que la présence de plus en plus marquée en Afrique des acteurs mondiaux du transport et de la logistique est motivée par l'effort accompli et en cours de désenclavement du continent à travers le développement des axes routiers et ferroviaire à l'intérieur des terres, ainsi que les infrastructures logistiques, les ports secs, les zones de stockage. Les règles douanières restent malheureusement une problématique commune à tous les pays.

LA : Confirmez-vous que le transport et la logistique constituent le levier d'amélioration de la rentabilité et du service clients ?

A.B. : En effet, dans un environnement en constante mutation et une conjoncture économique difficile, bien des entreprises cherchent à identifier des pistes d'amélioration potentielles. Dans ce cadre, la logistique doit être considérée comme un atout stratégique pour en faire un avantage concurrentiel et contribuer ainsi à la maîtrise des coûts, au développement des ventes, à la réduction du besoin en fonds de roulement et à l'accroissement de la rentabilité à court, moyen et long terme.

LA : Croyez-vous que la dimension méditerranéenne et africaine est une destination qui s'inscrit

naturellement dans le sens des mutations actuelles et qui répond aux besoins exprimés par les professionnels du secteur ? Si oui, comment ?

A.B. : Il est indéniable que le nouveau contexte économique international milite en faveur de la construction d'une zone de partenariat-échange euro-méditerranéen-Afrique, suffisamment stable et performante pour être en mesure d'aborder la mondialisation à compétitivité égale avec la zone asiatique et la zone américaine. Durant la dernière décennie, le Maroc a exprimé sa volonté politique et a opté pour le renforcement de ses liens économiques avec l'Afrique à travers aussi bien la négociation et la conclusion de plusieurs accords commerciaux, que les initiatives entreprises par le secteur public et privé. Le Maroc a ainsi donné le ton d'un nouveau cap vers une coopération Sud-Sud plus marquée, érigée en choix stratégique par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans une logique d'échanges commerciaux mais aussi dans une logique de co-développement. Dans ce cadre, l'Afrique qui recèle des possibilités insoupçonnées de croissance, jusqu'ici insuffisamment ou mal exploitées, représente certes de nouvelles opportunités d'affaires pour les professionnels du secteur qui ont multiplié les démarches sur ce continent en investissant, en s'implantant et en nouant des relations de partenariat avec leurs homologues africains.

LA : Entre autres avantages, le transport et la logistique permettent un avantage certain dans le pilotage des flux, l'optimisation des stocks, la planification, la maîtrise des coûts, le développement des ventes ou la réduction du besoin en fonds de roulement. Quelles sont les dernières implantations qui vous ont marqué au Maroc et plus généralement en Afrique ?

A.B. : Outre la SNTL (Ndlr : Société nationale de transport et de logistique), un succès retentissant, le port sec MITA, filiale de l'ONCF (Ndlr : Office nationale des chemins de fer) mérite de figurer parmi ces implantations qui m'ont marqué. Mais ce ne sont pas les seules, les réalisations dans ce sens ne manquent pas. En termes de projets, citons l'exemple de Décathlon qui envisage de s'installer sur 27 000 m² à Tanger...

Propos recueillis par Daouda MBaye

La logistique doit être considérée comme un atout stratégique pour en faire un avantage concurrentiel.

Bio-express

Abdelali Berrada est diplômé de l'Université Paris IX Dauphine et de l'Institut des administrations des entreprises de Paris. Après une vingtaine d'années dans l'enseignement et dans l'industrie, il a lancé en 2005 le Salon international du transport et de la logistique et œuvre, depuis, pour à la fois fédérer la communauté lo-

gistique et le développement de la culture logistique au Maroc.

Par ailleurs, Berrada est, depuis 2004, expert en réseaux d'entreprises et clusters au sein de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel.

Office National Des Aéroports



Une expertise **M★ROCAINE**
au service du développement
du Transport et du Fret aérien
en Afrique



Constantin Kubeterzié Dabire «Les PPP, une solution pour le financement de projets»

Dans cette interview, Constantin Dabire, expert-comptable, spécialiste en financement et montage de projets en Partenariat public-privé (PPP), nous parle des enjeux du financement des infrastructures en Afrique. Il propose aussi des pistes de solutions pour mieux réussir les PPP.

Constantin Kubeterzié Dabire, expert-comptable



Les Afriques : Beaucoup considèrent que les PPP sont un facteur déterminant pour favoriser le développement des infrastructures en Afrique. Selon vous, quels sont les enjeux de ces partenariats et comment les réussir ?

Constantin Kubeterzié Dabire : Effectivement les PPP (partenariat public-privé) sont un enjeu majeur. Dans un premier temps, c'est une alternative à la privatisation des entreprises. Dans les années 1990 avec les différents programmes d'ajustement structurel que nos

Les PPP est une alternative à la privatisation des entreprises.

Financement des infrastructures, un défi pour le continent

La question du financement des infrastructures est une problématique d'actualité en Afrique où les Etats manquent souvent de moyens. Pourtant le déficit en infrastructures est l'un des principaux freins pour le développement du continent. Dans un contexte où les Etats africains sont souvent obligés de se soumettre aux conditions des bailleurs de

fonds (notamment les institutions de Breton Woods), les partenariats public-privé (PPP) pourraient être une solution alternative pour réaliser des projets d'infrastructures et de combler le déficit du continent sur ce plan. Les besoins de financement en infrastructures atteignent 100 milliards de dollars par an pour le continent.

SUNU Assurances

*L'assurance d'être en de bonnes mains
où que vous soyez*



Dans la vie, nous avons besoin de gens qui nous tendent la main, nous donnent un coup de main ou nous aident à prendre notre bonheur en main. **SUNU Assurances s'engage à être toutes ces personnes à nos côtés, près de chez nous dans 11 pays d'Afrique.** Pour travailler, vivre, avancer en toute sérénité, **SUNU Assurances nous assure d'être en de bonnes mains.**

Bénin : (229) 21 30 02 12

Burkina Faso : (226) 25 33 37 11 - 25 30 25 12

Cameroun : (237) 2233 42 12 46

Centrafrique : (236) 21 61 31 02

Côte d'Ivoire : (225) 20 31 04 00 - 20 25 18 18

Gabon : (241) 01 74 34 34

Guinée : (224) 666 10 10 27

Mali : (223) 20 22 08 02

Niger : (227) 20 73 41 75 - 20 73 40 71

Sénégal : (221) 33 889 00 40 - 33 889 62 00

Togo : (228) 22 21 51 94 - 22 21 10 34

www.sunu-group.com



Notre métier, l'assurance.

Des projets structurants



Etats ont connus, les pays ont été obligés sous la pression des institutions de Bretton Woods de privatiser, notamment des entreprises à caractère stratégique, alors qu'il ne fallait pas le faire. Aujourd'hui avec les PPP, on pourrait éviter la privatisation de certaines entreprises et mettre en place un cadre pouvant permettre le financement de ces entreprises et la réalisation de projets structurants. Cela permettrait de contourner la difficulté de la privatisation. Les PPP sont un enjeu pour le financement des investissements publics notamment dans un contexte de raréfaction des ressources financières d'origine publique pour le financement des infrastructures. A travers les PPP, on peut mobiliser des ressources privées pour réaliser un projet. Les PPP deviendraient un enjeu pour le financement de projets économiques à rentabilité avérée, ce qui permettrait aux Etats de pouvoir financer avec des ressources publiques des projets sociaux. Enfin, à travers les PPP, les Etats qui font venir des opérateurs privés dotés d'une expertise avérée dans leur domaine de compétences contribuent en même temps à innover

dans certains secteurs. En effet, le privé vient le plus souvent avec une solution innovante ou une technologie, un savoir-faire qui n'est pas toujours maîtrisé par le secteur public. Ceci dit, les partenariats peuvent être considérés comme un élément essentiel dans le financement des infrastructures en Afrique et surtout les infrastructures économiques.

Par ailleurs, pour réussir le montage d'un projet en PPP, il faut rappeler un certain nombre de conditions, et dans mon ouvrage sur le financement de projets en PPP nous parlons un peu de ces éléments. Dans un premier temps, il faut mettre en place un cadre législatif réglementaire dédié à ce type de financement, un cadre qui puisse attirer les investisseurs privés étrangers à venir investir dans un pays, dans une zone. Cet élément est assez important. Dans un second temps, il faudra étudier la faisabilité des projets en PPP.

LA : Vous parlez de faisabilité de projet en PPP, pouvez-vous nous expliquer davantage ?

C.K.D. : On ne peut pas réaliser tout type de projets

Mettre en place un cadre législatif réglementaire dédié à ce type de financement, un cadre qui puisse attirer les investisseurs privés étrangers.

Bio-express

Constantin Kubeterzié Dabire est expert-comptable, spécialiste en financement des infrastructures et montage de projets en partenariat public-privé. Il est cadre supérieur dans une banque de développement en Afrique subsaharienne. Il cumule plus d'une quinzaine d'années d'expérience dans les domaines du conseil aux entreprises et d'évaluation de projets. Il est par ail-

leurs chargé de cours au sein d'instituts supérieurs privés au Burkina Faso et au Togo. Constantin Kubeterzié Dabire est auteur de deux ouvrages dans son domaine d'expertise : «Financement d'un projet de partenariats public-privé (PPP)» et «Le conseil financier», des livres dans lesquels il livre des astuces et techniques sur le financement et la formulation de projet de type PPP.

Au Sénégal, si vous remarquez aujourd'hui, quand vous êtes investisseur privé, on vous oblige à intégrer dans votre société de gestion des privés sénégalais au niveau des partenariats.

en PPP. Donc, il s'agit de faire ce que l'on appelle «études préalables», des études qui vont démontrer la faisabilité d'un projet, et surtout qui vont faire une répartition des risques, notamment partenaire privé-partenaire public, et qui vont démontrer qu'en réalisant un projet en PPP, il devient plus intéressant. Il permet de maîtriser le coût, il a une rentabilité avérée par rapport à la réalisation du même projet à travers la maîtrise d'ouvrage publique. Le PPP doit être un avantage comparatif pour un Etat.

LA : Alors, dans quel type de projet préconisez-vous le recours au PPP ? Et dans quel cas faudrait-il confier le projet au privé ou à l'Etat ?

C.K.D. : Tout dépend des pays. Certains pays ont privilégié des secteurs pour initier des projets en PPP et dans beaucoup d'autres, notamment en Afrique noire, le secteur minier n'est pas toujours dans le giron du secteur privé, il est géré directement par les Etats, pour des raisons spécifiques. Mais on a aussi des pays qui ont décidé de faire du secteur minier un secteur de PPP. De façon générale, vous verrez que ce sont les secteurs de l'énergie, des transports, les télécoms qui sont privilégiés pour les PPP. On commence également à trouver des projets en PPP dans le secteur éducatif, la santé. Normalement, tout secteur d'activité économique peut faire l'objet d'un PPP. Il suffit seulement d'identifier les projets susceptibles d'être montés en PPP, de s'assurer qu'on peut capter des investisseurs privés qui ont un savoir-faire et disposés à venir réaliser le projet, à le financer, à assurer la maintenance. Dans les pays occidentaux, aux Etats-Unis par exemple, on a même des projets en PPP de façon indirecte dans le domaine de la défense nationale.

LA : Un autre problème soulevé par les professionnels africains dans le cadre des PPP porte sur le fait que souvent ce sont les multinationales qui bénéficient de contrats importants. Comment faire pour que les contrats puissent aussi bénéficier au tissu privé local ?

C.K.D. : Votre question est pertinente. Les multinationales certes bénéficient de contrats PPP dans nos pays, parce que le plus souvent elles ont une expérience avérée, elles ont cette latitude de pouvoir mobiliser des capitaux étrangers à moindre coût, donc elles sont sûres d'être compétitives. Mais de plus en plus vous remarquez, il y a des projets de taille moyenne (des projets de 10, 15, 20 milliards de francs CFA,) que l'on peut faire en PPP. Et pour ces projets de taille moyenne, les multinationales ne sont pas toujours intéressées, elles viennent beaucoup plus pour les projets de taille critique. On pourrait mettre en place un cadre législatif réglementaire qui prévoit que toute multinationale qui arrive dans un pays puisse s'associer avec une entreprise, des partenaires privés locaux. On le voit un peu au Sénégal, si vous remarquez aujourd'hui, quand vous êtes investisseur privé, on vous oblige à intégrer dans votre société de gestion des privés sénégalais au niveau des partenariats. Le Sénégal a pris cette mesure souvent critiquée, mais je pense qu'elle peut être une solution palliative à ce facteur-là. Les Etats doivent faire confiance au secteur privé local pour lui confier assez de missions et des projets qui peuvent être montés en PPP. N'oublions pas le moteur de la croissance d'un pays, ce ne sont pas les grandes entreprises, ce sont beaucoup plus les PME et les entreprises du secteur informel. Et en cela, il faut trouver un mécanisme de montage pour impliquer aussi bien les PME que le secteur informel.

Propos recueillis par Ibrahim Souleymane

Dakar, capitale du Sénégal





France

Le 13 novembre 2015. Evacuation de la rue Oberkampf, non loin de la salle de concert du Bataclan dans le centre de Paris. Quelque 129 personnes ont été tuées dans une série d'attentats terroristes, ce même jour.





Maroc Le soufisme à l'assaut de l'obscurantisme

Yasmina Sbihi, auteure de l'ouvrage «Sur les pas de Sidi Ahmed Tijani», sous-titré «Voyage dans sa zaouia aux 4 coins du monde», et non moins architecte, a partagé, le 17 novembre à Casablanca, au cours d'une conférence sur «Architecture et créativité : Amour et beauté dans l'acte créatif», son cheminement dans le tariqa tijania...



Une vue de la conférence

En ces temps de troubles, avec des fous de Dieu s'acharnant sur des victimes innocentes ou s'employant à détruire des mausolées, Yasmina Sbihi, qui vient de publier «Sur les pas de Sidi Ahmed Tijani», Voyage dans sa zaouia aux quatre coins du monde, entend toucher les cœurs. Comme elle l'a si bien signifié, cette architecte de profession, qui a opté pour la tariqa tijania, écrit pour toucher les cœurs et éveiller les esprits sur l'intérêt et l'urgence de la préservation d'un patrimoine sacré menacé. Contrairement à ceux qui sèment la haine, elle milite pour l'amour, loue l'élan vertueux de la beauté et le soufisme (perfection du comportement et de la foi). Des centaines de mil-

lions de Tijanes, à travers le monde, sont dans le même sillage.

Les chemins de l'excellence

A Casablanca, l'auteure du livre a d'abord tenu à définir la cosmogonie qui sous-tend l'Islam, représentée par un cercle ou une sphère - c'est selon - dont la circonférence serait la Charia et le centre la science ésotérique. Dans cette quête, allant de la lumière à la vérité vraie, le passage de la périphérie vers le centre se fera par les tariqas (chemins). Très schématiquement, elle les a assimilées aux rayons liant le cercle au centre... les 3 stades de la recherche permanente de perfectionnement, passant par la soumission (Islam), la foi (Imane), à

La Zaouia Tijania à Fès



l'élévation spirituelle supérieure (Ihsane). Fort pédagogique, une telle représentation a conquis plusieurs personnes dans l'auditoire qui ont, par la suite, apporté des témoignages poignants.

Yasmina Sbihi a d'autant plus convaincu qu'elle a admis qu'il existe autant de chemins que d'individus... rien n'est imposé ! Modestement, l'auteure a avoué n'avoir ni une prétention littéraire, encore moins scientifique dans sa démarche. Elle a aussi précisé que son ouvrage n'est pas un livre de dogmes, mais qu'il est mû par une intention de partager une expérience, un parcours. Justement, en 3 parties, Yasmina Sbihi y relate des témoignages de cheikhs (guides religieux) dans différentes zaouias, le récit de son cheminement personnel, sa vision du soufisme, et sa motivation de rapprocher les gens, une façon de semer l'amour. Liant le spirituel au temporel et le matériel à l'immatériel, elle a rappelé que l'acte de bâtir n'est pas neutre, dans la mesure où il est humainement engagé. Compte tenu du fait que l'être humain est créé par Dieu (Jamal, Karam, Wadoud, ...), l'analogie de l'érection des zaouias est vite trouvée avec l'architecture. En effet, professionnelle jusqu'aux bouts des ongles, l'auteure a soutenu que l'architecture est à l'image de la culture de la communauté qui en détermine autant la forme que la fonction.

Entre Beauté et Amour

Imbus d'une voix qui exige un minimum de temps pour assurer ses 2 Lazim (à raison de séries

de 300 litanies matin et soir, respectivement pour le Repentir, la Salat ul Fatihi et de l'Unicité de Dieu ou Tawhid) et d'une Wazifa quotidienne, les adeptes de la tariqa tijania trouvent pourtant après leurs 5 prières, la 25^{ème} heure, dans un monde où le temps manque. En suivant les pas du maître, l'auteure de cet ouvrage initiatique a senti le devoir de témoigner et de partager. Au cours de son périple dans les différentes villes, à Fès, à la Mecque, en passant par Casablanca, Rabat, Marrakech, Aïnou Maddy, son lieu de naissance, aux différentes zaouias en Algérie, en Tunisie, en Egypte, à Tivaouane, Dakar, ou Kaolack au Sénégal, ou à Médine, elle a été imprégnée à la fois des lieux et de l'esprit des lieux implantés par le guide spirituel ou par ses disciples. L'ouvrage est par conséquent un appel pour contrer la montée des terrorismes qui comptent démolir les lieux sacrés. Pour la défense d'un tel patrimoine, Yasmina Sbihi est loin d'être seule. Avec la création de la Fondation Ribat Al Mahaba (les liens de l'amour), elle s'entoure d'alter ego pour réussir ce combat. D'ores et déjà, un projet de Rallye des Zaouias est dans le pipe. Aussi, des membres ont déjà lancé un vibrant appel, afin que les intellectuels s'engagent dans cette voie, surtout ceux qui habitent et construisent (les architectes). Dans ce chapitre qui consiste à descendre sur le terrain social, du 11 au 13 décembre, trois Journées d'études sont annoncées dans la région de Aïn Atta, dans le Maroc profond.

Daouda MBaye, Casablanca

En suivant les pas du maître, l'auteure de cet ouvrage initiatique a senti le devoir de témoigner et de partager.

Attentats Paris

Flash-back sur l'assaut de Saint Denis

Quelques jours après les terribles attentats qui ont coûté la vie à 129 personnes dans la capitale, l'enquête progresse. Outre Salah Abdeslam toujours en fuite, l'assaut donné très tôt le matin du 18 novembre au 8 rue du Corbillon à Saint-Denis aux portes de Paris a retenu l'attention. Deux terroristes et 7 autres interpellés...



Des éléments des forces de l'ordre pendant l'assaut

Quelque 5 jours après les attentats de Paris, qui ont coûté la vie à 129 personnes, l'enquête avançait à grands pas. Si dans un premier temps, tous les regards se sont tournés vers Salah Abdeslam, dont le frère Brahim Abdeslam se trouvait à ses côtés dans la préparation des attentats, dans la nuit de mardi 17 novembre à mercredi 18 novembre, le gros des forces du Raid et de la BRI (Brigade de recherche et d'intervention) ont ciblé un certain Abdelhamid Abaaoud, cerveau des attentats et «annoncé» au 8 rue du Corbillon à Saint Denis. Au cours d'une intervention qui a duré de 4h du matin (3 h GMT) à 13 h, une dame qui logeait le fu-

gitif, au dernier étage de l'immeuble en question, a déclenché sa ceinture d'explosifs, tandis qu'un terroriste a été tué par un sniper de la police. Sept autres terroristes et Jawad Bendaoud, logeur de deux autres terroristes, ont été interpellés. Au cours de cette opération, pendant laquelle il y a eu un échange de tirs nourris, 5 policiers ont été légèrement blessés et un chien du Raid a été tué. Le procureur de Paris, tout comme le ministre français de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, se sont bien gardés d'annoncer la prise ou la mort du fugitif Abdelhamid Abaaoud, laissant le soin à la police scientifique de faire son travail...

La vie reprend son cours à Paris

Après ces derniers événements, dans la commune qui a été bouclée, pendant plus de 15 heures, les activités ont repris petit à petit. Notons que le maire de Saint Denis avait pris la précaution d'aviser ses administrés pour éviter toute panique et afin qu'ils respectent les instructions et restent calfeutrés chez eux le temps que l'assaut se termine.

Par ailleurs dans Paris, la vie a aussi repris son cours normal. Les cafetiers et autres artisans n'ont pas manqué d'imagination pour appeler les Parisiens à retrouver leurs habitudes, et à retourner sur les terrasses. C'est dans cet esprit que l'opération «Tous en Terrasses» avec le slogan «Même Pas Peur» a permis aux cafetiers parisiens de retrouver leur clientèle. Des Français qui veulent retrouver de la quiétude alors même que les hommages continuent de pleuvoir. Le dernier en date, et peut-être le plus remarqué : celui des supporters anglais à Wembley (Londres) qui ont entonné avec leurs homologues français la Marseillaise, en signe de solidarité.

Rudy Casbi, Paris



Mauritanie

Des relents de l'esclavage

Les droits humains et les tensions sociales en République islamique de Mauritanie sont toujours à l'ordre du jour. Les cas de l'emprisonnement de Biram Ould Dah et de la condamnation à mort de Mkhaitir en témoignent. Analyse du Dr Mariella Villasante Cervello¹ (2^{ème} partie).

Un autre entretien a été rapporté par le CRAN, celui qui eut lieu avec le secrétaire général de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Déthié Mamadou Sall, celui-ci déclara : «La Mauritanie partage le fléau de la discrimination, l'État a proscrit ces pratiques. Elles n'ont donc rien d'institutionnel. La volonté politique est manifeste, mais les séquelles demeurent. (...) la loi de 2007 existe, elle doit être mieux connue. La notion d'esclavage doit être mieux définie et la société civile doit pouvoir se porter partie civile.» (Rapport CRAN : 9-10) [C'est moi qui souligne].

Ces propos laissent voir une position plus nuancée des problèmes de discrimination et d'esclavage dans le pays, qui contrastent avec celle de la présidente de CNDH, Irabiha mint Abdel Wedoud, qui nie purement et simplement ces problèmes, comme on le verra plus loin. Je remarquerai ici que la notion d'esclavage et de discrimination est clairement énoncée dans la loi de 2007 : «Article 2 : L'esclavage est l'exercice des pouvoirs de propriété ou certains d'entre eux sur une ou plusieurs personnes. L'esclave est la personne, homme ou femme, mineur ou majeur, sur laquelle s'exercent les pouvoirs définis à l'alinéa précédent.

Article 3 : Est interdite toute discrimination, sous quelque forme que ce soit, à l'encontre d'une personne prétendue esclave.»

Mamadou Sall a signalé également les difficultés juridiques et financières pour porter plus loin la loi de 2007, qui reste peu appliquée et peu connue des magistrats et des populations. La loi reste en effet lettre

La loi reste en effet lettre morte, et ne tient pas compte des conditions de l'affranchissement, ce qui veut dire qu'aucune mesure d'accompagnement n'a été proposée.

morte, et ne tient pas compte des conditions de l'affranchissement, ce qui veut dire qu'aucune mesure d'accompagnement n'a été proposée pour les personnes qui ne sont pas «esclaves» mais affranchis, dépendants des anciens maîtres. En revanche, la loi tient compte et punie les faits associés au statut d'extrême dépendance : les mauvais traitements physiques, l'appropriation illicite des biens des esclaves, le contrôle des mariages des femmes esclaves, la filiation des enfants qui suit désormais la lignée paternelle (et non maternelle comme il est habituel pour les esclaves), et le viol des esclaves.

De son côté, le ministre de la Justice a tenté de minimiser la situation de l'esclavage en Mauritanie, affirmant que «toutes les sociétés du monde ont des problèmes d'inégalités sociales, esclavage, racisme. Il en va de même pour tous les pays africains.» En Mauritanie «il y avait de l'esclavage», ajoutant que toutes les communautés noires ont aussi des esclaves. D'après lui :

«Les contradictions de cette société ne sont pas celle que l'on croit. Il y a de castes qui continuent à se combattre par exemple chez les Soninké et les Peuls. Le tribalisme est plus dangereux que les séquelles de l'esclavage. Le nationalisme négro-africain face au chauvinisme arabe ; ce sont là des situations bien plus préoccupantes.» (Rapport CRAN : 13-14). [C'est moi qui souligne].

Or, nous savons que les inégalités sociales n'impliquent pas l'esclavage et les situations de marginalisation des personnes d'origine ou de condition servile, mais aussi les «castes», sur lesquelles on reviendra plus loin. Et si le tribalisme et les oppositions ethniques sont aussi

Au Yemen, au XIII^e siècle. Tirée du Maqamat d'Al-Hariri, manuscrit médiéval, cette illustration montre un marché d'esclaves de Zabid, deuxième ville du pays. Le géographe Edrisi affirme qu'ils sont le seul «produit» d'importation [Malek Chebel, nawaat.org]



source de tension sociale, ils ne représentent pas le principal pôle de lutte de classements actuel dans le pays. Le ministre de l'Intérieur a exprimé son adhésion aux programmes de l'État pour lutter contre «les séquelles de l'esclavage», et a nié l'existence du racisme :

«Le racisme n'existe pas grâce à l'islam. La loi interdit les discriminations. Cette question ne se pose pas en Mauritanie. La plupart des imams sont aujourd'hui des descendants d'esclaves. Ils connaissent le Coran. Tout le monde peut pratiquer le métier qu'il veut ; ne vous fiez donc pas aux propos de certaines associations ; allez dans le pays voir la vérité des choses ; je parle d'égalité réelle.» (Rapport CRAN : 15) [C'est moi qui souligne]. L'idée que le racisme n'existe pas «grâce à l'islam» est ancienne et totalement fautive. Et même si la loi moderne interdit les discriminations, cela n'implique pas qu'elles soient actualisées au sein de la société conservatrice mauritanienne, notamment vis-à-vis des Noirs. Malek Chebel écrit à ce propos :

«Sur le plan des représentations, on doit constater que le regard négatif porté sur le Noir s'est cristallisé depuis l'Antiquité, ce que la tradition arabe, puis la doxa musulmane n'ont fait qu'entériner. (...) Si nombre de musulmans ne voient là qu'une vétillerie qui ne mérite pas qu'on s'y attarde et la prenne au sérieux, beaucoup d'autres, noirs de peau ceux-là, en souffrent terriblement et commencent à le dire. Ce tabou se dissimule dans les replis d'une fausse certitude selon laquelle, en islam, il n'y aurait ni esclavagisme, ni ostracisme, ni même racisme, hypothèse naïve, à l'évidence, qu'un

auteur comme Bernard Lewis, dans *Race et couleur en islam* [1982] déconstruit avec son habituelle dextérité. Sans être particulièrement raciste, l'islam a développé une culture de la race, au moins pour la condamner aux deux plans fondateurs que sont la théologie et la spiritualité. Aux yeux des théologiens, le critère de la peau noire n'est pas pertinent, pas plus devant le juge, que devant l'imam au moment de la prière. Mais la société ne l'entend pas de cette oreille, qui cultive une très nette opposition entre croyants blancs, souvent arabes, turcs ou persans, et croyants noirs, souvent africains. Car le Noir est toujours l'esclave. (...)

Ce qui est certain, c'est que l'opposition Blanc/Noir équivaut en tous points à l'opposition maître/esclave, un classique ! Il n'est nul besoin d'ailleurs de dire 'abd (esclave) : il suffit de dire «Noir». (...) La chronique arabe a nourri et cultivé cette opposition. (Chebel 2010 : 45-46, 47).

L'historien Bernard Lewis, dont les travaux sont mal connus en Mauritanie¹⁶, a posé en effet le lien entre le racisme anti-Noir et l'esclavage ; qui a largement cours en Mauritanie. Cela étant, les mélanges matrimoniaux entre les bidân et les esclaves- concubines ont donné une coloration largement nuancée aux Mauritaniens. Ainsi, si les termes «hrâtin» et «kwar» (noir) s'utilisent de manière indistincte dans les échanges entre bidân, se sont les manières, l'éducation et les habits de chaque personne qui explicitent leur insertion statutaire.

Le racisme ordinaire en Mauritanie est dénoncé par les associations anti- esclavagistes, mais aussi par des per-

Le racisme ordinaire en Mauritanie est dénoncé par les associations anti-esclavagistes, mais aussi par des personnalités officielles, comme le président de l'Assemblée nationale, Messaoud ould Boulkeyr.

16 Lewis, *Race et couleur en pays d'islam*, (1971) 1982 ; *Race et esclavage au Proche-Orient*, (1990) 1993.

Le président du Sénat, Mohamed El-Hacenould El Haj, a déclaré que les séquelles de l'esclavage existent encore, mais la pratique traditionnelle n'existe plus.

sonnalités officielles, comme le président de l'Assemblée nationale, Messaoudould Boulkeyr, qui a été aussi interrogé et qui déclara :

«Le problème de l'esclavage et de ses séquelles existe. Je suis le fondateur du mouvement contre l'esclavage en 1978 [El Hor]. Nous sommes nombreux à penser que l'esclavage continue ici. Il n'y a pas de chaînes en fer, mais des chaînes religieuses. (...) Les discriminations existent aussi entre Arabes et non-Arabes. L'esclavage a toujours empoisonné la structuration de l'État et de la société. (...) En 2007 j'ai demandé aux autorités de transition de modifier la constitution, le chef de l'époque a réagi de manière réactionnaire. Sa réponse était choquante. Aujourd'hui, sur le plan juridique, on a vraiment avancé, malgré les négationnistes. On a réussi à faire voter cette loi et à qualifier l'esclavage de crime contre l'humanité.» (Rapport CRAN : 16-17) [C'est moi qui souligne].

Messaoudould Boulkeyr souligne avec raison l'importance des «chaînes religieuses» dans la continuité de l'esclavage, on vient de voir en effet la position ambiguë du Coran sur le thème, et la production de textes juridiques qui le légitiment. En Mauritanie, les oulémas produisent un double discours, celui qui condamne l'esclavage, et celui qui le légitime.

Le président du Conseil constitutionnel, Sghairould M'barek, qui s'est présenté comme descendant des hrâtin, a exposé ses vues plus nuancées, reconnaissant que certains se sont servis de l'islam pour préserver des intérêts, mais que le problème demeure sur le plan des mentalités car en Mauritanie «on est conditionné par la stratification sociale». Il considère que deux facteurs pourraient atténuer le problème de l'esclavage : convaincre les oulémas de participer dans le débat, et former les magistrats car, à sa connaissance, on n'a pas vu de condamnations pour esclavagisme jusqu'à pré-

sent. Et il a insisté pour mettre à contributions les religieux (oulémas, marabouts et imams) car «leur influence est grande» dans le pays et certains n'ont aucun lien avec l'État, «il faut qu'ils battent campagne», «ce serait une avancée importante dans le changement des mentalités. Leur classe a soutenu l'esclavage pendant longtemps, c'est difficile de se dédire, mais le monde a changé, il faut accepter que les gens soient égaux.» La priorité pour aider les hrâtin est le soutien économique et l'éducation (Rapport CRAN : 17).

De son côté, le président du Sénat, Mohamed El-Hacenould El Haj, a déclaré que les séquelles de l'esclavage existent encore, mais la pratique traditionnelle n'existe plus, insistant sur l'ouverture démocratique et sur la Conférence nationale de 2005, qu'il présente comme une forme de «commission de vérité et réconciliation». La comparaison est cependant hors propos car les commissions de ce genre mènent des enquêtes approfondies sur les faits violents et sur les violations des droits humains, posant les bases d'une justice réparatrice et juste pour les victimes. Or rien de cela n'a jamais été entrepris en Mauritanie.

Le CRAN a tenu à rendre visite également à l'ambassadeur de France en Mauritanie, Hervé Besancenot, qui a tenu un discours diplomatique arrangeant avec la position officielle du gouvernement.

Le président de SOS-Esclaves, Boubacarould Messaoud, a fait des déclarations qui dénoncent l'esclavage et les discriminations :

«Toutes les populations mauritaniennes considèrent que [l'esclavage] est une chose banale. La dimension religieuse est forte. L'assujettissement est complet grâce au consentement des esclaves. Il y a absence de toute idée de révolte, je suis descendant d'esclave. Tous mes professeurs me l'ont reproché : «celui qui ne parle pas de l'esclavage ne veut pas que la Mauritanie avance». (...)»

Assemblée nationale de la Mauritanie



Messaoud ould Boulkeir,
président de l'Assemblée
nationale



Les travaux historiques montrent bien que l'administration coloniale a toléré les hiérarchies et l'esclavage, tout en essayant de protéger certains esclaves dans les villages de liberté.

Il y a aussi des comportements discriminatoires partout. Le terme kori [noir de condition servile] établit une distinction entre noirs et blancs en Mauritanie. (...)

Nous réclamons l'application stricte des lois. Les esclavagistes doivent comprendre que l'esclavage n'est plus autorisé. Les juges protègent les esclavagistes. (...) Il y a tous les jours ici des contrôles au faciès, certains Noirs sont contrôlés parce qu'ils ont un boubou maure ; suivant l'habillement, il y a discriminations, l'habit maure protège des discriminations au quotidien.» (Rapport CRAN : 26-27) [C'est moi qui souligne].

De fait, Messaoud laisse comprendre que l'assujettissement des personnes est associé à la religion, une hypothèse intéressante qui devra être mieux examinée dans un travail ultérieur. Il pose également le problème des lois qui restent sans application, et critique la terminologie qui considère seulement les personnes «présumées esclaves», ce qui à son avis exprime l'hypocrisie des législateurs. Il demande aussi que le décret d'application soit promulgué en tenant compte des indemnités et des réparations, suivant l'exemple de la loi de l'esclavage au Niger qui reconnaît le droits des ONG de se porter partie civile, ce qui n'est pas possible en Mauritanie.

Le rapport du CRAN a enregistré aussi quelques opinions de «personnes de la société civile» mais on ne sait pas qui elles sont, ni qui elles représentent, aucun nom n'est cité. Certaines voix ont accusé l'administration coloniale française d'avoir entretenu l'esclavage, et ont dénoncé la permanence de l'esclavage et du racisme, les problèmes de pauvreté, des enfants laissés pour compte, et ont remarqué le rôle central joué par

l'IRA dans les avancées de la question.

En résumé, le CRAN a effectué une «enquête» à partir des entretiens avec plusieurs représentants de l'État, l'ambassadeur de France, et un seul dirigeant anti-esclavagiste, laissant de côté les dirigeants de l'IRA en Mauritanie, ainsi que les représentants de l'organisation à Paris. Face aux dénonciations des membres de la «société civile», ils ont demandé des «documents écrits», montrant par là leur éloignement de la réalité mauritanienne. Leurs conclusions sont franchement navrantes. D'après le CRAN le «rôle pervers de la colonisation française, qui aurait racialisé l'esclavage pour diviser les populations» n'est énoncé par aucun des interlocuteurs. Cette accusation n'a aucun fondement, les distinctions raciales étaient présentes dans les sociétés de la future Mauritanie des siècles avant l'arrivée des Européens. Les travaux historiques montrent bien que l'administration coloniale a toléré les hiérarchies et l'esclavage, tout en essayant de protéger certains esclaves dans les villages de liberté et de manière individuelle. Ainsi, le lien entre race noire et esclavage est d'abord le produit de l'histoire des Bidân, et des peuples sahariens en général. Nous avons examiné ces questions dans les livres *Colonisations et héritages actuels au Sahara et au Sahel*, et *Le passé colonial et les héritages actuels en Mauritanie* (Villasante 2007, 2014).

Selon le rapport, «Tous les experts focalisent leur analyse sur la situation des populations de culture maure, dont la partie «blanche», les beïdanés, aurait esclavagisé (sic) les noirs haratines. Pourtant il est un consensus quasi général sur le fait que les choses ne sont pas

«La Mauritanie déploie des efforts appréciables pour éradiquer les séquelles de l'esclavage».

aussi manichéennes que ça.» Il n'est pas du tout étonnant que l'on parle d'abord des hrâtin car ce sont eux le groupe servile démographiquement important dans le pays. Il n'y a aucun doute sur la soumission des hrâtin aux bidân (libres, nobles). Et on ne sait pas de quel «consensus» il est parlé.

Certes, les problèmes structureaux du pays sont le développement et l'éducation, mais il faut reconnaître qu'ils touchent de manière plus directe les populations pauvres, dont les hrâtin, ce que le rapport ne mentionne pas.

Le rapport affirme que «l'on reconnaît les efforts réalisés par le gouvernement» pour mettre fin «à ce fléau» et «assurer les libertés aux citoyens». Ce dont les représentants du CRAN témoignent, en remerciant les autorités pour leur invitation et pour leur accueil. D'après eux, «la Mauritanie déploie des efforts appréciables pour éradiquer les séquelles de l'esclavage». Ils ne reconnaissent donc pas la persistance de l'esclavage. En conséquence, la proximité du CRAN de la version officielle des autorités sur l'esclavage, le racisme et la discrimination enlève toute crédibilité à leur rapport.

LE CAS DE BIRAM OULD DAH : UN DIRIGEANT ANTI-ESCLAVAGISTE POST- MODERNE EMPRISONNÉ POUR DÉFENDRE L'ÉGALITÉ SOCIALE

Biram ould Dah ould Abeid est né libre, d'un père libéré par son maître avant sa naissance. Il a grandi dans son village natal, de Jidrel Mohguen au cours de l'année 1965 ; le village est situé à 35 km de Rosso, sur les rives du fleuve Sénégal, en face de la localité sénégalaise de Daganana. Cette zone du Trarza est un lieu multiculturel où cohabitent des Wolof, des Halpular'en, des Bidân et des hrâtin. Dans un entretien sur sa vie recueilli par Hamady Lehbouss, Conseiller du président de l'IRA, en septem-

bre 2014 [Annexe 3], il précise :

«J'ai plusieurs prénoms : Wagueye, Gueyouk, Biji, Ayninel Eyil, Biram ; le prénom le plus familier aux gens de mon village était Wagueye ; celui par lequel ma mère aimait m'appeler c'était Ayninel Eyil, littéralement «les yeux des nobles garçons». Le prénom que je porte dans mon état civil, c'est Biram qui était celui de mon oncle, le grand frère maternel de mon père, celui qui est mon homonyme ; c'est [son prénom] que mon père a préféré me faire porter à ma naissance. (...)

Ma mère est Matta, fille de Ahmedou Salem fils de Almoukhtar, fils de Abany, la mère de Matta est Aminetou fille de Ameyrat. Almoukhtar Abany grand père de ma mère était un affranchi depuis quelques générations et s'était émancipé vers le milieu du 19^e siècle. Il était rattaché à la collectivité tribale arabo-berbères des Idawali. (...)

Quant à mon père, Dah, fils de Abeid, fils de Samba, fils de Mohamed Ahmed, c'est un lignage d'affranchis de la fraction Idadhess, une composante de notoriété moyenne au sein de l'ensemble tribal arabo-berbère Awlâd Abyari, de Boutimit et de ses environs. La famille de Abeid Mouhamed Ahmed a joué des rôles militaires importants durant les guerres tribales où s'engageaient leurs suzerains Idadhess ; la mère de mon père est Katafana Traoré, jeune fille issue du village bambara de Bouboul, situé présentement sur le territoire de la République du Mali. Elle a été capturée vers la fin du 19^e siècle quand son village a été rasé par les troupes du résistant Almamy Samory Touré qui combattait l'armée coloniale française. Elle fut vendue à un arabo berbère Abdallahi Mouzdaf issu de la tribu des Idèrig vivant dans le sud-ouest mauritanien. Et, comme il est d'usage chez les arabo-berbères, Abdallahi Mouzdaf prit le soin de changer le nom de sa nouvelle esclave et l'appela Mbarka ce qui veut dire «porte

Traversée du fleuve Sénégal
par le Bac à Rosso



Les hrâtin représentent plus de la moitié de la population mauritanienne, c'est une ethnie africaine, noire, qui a subi l'occupation et le joug de colons et conquérants arabo-berbères



De fait, la socialisation des enfants classés comme hrâtin, ainsi que ceux classés «castés», se développe dans ce cadre d'affrontement cruel entre enfants libres et ceux de statut subordonné.

bonheur» en lieu et place de Katafana Traoré. Mon père et ma mère ont eu douze enfants dont trois garçons et neuf filles, je suis l'avant dernier né de cette nombreuse fratrie.»

Après une enfance passée dans le désert, suivant la transhumance de sa famille élargie, ils se sédentarisent en 1972, et en 1979 Biram commence ses études à Rosso. Dans son récit de vie, il évoque les discriminations ordinaires qu'il a du affronter à l'école de cette ville, comme les autres enfants de condition servile : «Il était loin d'être honteux ou délictueux que des élèves traitent leurs collègues de classe d'«esclave» ou «vil caste». La discrimination était légitimée par certains cours d'instruction civique et religieuse, elle était sur certaines lèvres et l'origine de la personne ainsi que son statut jouaient un rôle considérable dans ses relations avec les autres collègues [de classe].»

De fait, la socialisation des enfants classés comme hrâtin, ainsi que ceux classés «castés», se développe dans ce cadre d'affrontement cruel entre enfants libres et ceux de statut subordonné. C'est dans ce cadre là que se reproduisent les hiérarchies en Mauritanie, avec le soutien des justifications religieuses et officielles. Après avoir obtenu son Bac à Rosso, Biram s'est installé à Nouakchott en 1985, et commence ses études de Droit ; mais il ne put les continuer pour des problèmes financiers. Deux ans après il termine une formation de greffier et travaille dans les tribunaux pendant dix ans. Il retourne à l'université de Nouakchott et 2000 il obtient une maîtrise en histoire ; suivie d'un DEA à l'université Diop de Dakar. Plus tard, il épouse Leila mint Ahmed, aussi militante, et mère de leurs cinq enfants.

Son parcours de militant et de défenseur des droits des hrâtin s'est amorcé depuis sa période de lycéen à Rosso, grâce à son père Dah Abeid, qui avait pris conscience des misères de la «société esclavagiste» dans laquelle ils vivaient. Biram déclare :

«Le fait majeur qui a marqué mes études supérieures est l'affirmation de ma formation pour la carrière à laquelle mon père m'avait prédestiné, qui est celle d'un connaisseur et d'un pourfendeur éternel et intransigeant de toutes les formes d'esclavage, d'injustice et de violation de la dignité humaine. (...)

En effet, les hrâtin représentent plus de la moitié de la population mauritanienne, c'est une ethnie africaine, noire, qui a subi l'occupation et le joug de colons et conquérants arabo-berbères qui ont fondé leur mode de vie et leur code d'honneur sur les pratiques de l'esclavage, la discrimination statutaire, le préjugé de race et la préférence de naissance. Ce mode de vie dicte aux lignages arabo-berbères d'avoir dans leurs foyers des personnes réduites au rang de bête de somme qui travaille sans repos, sans salaire, qui subissent des abus sexuels et qui sont susceptibles d'être vendus, gagés, ou loués. [Ce sont] des personnes qui ont le statut de bien meuble ou immeuble, donc [biens] privés de leur bourreaux ou possédants et [qui n'ont] pas le droit [d'avoir des] papiers d'état civil. Ce sont des esclaves par ascendance, par la naissance, c'est-à-dire que ce sont des biens transmis de mère en fils entre les générations de leurs bourreaux ou maîtres car cet esclavage se transmet par la ligne de la mère, donc de l'ascendance maternelle. (...)

Mon père expliquait l'inégalité entre les hommes par le

17 Mohamed Baba, professeur à l'Institut de Chimie de Clermont-Ferrand, Document préparatif à la Rencontre-débat sur l'esclavage en Mauritanie à l'Assemblée nationale française, le 12 juin 2013. Communication personnelle, février 2015.

préjugé de supériorité qu'entretiennent les groupes dominants arabo-berbère dans notre société, il disait que l'enracinement de ces inégalités et la résignation des victimes vis-à-vis de cette ignominie est due à un matraquage idéologique et religieux des mentalités dont l'instrumentalisation de la religion est la légitimation.» En 1982, il fonde, avec d'autres collègues, le Mouvement national africain. Plus tard il milite dans l'ONG SOS-Eclaves, avant de prendre ses distances et de fonder, en 2008, un nouveau mouvement, l'Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste (IRA). Il s'agit d'un mouvement dont les discours et les méthodes sont bien plus directs que ceux adoptés jusque là, ce qui me conduit à parler d'une organisation «post- moderne».

Les revendications de l'IRA sont très clairement exposées dans leur programme politique pour l'égalité sociale des groupes serviles englobés dans le terme «hrâtin». Il s'agit d'adopter des nouvelles formes de lutte contre l'esclavage qui considèrent que les programmes étatiques — dont l'Agence nationale pour l'éradication des séquelles de l'esclavage, l'insertion des rapatriés mauritaniens du Sénégal, et la lutte contre la pauvreté, Tadamoun, créée en 2013 —, ont échoué. Ces nouvelles formes de lutte ne sont pas différentes de celles qui ont cours ailleurs, dans des pays démocratiques, parmi les partis et les syndicats, dont les manifestations pacifiques, les marches, les sit-in, les communiqués adressés à l'opinion publique et aux autorités politiques et certaines actions coup-de-poing. Biram a introduit également une modalité politique provocatrice et agressive vis-à-vis de ceux qu'il nomme «les esclavagistes bidân», qui lui vaut des critiques récurrentes. De fait, le choix politique d'un langage provocateur est destiné à «éveiller rapidement les consciences des Mauritaniens» [Entretien avec Biram, février 2013].

Les militants de l'IRA reconnaissent que les courants d'émancipation des «hrâtin» (qui englobent des esclaves, des descendants d'esclaves et d'anciens esclaves de Mauritanie), ont du mal à se détacher des deux communautés mauritaniennes, celle des Bidân (hassanophones, de statut libre), et celle des Noirs, dont les hrâtin partagent les origines ethniques¹⁷. La nouvelle identité des hrâtin, en voie de construction, est ainsi à la croisière entre ces deux groupes auxquels ils appartiennent, d'une part, par la culture et par la langue, et, d'autre part, par l'origine ethnique. Il me semble fondamental de tenir compte de ces conceptions dans les analyses académiques de l'identité contemporaine des hrâtin, qui, on le voit bien, se placent au-delà des distinctions entre «vrais esclaves» (abd) et «descendants d'esclaves» (hrâtin). Cela signifie qu'on peut distinguer les identités en voie de construction selon trois clivages : l'adhésion à la nouvelle identité des hrâtin, en dehors des «tribus» ; l'adhésion à l'ancienne identité des maîtres bidân et de leurs qabâil ; et l'adhésion à l'identité ethnique «noire», impliquant des nombreuses nuances linguistiques et culturelles. On doit tenir compte aussi des classements selon l'éducation et la richesse, même s'ils n'ont pas des retombées directes dans les classements statutaires car, comme me disait Mohamed Baba, «pour être accepté [parmi] les bidân, il faut pouvoir épouser leurs filles.» [Communication personnelle, 4 mars 2015].

L'émergence de l'IRA en 2008

L'émergence de l'IRA en 2008 a changé la donne politique en Mauritanie. Mohamed Baba, représentant de l'IRA en France, considère :

«L'IRA s'est distinguée ces dernières années par sa lutte pour l'application de la loi 2007/048 criminalisant l'esclavage et les pratiques esclavagistes. Les «gens de Biram» comme disent les Mauritaniens sont devenus le cauche-

Biram ould Dah ould Abeid



De la propriété foncière



mar des familles qui emploient, sans contrepartie, les petits ou petites hartâniyya ainsi que les esclavagistes qui maintiennent chez eux des familles d'esclaves, que ce soit dans les campagnes, ou dans les villes.

Depuis quelques mois, l'IRA axe sa lutte sur l'accèsion des hrâtin à la propriété foncière dans les zones agricoles. Elle dénonce le fait que des familles entières continuent à travailler des terres qui ne leur appartenaient pas aux yeux de l'administration.

Les dirigeants sont en prison, certes, mais ils sont en prison pour avoir entamé ce nouvel axe de lutte. Leur séjour en prison fait partie de cette lutte. La lutte pour leur libération en fait aussi partie.» [Communication personnelle, février 2015].

Les activités politiques de l'IRA ont été très mal reçues par les autorités et par une opinion publique non habituée aux discours directs sur les souffrances et les revendications égalitaires des hrâtin. En effet, Biram ould Dah a adopté une stratégie politique qui centre son discours sur la dénonciation du maintien des relations esclavagistes par des élites politiques et religieuses bidân. Raison pour laquelle on l'a accusé de racisme anti-bidân. Or, on peut observer qu'en réalité les élites bidân ne sont pas les seules à reproduire le système hiérarchique et les relations serviles, les élites noires en font de même, et les autres groupes statutaires participent de gré ou par la force de choses, au maintien des hiérarchies d'ancien régime. En conséquence on peut penser que l'expression «esclavagistes bidân» est quelque peu excessive et injuste, car des nombreux bidân rejettent et critiquent la servilité et plusieurs parmi eux ont rejoint les rangs de l'IRA.

En second lieu, Biram et les dirigeants de l'IRA ont choisi de travailler autant à l'intérieur du pays qu'à l'international, utilisant les méthodes classiques de protestation, et celles issues de la communication post-moderne (site web, communiqués de presse dans des sites d'information, reportages de presse et de télévision).

Sur le plan national, l'IRA est implantée dans toutes les villes du sud (Rosso, Boghé, Kaédi) celles du Trarza et Brakna (Boutilimit, Aleg) et de l'est (Kiffa, Néma). Au nord, elle dispose de bureaux à Nouadhibou, à Zouerate et à Atar. Sur le plan international, l'IRA dispose de bureaux au Sénégal, mais aussi aux États-Unis, au Canada, en Allemagne, en Italie et en Suisse. En France, l'IRA est une Association civile (loi 1901) implantée dans le sud et dans la région parisienne [Mohamed Baba, communication personnelle, février 2015].

En troisième lieu, très rapidement, l'IRA a recueilli toutes les revendications des exclus de la société mauritanienne, dont les communautés noires, et a commencé à canaliser les espoirs de changement des populations qui se sentent abandonnées par l'État et marginalisées. En l'absence des Forces de libération des mauritaniens (FLAM), dont les dirigeants étaient exilés en France et ailleurs, d'autres organisations ont pris la défense des droits à l'égalité sociale des Noirs mauritaniens, dont «Touche pas à ma nationalité» (TPMN), fondée en 2011 pour dénoncer la discrimination dans le processus d'enrôlement initié à cette date. Le retour des dirigeants des FLAM, en juillet 2013, n'a pas changé la donne car après quelque temps, elles se sont divisées en deux factions, dont l'une veut continuer les actions du passé (FLAM historique), et

**La dénonciation
du maintien des
relations
esclavagistes.**

La crainte des autorités mauritaniennes est de voir se renforcer un parti qui pourrait rassembler les «Noirs» du pays, largement majoritaires.

la seconde, dirigée par Samba Thiam, a décidé de se muer en parti politique pour participer aux jeux électoraux. Cependant, l'IRA a pris ses distances avec Samba Thiam et reste aux côtés de TPMN.

Enfin, l'IRA a exprimé sa solidarité avec les organisations de défense des victimes du régime de Ould Sid Ahmed Taya, dont le Collectif des victimes de la répression (COVIRE), dirigé par Kane Mohamed El Hussein. Mais aussi avec les nouvelles associations qui défendent les droits des enfants et des femmes contre la violence domestique et criminelle, dont la très influente Association de femmes chef de famille (AFCF), dirigée par la très courageuse Aminetou mint Ely Moutar [Voir mes Chroniques politiques de janvier et de juin 2013 et de décembre 2014].

En quatrième lieu, le discours politique de l'IRA dénonce non seulement les élites politiques et religieuses, mais aussi les partis de l'opposition, dont la dénonciation des discriminations et de l'esclavage est jugée tiède et sans force réelle. Sans pouvoir entrer ici dans l'analyse de cette position, on peut avancer que la radicalité du discours de Biram ould Abeid dérange surtout les politiciens qui pensaient pouvoir représenter, eux aussi, les groupes serviles de la société mauritanienne. La complexité statutaire des personnes insérées dans la catégorie «servile» est en effet difficile à évoquer dans le discours politique ; d'autant plus que les formes de dépendance varient énormément, elles peuvent aller d'une dépendance clientélaire ordinaire pour obtenir des petits services, à une dépendance marquée par la soumission aux anciens maîtres, considérés comme parents. Raison pour laquelle j'avais proposé de classer ces situations en termes de paliers de dépendance (Villasante 2000 : 277-322). En tout état de cause, l'IRA n'établit pas des

alliances avec les partis d'opposition, ce qui en fin de compte n'est pas très important depuis deux ans car ils ont décidé de ne pas participer aux élections et se sont isolés davantage.

En cinquième lieu, il faut remarquer que l'IRA n'a pas obtenu de reconnaissance officielle, alors qu'elle a été demandée formellement le 15 juin 2010 au ministère de l'Intérieur.

De plus, les tentatives pour constituer un parti politique qui représente l'IRA, mais aussi des groupes subordonnés et exclus du pays, le Parti radical pour une action globale (RAG), dirigé par Ahmed ould La-beid, se sont soldées par un échec. La demande officielle a été déposée le 4 août 2013, et aussitôt rejetée par la Direction générale des élections et des libertés publiques car les documents présentés s'opposent à la loi relative aux partis du 91.014, du 12 juillet 1994, selon laquelle «aucun parti ou groupement politique ne peut s'identifier à une race, à une ethnie, à une région, à une tribu, à un sexe ou à une confrérie». Autrement dit, le RAG a été est rejeté parce qu'il représenterait une «race», ou une «ethnie», alors que plusieurs groupes ethniques sont présents en leur sein. Il semble ainsi évident que la crainte des autorités mauritaniennes est de voir se renforcer un parti qui pourrait rassembler les «Noirs» du pays, largement majoritaires si l'on compte en leur sein des hrâtin et des communautés halpular'en, soninké et wolof.

Dans ce contexte, il y eut un fait politique étonnant, lors des élections présidentielles de 2014, la candidature de Biram ould Abeid a été acceptée et il a obtenu 8% des voix, après le parti islamiste Tawassul, devenu seconde force politique du pays.

En conclusion, nous nous trouvons devant une radicalisation de la vieille lutte de classements, au sens de

Biram ould Abeid a obtenu 8% des voix, après le parti islamiste Tawassul, devenu seconde force politique du pays



Lien de culture et d'égalité



Bourdieu¹⁸, entre les élites anciennes de toutes les communautés du pays, et les communautés subordonnées par leur insertion statutaire et/ou ethnique. L'opposition est loin d'être ethnique, elle est désormais placée dans le cadre politique de la revendication à l'égalité sociale moderne. Dans ce contexte, c'est l'égalité citoyenne et la fin de la discrimination et du racisme qui sont défendus par des mouvements comme l'IRA, et pas seulement, comme certains le pensent, le seul groupe des anciens esclaves. Une preuve évidente de ce processus est la participation importante de membres des élites bidân et noires, et des classes moyennes de toute origine, dans les rangs de l'IRA.

— Le processus de répression et la condamnation à la prison ferme de Biram ould Abeid et de ses amis : l'islam comme outil politique ?

La défense des droits humains et civiques des groupes serviles, des groupes noirs et des victimes de la répression du régime de Taya, a été traitée régulièrement par la répression brutale par les forces de l'ordre.

Les activités politiques de Biram ould Abeid lui ont valu

un premier séjour en prison en 2011. Le 27 avril 2012, Biram réalise une action à forte connotation politique, il brûle des textes de droit malékite pour dénoncer le fait qu'ils légitiment l'esclavage, et accuse les groupes religieux de la société bidân, les zwaya, de les instrumentaliser pour leur bénéfice. Le fait fut jugé scandaleux et blasphématoire, passible de la peine de mort. Il fut arrêté avec d'autres militants pour « atteinte à la sûreté de l'État », et ils furent emprisonnés pendant quatre mois¹⁹. Pourtant, il ne fut jamais interrogé sur son acte²⁰. Le procès fut annulé pour « vice de forme » par la Cour criminelle de Nouakchott ; et ils furent libérés en septembre 2012.

Comment interpréter cet acte ? D'après Biram lui-même, son objectif était « d'exprimer son rejet total de ceux qui font référence à ces livres afin de justifier l'esclavage, loin de toute compréhension de l'islam dans sa réalité. » Dans ses déclarations recueillies le 8 juin 2012²¹, dès sa prison, Biram a exprimé son regret pour la « mauvaise compréhension de l'acte » ; ajoutant que « l'islam a ouvert la voie à l'abolition de l'esclavage pour en débarrasser définitivement l'humanité. » Enfin, il a présenté ses excuses au peuple mauritanien rappelant que « les almoravides [almurabitun] avaient brûlé les livres de Ghazali pour ex-

Le 27 avril 2012, Biram réalise une action à forte connotation politique, il brûle des textes de droit malékite pour dénoncer le fait qu'ils légitiment l'esclavage.

18 Bourdieu écrit : « Pour rompre avec l'ambition, qui est celle des mythologies, de fonder en raison les divisions arbitraires de l'ordre social, et d'abord la division du travail, et de donner ainsi une solution logique ou cosmologique au problème du classement des hommes, la sociologie doit prendre pour objet, au lieu de s'y laisser prendre, la lutte pour le monopole de la représentation légitime du monde social, cette lutte des classements qui est une dimension de toute espèce de lutte des classes, classes d'âge, classes sexuelles ou classes sociales. » (Leçon sur la leçon, 1982 : 13- 14).

19 Voir l'article d'Amadou Diarra qui note que l'incinération eut lieu à Riadh le 27 avril 2012 ; Biram fut arrêté avec 10 autres personnes. L'acte provoqua un vaste mouvement de protestation de religieux, de partis et des citoyens qui ont défilé pendant plusieurs jours pour dénoncer l'action. http://cridem.org/C_Info.php?article=630110

20 Voir les déclarations de Biram lors de sa rencontre avec Ibrahima Moctar Sall, le 6 septembre 2013 : <http://odh-mauritanie.com/actualite-10148-ajd-mr-compte-rendu-rencontre-ibrahima-moctar-sarr-biram.html?m=1&a=2014>

21 Voir l'article du journal Tahalil : <http://www.journaltahalil.com/detail.php?id=6313>

22 Voir son texte dans le site «La voix des quartiers de Nouakchott», <http://www.vqnc.com/ideacuteologies-et-religions.html>

23 Il s'agit du principal ouvrage malékite pour les questions de fiqh, son auteur était l'érudit égyptien Khalil ibn Ishaq al-Jundi (m. 1365). Le livre a été traduit en français, Précis de jurisprudence musulmane, M. Perron, Imprimerie nationale, 1848-1857. Une nouvelle traduction a été effectuée par G.H. Bousquet (Alger, 1962), voir : http://hollis.harvard.edu/primo_library/libweb/action/dDisplay.do?vid=HVD&docId=HVD_ALEPH003514314&fn=permalink

primer leur rejet des théories soufies».

Un érudit mauritanien célèbre dans le pays et à l'étranger, Mohamed Mokhtar al-Shinqiti²², autorité reconnue dans le courant réformiste musulman, a exprimé des commentaires importants au sujet de l'incinération des livres, sous l'intitulé «L'histoire de l'esclavage dans les manuels malikites». Dans ce texte, il établit une distinction entre la sharia'a (le Coran et la sunna) et le fiqh, la jurisprudence, domaine des ouléma (jurisconsultes). Or, il pose d'emblée que le fiqh est un héritage humain, entaché des tares de l'époque où il a été produit. Cela remet à sa véritable place les livres des érudits qui justifient et qui réglementent l'esclavage à une époque reculée de l'histoire, tels le Mukhtasar de Khalil ibn Ishaq²³, l'un des livres brûlés par Biram ould Abeid. Dans ses conclusions, il insiste sur l'injustice qui implique l'esclavage, qui, d'après lui, n'a aucune justification légale en islam :

«En conclusion, l'esclavage en Afrique du Nord et de l'Ouest, et donc en Mauritanie, n'a aucune justification légale ni historique. Il s'agit d'une pure injustice qui perdure depuis de très longs siècles, qui a été alimentée par les guerres intestines et l'état de non droit et que la jurisprudence locale a entérinée. Il est grand temps que nous nous en repentissions et que nous demandions pardon à Allah à son propos et à propos de ses séquelles morales et matérielles qui continuent à broyer nos frères auxquels nous lient la foi, le pays et l'Histoire.» [C'est moi qui souligne].

Cela étant, al-Shinqiti considère que le repentir des maîtres doit être suivi par ceux qui ont brûlé des livres dans lesquels sont cités les noms d'Allah :

«Nous avons aujourd'hui grand besoin d'une repen-

tance générale au cours de laquelle les maîtres demanderaient pardon à Allah pour les siècles d'injustice perpétrée à l'encontre de frères et prieraient pour le salut des âmes des Anciens dont ils s'engageraient à ne pas reproduire les péchés et au cours de laquelle les auteurs de l'autodafé de provocation des ouvrages de jurisprudence musulmane demanderaient, eux aussi, pardon à Allah. Quels que soient les griefs que nous avons par rapport au contenu de ces livres et les fatwa absolument étrangères à l'esprit de l'islam qu'ils renferment, ces derniers portent entre leurs pages, les noms sacrés d'Allah, des sourates et des Hadiths.»

Les paroles de sagesse de al-Shinqiti sont malheureusement encore peu écoutées en Mauritanie, alors qu'il semble évident — des représentants de l'ONU l'ont aussi noté, comme on le verra plus loin —, que si les érudits et les penseurs musulmans s'exprimaient davantage sur l'importance de la réforme islamique, la religion musulmane ne serait plus utilisée comme un outil politique.

La reconnaissance internationale de Biram ould Abeid

Biram a reçu plusieurs prix internationaux, en 2011, il a reçu le prix des droits de l'homme de la ville de Weimar en Allemagne ; en mai 2013, il a reçu le prix des défenseurs des droits humains d'une association d'Irlande, le Front Line defenders. Biram et le vice-président de l'IRA, Brahim ould Ramdane, se montraient très fiers de ces prix pour la reconnaissance qu'elles impliquaient pour la communauté des hratin de Mauritanie [Entretien tenu en février 2013 à Nouakchott]. En juillet, il fut invité par le Congrès des Etats-Unis, où il a témoigné devant la Commission des droits hu-

Biram Dah Abeid
au Sommet de Genève
sur les Droits de l'homme
et la démocratie



Plus de régime de sujétion



mais sur le thème de l'esclavage moderne²⁴. Et puis en octobre, grâce aux démarches de l'IRA, la ville de Chicago a émis une résolution dénonçant l'esclavage en Mauritanie, et demandant au président Barack Obama de faire de la lutte contre l'esclavage en Mauritanie et dans le monde, une priorité²⁵. Enfin, en décembre 2013, Biram a reçu le prix des Droits de l'homme de l'ONU avec cinq autres lauréats²⁶. Autant de reconnaissances internationales qui ne semblent pas avoir pesé dans la décision de justice qui l'a frappé, lui et d'autres militants de son organisation.

— La «Caravane contre l'esclavage foncier et la spoliation de terres»

Après avoir organisé la Caravane de la liberté, ou Marche des esclaves, entre le 24 et le 29 janvier 2013, l'IRA a pris la tête d'un vaste mouvement de contestation des agriculteurs hrâtin et Noirs de la région du fleuve Sénégal à partir de mars 2014. Faisant un bilan de la situation du fleuve, Biram déclarait :

«[La situation] est caractérisée par le désespoir, les frustrations matérielles, le marasme et le sentiment d'écrasement de l'État et ses différents services, au lieu de représenter une lueur d'espoir ou de soulagement représentent un fardeau, une instance d'oppression dans le quotidien de populations paisibles. Ces Mauritanien, en majorité Noirs, hrâtin, peul, soninké, wolof ou bambara [mandé] subissent un régime de sujétion qui spolie les terres héritées des ancêtres et impose des brimades à la manière du système colonial. Ces multitudes anonymes ne bénéficient ni de l'éducation, de la santé, ni de l'eau potable et se retrouvent, aussi, à

merci d'intermédiaires délateurs et de politiciens véreux qui incarnent le relais de l'administration et du pouvoir dans chaque localité.» [Réseau mauritanien d'information, le 27 mars 2014].

La «Caravane contre l'esclavage foncier et la spoliation de terres» a commencé 7 novembre 2014, à la ville de Bogué et a parcouru les villages du fleuve pour arriver à Rosso le 10 novembre ; elle devait continuer à Nouakchott le lendemain, mais elle fut stoppée par l'arrestation de Biram ould Dah et d'autres militants. Il s'agissait de dénoncer l'accaparement de terres de la part de l'État et des entrepreneurs, et la situation d'injustice dont souffrent les paysans de la région.

En effet, en février 2014, l'État a attribué 31 000 hectares de la vallée, dans la moughataa de Bogue, à une firme saoudienne qui devait la mettre en valeur grâce à un investissement d'un milliard de dollars²⁷. Or, ces terres ne sont pas vides, mais incluent les aires de culture et d'élevage des villages de Mgueinat, de Bir el-Boez et de Vellouja ; des cimetières et des puits traditionnels sont également présents dans le territoire exproprié.

L'IRA exigeait la fin de ces expropriations contraires à la Loi foncière en vigueur, et la fin de l'exploitation dont sont victimes les paysans hrâtin et noirs de la vallée du fleuve, dont une portion importante paye toujours des redevances foncières aux propriétaires, dans une situation de servage patente. L'IRA appelait les paysans à occuper les terres, avec son soutien et celui des instances internationales ; et demandait à l'État la mise en place d'une véritable réforme foncière qui attribue la propriété de la terre à ceux qui la travaillent²⁸. La Loi foncière en vigueur tient compte de cette de-

24 Voir http://www.noorinfo.com/Biram-Invite-du-Congres-americain_a13973.html
25 Voir la communiqué de l'IRA : <http://www.lecalame.info/?q=node/883>, voir aussi http://www.stoppingslavery.org/uploads/2/1/2/9/21291242/lincoln_birthday_abolition_institute_awards_summary.pdf, et enfin l'article de Tisha Lewis, qui inclut un reportage sur la visite de Biram à Chicago au début décembre 2013 : <http://www.myfoxchicago.com/story/24163798/human-rights-prize-winner-visits-chicago>
26 Voir <http://www.un.org/press/fr/2013/DH5164.doc.htm>
27 Voir : http://www.noorinfo.com/Mauritanie-l-accaparement-de-terres-facilite-par-le-pouvoir_a12043.html
28 Voir les déclarations de l'IRA dans Rapid Info du 7 novembre 2014 : <http://rapideinfo.net/index.php/politique/17128-initiative-de-resurgence-du-mouvement-abolitionniste.html>

29 Voir <http://biramdahabeid.org/les-gendarmes-reprimant-la-caravane-contre-l'esclavage-foncier-et-arrestent-biram-dah-abeid/>

30 Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=U8uPREiphSU>

31 Voir <http://www.amnestyusa.org/news/news-item/mauritania-jailed-presidential-candidate-and-anti-slavery-activists-must-be-released>

32 Voir http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/01/15/mauritanie-des-anti-esclavagistes-condamnes-a-deux-ans-de-prison_4557259_3212.html

Voir aussi: <http://mondafrique.com/lire/politique/2015/01/03/esclavage-mauritanie> et <http://mondafrique.com/lire/politique/2015/01/18/mauritanie-deux-ans-de-prison-pour-des-militants-anti-esclavagistes>

mande sociale, mais elle est restée lettre morte depuis sa promulgation en 1983.

Les organisateurs de l'IRA avaient prévu que Biram oud Abeid rejoigne la caravane avant sa dernière étape dans la ville de Rosso. Or, cette marche pacifique s'est terminée le mardi 11 novembre par une répression violente des forces de l'ordre et par l'emprisonnement de Biram oud Abeid et de cinq autres dirigeants (Brahim Bilal Ould Ramdane, Khattri Rahel, Djiby Sow, Faitis Cheikhna, Mohamed Allouche). Ils ont été accusés «d'incitation à la violence, de trouble à l'ordre public, d'outrage à l'autorité et appartenance à une organisation non reconnue.» Le wali du Trarza, Isselmou oud Sidi a accusé les responsables de «faire la promotion du racisme» et d'en «appeler au spectre des événements de 1989». Des manifestations de protestation, réclamant la libération des militants abolitionnistes, se sont succédées à Rosso et à Nouakchott et des graffitis dénonçant l'incarcération de Biram sont apparus sur les façades de commissariats et des établissements publics [Voir la Chronique politique de décembre 2014, voir aussi le communiqué de l'IRA²⁹].

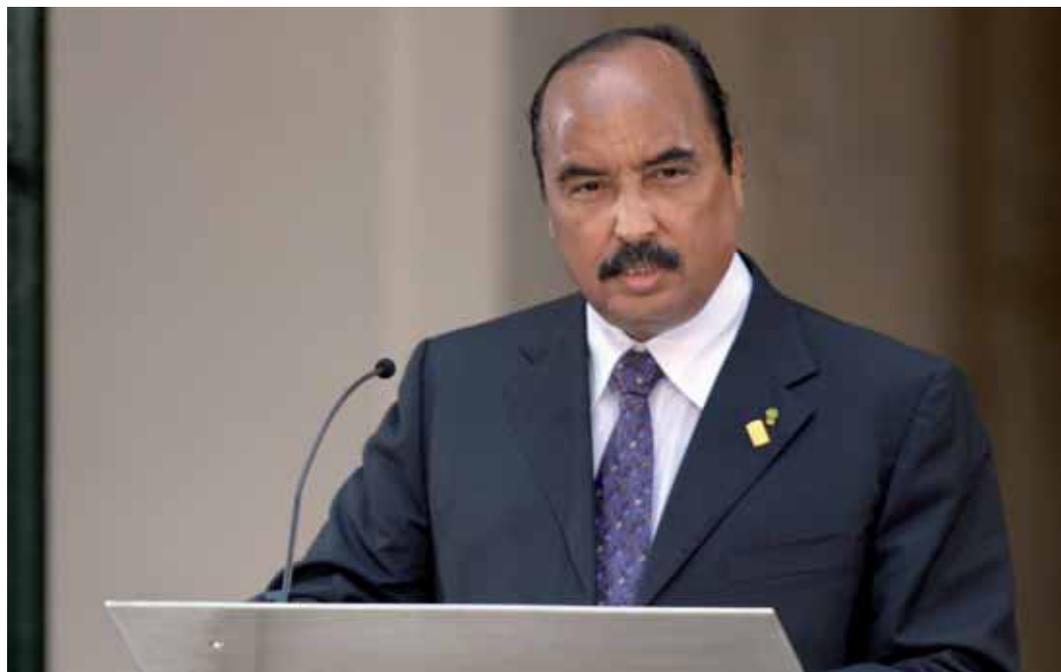
Un appel au dialogue

Cela étant, un fait qui a précédé l'incarcération de Biram, et dont j'ai pris connaissance récemment, est passé inaperçu et pourrait se révéler comme le fait qui a catalysé l'ordre de capture. Le 10 novembre³⁰, dans une conférence de presse tenue à Nouakchott, Biram a annoncé que l'IRA a décidé d'aller dans les mosquées pour répondre aux accusations d'apostasie des oulémas, notamment de la mosquée saoudienne, qui ont été suivies d'arrestations de militants. Les oulémas demandaient des châtiments exemplaires pour les membres de l'IRA. Biram a annoncé également l'arrêt de l'activisme et

a lancé un appel aux érudits qui l'ont accusé d'apostasie pour discuter avec eux et pour leur expliquer leurs revendications. De plus, Biram a demandé des rencontres avec le président et avec l'opposition au grand jour. Il s'est exclamé : «Ils ne peuvent pas nous vaincre, rien ne pourra arrêter notre organisation, nous réclamons la paix, la justice !» Il a demandé que les oulémas s'abstiennent d'attaquer l'IRA jusqu'à la fin avril et, en échange, l'IRA s'abstiendrait aussi de tout activisme durant cette période au cours de laquelle il voudrait avoir des «échanges avec des groupes qui se disent leurs ennemis pour trouver une solution au vivre ensemble.» Au lendemain de cette annonce Biram était arrêté à un kilomètre de Rosso par des gendarmes. Probablement, les élites politiques ont considéré qu'il était allé trop loin dans le rassemblement des mauritaniens de la vallée, et dans l'affrontement direct avec les autorités religieuses du pays.

Plusieurs voix nationales et internationales (dont Amnesty International³¹) se sont élevées contre l'emprisonnement de Biram et de ses amis militants. Les associations de défense des droits humains et les partis progressistes mauritaniens ; mais aussi le parlement européen ont condamné l'arrestation de Biram et ont demandé sa libération immédiate. Le Quai d'Orsay a condamné également cette arrestation rappelant l'attachement de la France à la liberté d'expression et de manifestation pacifique, ainsi qu'aux droits de défense et à un procès équitable (Le Monde du 15 janvier³²). On peut rappeler ici que la France s'est prononcée à faveur de l'IRA le 28 février 2013, déclarant que « la France est fermement engagée dans la lutte contre toutes les formes d'esclavage. Nous saluons à ce titre l'engagement de l'association IRA Mauritanie, à l'origine de l'initiative «La caravane contre l'esclavage» (African Press Organization, 28 février 2013). En 2010,

Mohamed Ould Abdel Aziz, président de la Mauritanie



L'imam de la mosquée de Nouakchott, Ahmedou ould Lemrabott, a défendu la position de l'État



le Prix des droits de l'homme de la République française a été décerné à Boubacar ould Messaoud, président de SOS-Esclaves.

Les réactions officielles face aux conséquences inattendues de la Caravane organisée par Biram ont été négationnistes, comme d'habitude. Encore une fois, le président mauritanien a nié catégoriquement l'existence de l'esclavage estimant que c'est un créneau utilisé par certaines organisations pour semer la discorde dans le pays tout en profitant «des largesses de leurs manipulateurs». Il a rappelé que l'IRA n'est pas reconnue officiellement, et a accusé son président, Biram ould Abeid, de s'être approprié ce combat pour son agenda personnel (Mauriweb, CRIDEM du 20 décembre 2014). Pour autant, si l'esclavage est une invention de Biram, pourquoi avoir créé un Tribunal spécial pour juger les crimes de l'esclavage en décembre 2013³³ ? Pourquoi avoir amendé la Constitution en 2012 pour inclure un article qui déclare que l'esclavage est un crime passible de peines de prisons et d'amendes ? Deux références juridiques qui se fondent sur la loi de 2007 qui criminalise l'esclavage. Ainsi, on ne sait pas quelle est la logique qui guide une position officielle qui nie et accepte tout à la fois l'existence de relations serviles en Mauritanie.

De son côté, l'imam de la mosquée de Nouakchott, Ahmedou ould Lemrabott, a défendu la position de l'État et il a évoqué la menace que représentent «ceux qui portent atteinte à l'unité nationale» [Alakhbar, CRIDEM du 12 décembre]. Allant dans le même sens, les oulémas de Mauritanie ont lancé une campagne de prêches contre les «séquelles de l'esclavage» dans tout

le pays, faisant remarquer qu'il s'agit d'une pratique sociale «vieille de plusieurs siècles» [Le Calame du 12 décembre 2014].

Entre la fin décembre 2014 et le début janvier 2015, deux clips de propagande contre Biram ould Abeid ont été publiés dans le site Web Youtube. L'IRA et plusieurs organisations de défense des droits humains ont dénoncé cette action visant à diaboliser les activités politiques de Biram :

«Le 1^{er} janvier 2015, les services de renseignements de la République Islamique de Mauritanie publient, sur la plateforme Youtube, deux documentaires de propagande, sous les titres «Fureur de Biram» et «Qui est Biram». Le montage, commenté sur le second et verbatim pour le premier, s'attache à découper puis enchaîner des extraits de déclarations du Président de l'Initiative de résurgence du mouvement abolitionniste (IRA), lors de ses multiples activités de militant sur le terrain, de conférencier ou d'orateur devant les foules. Les deux films, dont la version en arabe est attendue comme point d'orgue de la campagne, s'emploient à mobiliser la communauté arabo-berbère, contre Biram Dah Abeid et ses amis, toujours détenus, après leur jugement, dans la ville de Rosso, au motif – du moins officiel – de participation à une marche, pourtant autorisée, contre l'esclavage foncier et les expropriations foncières³⁴.»

Les conditions de détention des dirigeants anti-esclavagistes ont été et restent très mauvaises. En décembre, on apprenait que les militants de Rosso avaient été forcés à assister à une séance de torture infligée aux détenus de droit commun (Mohamed Baba, CRIDEM du 30 décembre 2014). Le 16 janvier 2015, les détenus ont été

33 Voir http://www.no-rinfo.com/notes/Mauritanie-creation-d-un-tribunal-special-pour-juger-les-crimes-d-esclavage_b6185778.html

34 Voir le texte ici :
http://cridem.org/C_Info.php?article=665620.
Voir les clips «La fureur de Biram» : https://www.youtube.com/watch?v=CU_7NXV7kTk et «Qui est Biram» : <https://www.youtube.com/watch?v=6reLVhqXxy8>
35 Voir le Dossier paru dans le site Web Opinion Internationale le 11 février 2015 :
<http://www.opinion-internationale.com/dossier/pas-de-contraite-en-islam-il-faut-liberer-mohamed-cheikh-condamne-a-mort-pour-ses-idees-en-mauritanie>

transférés à la prison d'Aleg, contre l'avis des avocats qui ont dénoncé la décision de justice (AFP du 17 janvier). Les conditions de détention ont été aussi dénoncées par les avocats qui ont signalé qu'elles ne respectent pas les règles nationales et internationales ; alors qu'ils se trouvent sous le régime de garde à vue, en attente du procès en appel qui doit se tenir à Nouakchott et dont ignore la date. Actuellement, les détenus ne peuvent pas recevoir de visites, ils ne sont pas alimentés par l'instance pénitentiaire mais à la charge de leurs proches qui leur fournissent aussi des couvertures ; ils ne peuvent pas communiquer en privé avec leurs avocats, et ils sont enfermés dans une seule pièce, d'où ils ne peuvent pas voir le soleil, et ne sortent qu'une fois par jour pendant une heure. Ils n'ont pas accès au téléphone ni aux journaux, mais disposent d'un poste de télévision [Mohamed Baba, communication personnelle, février 2015].

Nous allons examiner maintenant le cas de la condamnation à mort de Mohamed Cheikh ould Mkhaitir, une première dans le pays.

LE CAS DE OULD MKHAITIR : UN JEUNE «CASTÉ» CONDAMNÉ À MORT POUR SES IDÉES DE RÉFORME DE L'ISLAM

Mohamed Cheikh ould Mkhaitir a été condamné à la peine capitale pour avoir écrit un texte sur Facebook dans lequel il dénonce le mépris réservé aux «castes» de la société hassanophone, et qu'il considère être lié aux discours des groupes religieux zwàya. Mais en réalité, ce texte ne contient pas d'insultes à l'islam et à son prophète, bien au contraire, il se montre respectueux des hadiths et du Coran, et n'implique, à aucun moment, l'apostasie, c'est-à-dire le renoncement du jeune

homme à la religion musulmane. En outre, et comme je l'ai montré dans une publication antérieure³⁵, pour éclaircir sa position intellectuelle, Mohamed Cheikh a écrit un second texte explicatif dans lequel il affirme que ce sont les zwàya qui veulent l'accuser d'un fait qu'il n'a pas commis, et il demande des excuses pour avoir été mal interprété car il se considère bon musulman et jamais il n'aurait osé s'attaquer à l'islam. Malgré tout, la propagande officielle et les rumeurs contre lui se sont rapidement durcis et la majorité des Mauritaniens a accepté la version officielle, même si la plupart n'ont pas lu ni le premier texte, ni le second. [Voir l'Annexe 2].

Comment comprendre cette situation tragique pour un jeune homme dont la vie a été brisée par un écrit et par des accusations sans fondement ? Je ne sais pas donner une réponse cohérente à cette question. La seule hypothèse que je peux proposer est que la rumeur a gardé une force de persuasion forte dans une société attachée à la parole et, de toute évidence, facilement manipulable par la propagande officielle depuis l'époque du régime de Ould Sid'Ahmed Taya. Malgré son innocence, Mohamed Cheikh a été incarcéré en janvier 2014, et a passé une année en prison, à Nouadhibou, avant de comparaître lors de son procès le 24 décembre, le même jour où Biram comparait lui aussi devant ses juges. Mkhaitir a exprimé à nouveau son repentir lors de l'ouverture de son procès. Mais les juges l'ont rejeté en arguant que ce n'était pas suffisant, ce qui est contraire à l'article 306 du Code pénal mauritanien

Promulgué en 1983 et jamais révisé.

Quelques voix se sont levées pour défendre sa cause en Mauritanie. Citons ici maître Lô Gourmo Abdoul, professeur de droit et vice-président de l'Union des forces

Mohamed Cheikh ould Mkhaitir a été condamné à la peine capitale pour avoir écrit un texte sur Facebook : il dénonçait le mépris réservé aux «castes» de la société hassanophone



Une justice biaisée ?



de progrès (UFP), qui s'est exprimé pour demander un procès juste, tout en critiquant la foule vengeresse qui demandait la mise à mort de Mkhaitir³⁶. On s'étonnera cependant du manque d'informations du professeur Lô Gourmo, qui considère, à tort, que Mkhaitir a insulté le prophète Mohamed. Il écrit :

«Dès le premier instant où le «crime» fut révélé (un article de lui faisant remonter les origines des discriminations dont la caste des forgerons fait l'objet aux soit disant pratiques du Prophète lui même !). Des groupes d'extrémistes soit disant religieux l'ont réclamé en déclenchant une vaste offensive de terreur contre toute pensée libre, en s'octroyant le droit de juger et condamner dans la rue, les vues et pratiques des gens qui n'ont pas nécessairement la même approche réactionnaire et intolérante de l'islam tel qu'eux le veulent et en contradiction avec celui pratiqué depuis toujours sous nos cieux. (...)

Et la justice alors ?

Que l'on s'entende bien : la peine ressentie par les musulmans par suite de ce qui leur fut rapporté des dires de Ould Mkhaitir fut immense, car le Prophète fut dans l'histoire de l'Humanité, la personnification même de la Compassion et de la Justice, le symbole absolu de la Miséricorde surtout en faveur des pauvres, des démunis, des étrangers, des voyageurs, des sans voix. «[C'est moi qui souligne].

Ces propos illustrent l'ignorance du premier et du second écrit de Mohamed Cheikh, qui montrent bien qu'il n'a pas apostasié, qu'il n'a pas insulté le prophète, ni l'islam, et que toute l'affaire a été montée en épingle pour le faire condamner. En fait, ce qui dérange le plus c'est le

lien établi entre la religion et le racisme, comme le souligne maître Alice Bullard dans un article très intéressant publié en mai 2014³⁷, dans lequel elle aborde la répression étatique des personnes qui, comme Mkhaitir et Biram ould Abeid, dénoncent les hiérarchies et le racisme en Mauritanie en faisant référence à l'islam.

En juin 2014, l'érudit Muhammad Mukhtar al-Shinqiti, que nous avons cité un peu plus haut, a publié une fatwa concernant l'apostasie en islam et précisant que la peine de mort n'est pas applicable dans le monde d'ici bas. Abdoullah ould El-Marouani s'est prononcé également contre la peine de mort pour «apostasie³⁸». Pourtant, ces voix ont été passées sous silence et restent peu connues. [Voir la fatwa dans l'Annexe 2]. Des organisations de défense des droits humains se sont aussi prononcées en faveur de Mohamed Cheikh, dont l'IRA³⁹, l'Association des femmes chefs de famille, SOS-Esclaves, l'Association mauritanienne des droits de l'homme et le collectif Conscience et résistance. Elles ont lancé une pétition qui a recueilli plus de 3000 signatures.

En revanche, d'autres voix officielles et religieuses se sont félicitées de cette condamnation à mort. Citons ici le prêcheur Sidi Yahya, le président du parti islamiste Tawassoul (Jemil ould Mansour), et Irabiha mint Abdel Wedoud, membre du parti au pouvoir, et présidente de la Commission nationale des droits humains (CNDH). Cette dernière a émis un communiqué haineux dans lequel elle déclare que les écrits de Mohamed Cheikh sont «blasphématoires, vexatoires, provocateurs, hérétiques», et a demandé sa mise à mort pour apostasie. On reste sans voix devant le manque total d'humanisme exprimé par cette fonctionnaire de

36 Voir ses déclarations du 27 décembre 2014 : http://www.cridem.org/C_info.php?article=665107
37 Bullard, Jadaliyya, 29 mai 2014, Religion, Race and Repression in Mauritania : The Ould Mkhaitir Apostasy
Affair : http://www.jadaliyya.com/pages/index/17914/religion-race-and-repression-in-mauritania_the-oul

38 El-Marouani, «L'apostasie n'est pas possible de mort !», CRIDEM du 2 janvier 2015 :

http://www.cridem.org/C_Info.php?article=665361

39 Voir les déclarations de Biram ould Dah lors d'une conférence de presse à la FONADH, Nouakchott, le 19 janvier

2014, dans lesquelles il souligne l'instrumentalisation de l'islam par les élites au pouvoir.

<http://rimweb.net/ira-biram-ould-dah-abeid-repond-au-president-aziz-et-minimise-le-cas-ould-mkheir/>

L'État mauritanien censée défendre les droits humains. On y reviendra dans la dernière section de cet essai.

Pour le moment, j'aimerais établir les faits concernant Mkhaitir. Il doit être clair que ses écrits ne sont pas insultants ni vis-à-vis de l'islam, ni de son prophète. Dans son premier texte, il distingue la religion, source de la vérité divine, de la religiosité, une construction humaine. Cette distinction est aussi évoquée par al-Shinqiti dans son fatwa de juin 2014, dans laquelle il différencie Le Coran, vérité révélée, des œuvres du fiqh, et de la shari'a, des œuvres humaines associées à l'époque historique.

En second lieu, Mkhaitir remet en question le lien entre la religion et les hiérarchies statutaires, notamment celle qui concerne la « caste de forgerons », en refusant de considérer qu'elles ont une légitimité religieuse comme l'avancent les zwāya. Dans sa phrase initiale il écrit : « Il n'y a pas de lignée ni de caste dans la religion, ni maallimim, ni bidān. » Le cœur de son message, qui fait référence à l'histoire antique de l'islam, est l'aspiration à un islam libre et égalitaire, éloigné des hiérarchies qui, dans la société mauritanienne, marginalisent les groupes dits « castés » et les groupes serviles.

Dans son second écrit, Ould Mkhaitir déclare n'avoir jamais eu l'intention de blasphémer à l'encontre du prophète et réaffirme son respect profond envers lui. Et, s'adressant à ses « frères forgerons », il précise qu'ils ont à faire « à un vieux duel sans cesse renouvelé avec ceux qu'on appelle les zwāya », qui « ne ménageront aucun effort afin de nous faire reculer autant que possible. Ils utiliseront pour cela tous les moyens légaux et illégaux. » Le message est donc très clair. En Mauritanie, les groupes subordonnés sont maintenus dans l'oppression par les zwāya qui légitiment leurs privilèges en instrumentalisant l'islam et leurs connaissances islamiques. C'est contre cet état de choses que

Mkhaitir s'insurge, non pas contre la religion ni contre le prophète Mohamed. Le sentiment d'oppression et d'humiliation est largement partagé par tous les groupes dits « forgerons » dans le pays, y compris chez les Wolof de Mauritanie, également discriminés par leur « couleur ». [Entretien avec Ndiol, février 2015].

La présidente de l'Association de femmes chefs de famille, Aminetou mint Ely Moctar, s'est prononcé pour la défense de Mkhaitir, et en représailles, elle a été menacé de mort par les mouvances islamistes. Aminetou a accepté un entretien personnel, au cours duquel elle m'a communiqué :

« En réalité ould M'Kheir est l'otage de son rejet du courant extrémiste religieux et tout ce qui a été fait est une tentative bien préparée pour réprimer les idées, la pensée démocratique et l'hostilité à l'extrémisme d'une jeunesse qui commence à émerger par un combat d'idées en usant des nouvelles technologies après le printemps arabe et qui commence à mettre en cause la doctrine des extrémistes religieux. Dans la même ligne, ils adressent des critiques sévères à l'égard du pouvoir de Mohamed ould Abd El Aziz, dont le Groupe des jeunes de 25 février, dont ould Mkhaitir est l'un des activistes. » [Entretien de février 2015, Annexe 3].

A la question de savoir comment ont été prises les nouvelles dans le pays, elle considère :

« La majeure partie des intellectuels rejettent la peine de mort, mais ils n'ont pas le courage d'affronter la force extrémiste religieuse alliée à la féodalité traditionnelle et appuyée par les pouvoirs exécutifs et judiciaires en Mauritanie. Une autre composante des intellectuels ce sont les opportunistes soldats du pouvoir ils sont bons à tout faire sans vergogne. Quant aux populations elles sont embrigadées par la poussée en flèche des extrémistes religieux et elles ont peur de la

Même des rappers, tels que Oulad Leblad ne sont épargnés



Le poids des castes



façon dont le pays bascule vers l'extrémisme et l'étranglement de la liberté d'expression et d'opinion qui s'achemine vers un délit de la répression. Je peux citer les cas de la condamnation à deux ans de prison de Biram Ould Dah Abeid et ses amis, les persécutions du groupe des jeunes rappers Awlad Leblad, et les interpellations quotidiennes de journalistes, dont certains sont aussi arrêtés.»

Elle considère que pour libérer le jeune Mkhaitir l'aide internationale est urgente :

«Libérer ould Mkhaitir demande la présence d'avocats musulmans et étrangers spécialistes en matière des droits humains et imprégnés de la religion [du savoir islamique] pour déconstruire les arguments de l'accusation et amener les avocats mauritaniens aussi à participer.»

L'aide internationale est en cours, notamment avec le soutien de l'IRA. En effet, maître Alice Bullard, représentant de l'IRA aux Etats-Unis, se mobilise actuellement pour obtenir une procuration qui lui permette d'assumer la défense, dans le cadre international, de Mkhaitir, lequel ne dispose en ce moment d'aucun avocat. Selon maître Bullard, les deux avocats que la famille du jeune ingénieur avaient trouvé pour le défendre, maître Youssef Niane et maître Mohamed Mahmouda ont renoncé à le défendre quelques semaines après la condamnation à mort, intimidés par les menaces. Ils ont expliqué à maître Bullard, qui s'est rendue à Nouadhibou le 23 janvier 2015, que Mkhaitir a été accusé du crime de «zendegha», hypocrisie, paisible de la peine de mort ; alors que l'apostasie serait punie par deux années de prison au maximum. En outre, la Cour avait interdit toute discussion sur le contenu du texte écrit par Mkhaitir, et le président du tribunal avait dit au jeune homme que le problème dont il parlait, le racisme à l'encontre des maalemim, «existait seulement dans sa tête». «Pourquoi as-tu parlé de ce problème alors que les gens

que tu tentes de défendre t'ont abandonné ?» s'est-il exclamé. [Communication personnelle avec maître Bullard, mars 2015⁴⁰]. La future défense légale de Mkhaitir sera difficile, mais il faudra bien que les dysfonctionnements de la justice mauritanienne commencent à évoluer.

Les prétendues «castes» en Mauritanie : l'exclusion des groupes de métier

Disons maintenant quelques mots sur le concept de «caste» d'un point de vue anthropologique. Dans un travail consacré à cette question (Villasante 2004b), j'ai avancé que plusieurs études portant sur les sociétés saharo-sahéliennes font mention de groupes restreints, endogames, nomades et/ou sédentaires, qui ont une spécialisation professionnelle et dont la principale stratégie de survie est la vente des biens et des services. Cependant, le thème reste négligé et très peu d'études sont consacrées à ce que de nombreux auteurs continuent à nommer «castes» pour souligner l'importance de l'endogamie de leurs membres.

Il faut préciser d'abord que le terme «caste» fut utilisé par les Portugais aux XV^e- XVI^e siècle pour nommer les groupes sociaux qu'ils trouvèrent en Inde, et dans ce pays seulement (Herrenschmidt 1991 : 131). Le terme passa en espagnol et en italien sous l'appellation *casta*. Cela étant, dans son célèbre ouvrage *Homo Hierarchicus* (1966), l'anthropologue Louis Dumont a établi clairement que les castes ne se définissent que par rapport à l'organisation sociale hindoue, régie par le double système de *varna* et de *jâti*, termes sanskrits traduisant les notions des «états hiérarchisés» (*varna*) et de «groupes statutaires par naissance» (*jâti*). C'est donc la notion et le système des *jâti* hindou qui traduit ordinairement l'idée et la notion de «caste» dans les langues occidentales.

40 Alice Bullard a écrit un texte en anglais le 4 mars, dont je prépare la traduction en français pour la publier dans le site *Web Opinion Internationale* et sur les sites *Web mauritaniens*.

MIEUX COMPRENDRE L'AFRIQUE



Téléstratégie & Associés

CABINET CONSEIL EN COMMUNICATION STRATEGIQUE

L'alternative stratégique

41 Voir par exemple le compte-rendu de Dominique Casajus, *Cahiers d'études africaines* n°165, 2002. Voir aussi le compte-rendu de Gilles Holder, *L'Homme* n°152. Et enfin celui de Raymond Taylor, *Sociétés africaines* n°9, 1997.

42 Voir Aparna Rao (dir.), «The concept of Peripatetic : an Introduction», in Rao (dir.) *The Other Nomads : Peripatetic minorities in cross-cultural perspective*, 1987.

43 Bollig, 1987, «Ethnic relations and spatial mobility in Africa : a review of the peripatetic niche», in A. Rao (dir.), *The Other Nomads* : 179-228.

Deuxièmement, malgré sa diffusion dans les écrits académiques et dans le langage ordinaire, le terme «caste» n'est pas approprié pour désigner les groupes péripatétiques ou les groupes de métier de la société bidân et d'autres sociétés du Sahara et du Sahel. Il doit être réservé à la description du système social de l'Inde, dans lequel la société entière est organisée en fonction de la distinction religieuse centrale établie, à tous les niveaux de la vie matérielle et symbolique, entre le pur et l'impur. Or la hiérarchie entre les groupes statutaires sahariens et sahéliens n'a pas des fondements religieux mais seulement politiques, de dominance de certains groupes sur d'autres. L'on peut ainsi aisément en déduire que si ressemblances il peut y avoir entre le cas de l'Inde et le cas des communautés mauritaniennes, ce n'est pas en référence au système des castes hindoues qu'il faudrait les rechercher, mais bien plutôt en référence au système des varna. Dans les deux cas, la hiérarchie s'organise en relation avec la distinction entre la fonction religieuse ou politique. Néanmoins, cette comparaison reste assez illusoire dans la mesure où nous sommes en présence de deux sociétés ayant des fondements tout à fait différents : la distinction du pur et de l'impur (jâti) et la primauté de la religion (varna) ne se concrétisent pas en Mauritanie. S'il est vrai que l'islam est un puissant référent idéologique, il ne s'actualise pas dans la structuration politique de la société : il ne fonde pas une gradation statutaire. C'est pourquoi dans cette société, et contrairement à l'Inde, le pouvoir politique et les statuts sociaux ne sont pas séparés, en conséquence, il n'y a pas lieu de parler ni de castes, ni de varna.

Ce point fondamental a été négligé par l'anthropologue Tamari Tal, qui a écrit le livre *Les castes de l'Afrique occidentale* (1997), dans lequel elle s'attache à montrer que les origines historiques des castes sahé-

liennes et sahariennes se situent au XIII^e siècle, à l'époque légendaire de Sunjata, fondateur de l'empire du Mali, et vainqueur des Sosso, maîtres dans l'art du feu. Si le livre synthétise de manière admirable les travaux existants sur le thème, l'hypothèse centrale est cependant fort discutable et elle a été rejetée, avec raison, par plusieurs chercheurs qui mettent en doute la possibilité d'identifier les origines historiques d'un classement hiérarchique ancien et répandu non seulement dans le continent africain, mais dans de nombreuses sociétés du monde⁴¹.

L'anthropologue indienne (feu) Aparna Rao a proposé le concept de «groupes péripatétiques⁴²» pour classer les groupes endogames et vendeurs de services existant en Asie, en Afrique et en Europe (les Roms étant le groupe péripatétique par excellence). Pour la région saharo-sahélienne, Michel Bollig⁴³ a identifié l'existence de plusieurs communautés péripatétiques chez les Arabes et les Berbères (maghrebenean 'Gypsies'), chez les Touareg (inaden), chez les Teda (y:uudi), chez les Dazza (aza), chez les Peul (nyeenyBe), chez les Mandé (nyamakala), chez les Wolof (nyeenyoBe), chez les Senufo (fijembele). Chez les Bidan, il distingue deux groupes : les maalemîn (forgerons) et les iggâwin (musiciens). Auxquels il faut ajouter les pêcheurs de la côte atlantique imrâgen, les chasseurs nmâdi et d'autres sous-groupes spécialisés dans ce que préfère nommer désormais «groupes de métier». Ils sont présents dans toutes les communautés ethniques mauritaniennes et occupent un rang subordonné et méprisé au sein du statut des personnes libres (bidân), et proches des groupes serviles.

Dr Mariella Villasante Cervello
Anthropologue (EHESS), Institut de démocratie et des droits humains, IDEHPUCP (Lima, Pérou)

Le culturel, muselé



Plus que quelques jours pour vous inscrire !



AFRICA AGRI FORUM

Afrique du Nord, de l'Ouest et Centrale

AFRIQUE VERTE: LA DYNAMIQUE AGRICOLE EN MARCHÉ

26, 27 NOVEMBRE 2015 ABIDJAN



- Une agriculture performante et durable: le défi africain.
- Plan Gabon Vert, Plan Maroc Vert, Plan Sénégal Emergent, PNIA Côte d'Ivoire...quel apport au développement de l'agriculture?
- Financement agricole: quel modèle africain?
- La coopération Sud-Sud: clé du décollage d'une agriculture inclusive et rentable.
- Comment les nouvelles technologies vont révolutionner l'agriculture africaine ?



S.E Mamadou Sangafowa Coulibaly
Ministre de l'Agriculture
Côte d'Ivoire



S.E Monsieur Maidagi Allamboyé
Ministre d'Etat, Ministre de
l'Agriculture et de l'Elevage
Niger



Tariq Sijilmassi
Président du Directoire du
Crédit Agricole du Maroc
Maroc



Abdoulaye Touré
Agronome et chargé
de projets, Banque Mondiale
Côte d'Ivoire



Yacine Taybi
Directeur Général
Zinc Céréales
Maroc



Jean-Christophe Debar
Directeur Général
FARM
France



Vincent Destieu
Deal Principal
Phafisa
Afrique du Sud

+25
Intervenants

+20
Pays représentés

+300
Professionnels

Gold Sponsors



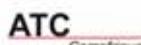
Partenaire Institutionnel



Silver Sponsors



Bronze Sponsors



Partenaire Scientifique



Partenaire Media



*Libre accès: Dirigeants des exploitations agricoles & Directeurs des administrations publiques

Informations, Zineb Aba / zaba@i-conferences.org / +212 5 22 36 95 15





Enfants de la rue à Dakar

Les enfants, l'avenir de la Nation

Daouda MBaye,
rédacteur en chef exécutif

On ne le dira jamais assez, c'est beau de ratifier tous les traités et conventions internationaux, mais il est encore mieux de les appliquer. Lorsque la société se détourne de ses enfants, un maillon de la chaîne de valeur se rompt. Dans nos villes, il n'est pas rare de rencontrer de jeunes enfants dans les rues, laissés à eux-mêmes, errant ou quémandant quelque subsistance. A ceux qui défendent une pseudo-culture de la modestie, de l'humilité, il est grand temps d'opposer que le B.A.-BA de la modestie est de nourrir sa progéniture, une fois mise au monde. Généralement, des parents se réfugient derrière l'apprentissage de Livres saints pour envoyer leurs fils chez un éducateur à la pédagogie chancelante, sans même prendre le soin de lui apporter le minimum vital ou de le vêtir. Tous ces besoins vitaux sont alors laissés à la mansuétude et à la générosité de la rue. Ainsi, à des heures régulières, pour ne pas dire à 24h, des enfants déguenillés, qui devraient se trouver partout sauf là, peuplent nos rues pour tendre la main ou chaparder. Il arrive malheureusement qu'ils disparaissent. Perdus puis retrouvés, ou pire retrouvés morts. Il ne s'agit point d'anecdotes. Dernièrement, le jeune Mamadou Dème, âgé entre 7 et 8 ans, a été retrouvé mort à Touba (ville religieuse du

Sénégal). A Malika, quartier de la banlieue dakaroise, un énergumène ravisseur réclamait 10 000 f CFA (un peu moins de 16 euros - vous avez bien lu !), en échange d'un jeune enfant (5 à 6 ans) de la rue (d'un daara, école informelle d'apprentissage du Coran). Le jeune Abdou Lahat Niang était alors porté disparu depuis plus de deux semaines... A environ 70 km de Dakar, dans la ville de Thiès, Moustapha Ngom a été accusé d'avoir lâchement assassiné un jeune talibé (élève de ces écoles informelles). Le pauvre enfant a reçu 47 coups de couteau avant d'être assassiné. A ce tableau macabre s'ajoutent tous ceux qui sont perdus et non retrouvés, tous ceux qui sont volés pour avoir été trop curieux auprès d'étrangers sans scrupules... Les bonnes volontés ne manquent pas pour sauver des innocents laissés à eux-mêmes, mais trop c'est trop ! La tradition nous guide, mais la modernité ne cesse de nous interpellier. Il est temps de se faire violence et savoir que l'ADN est le même. Certaines pratiques ne doivent plus perdurer. Derrière le buisson, le fleuve ou la forêt, ne vivent ni des barbares, ni des cannibales, mais les mêmes peuples que l'environnement à éloigner... l'heure est la promulgation de textes coercitifs ! Que tous (autorités, universitaires, société civile, medias...) s'y mettent : plus jamais ça !



FORUM POSTAL AFRICAIN

Innovation Partner



Partenaires Officiels



Parmi les intervenants

SE Bruno Nabagne Koné
Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication
Côte d'Ivoire

Pascal-Thierry Clivaz
Vice-Directeur Général
UPU, Suisse

Younouss Djibrine
Secrétaire Général
UPAP
Tanzanie

Amin Benjelloun Touimi
Directeur Général
Poste Maroc
Maroc

Mamadou Konaté
Directeur Général,
Poste Côte d'Ivoire
Côte d'Ivoire

Derek Osborn
Director
Whatnext4u
UK

Touhami Rabii
Président Directeur Général,
Gemadec
Maroc

Coopération régionale, Innovation postale et rôle évolutif
dans les stratégies de développement nationales

LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA POSTE EN AFRIQUE

- Améliorez votre vision stratégique à la lumière des tendances mondiales
- Partagez les best practices avec les acteurs clés de la plateforme postale africaine
- Découvrez les nouvelles tendances et services adaptés à la région
- Profitez d'une plateforme idéale de partage, d'échange et de networking
- Intégrez un réseau de plus de 200 professionnels

6^e EDITION

10 & 11 DECEMBRE 2015 - ABIDJAN

Platinum Sponsor



Partenaire Institutionnel



Silver Sponsor



Bronze Sponsors



Partenaire Scientifique



Partenaire Média



Libre accès: postes africaines & administrations publiques





TRACTAFTRIC MOTORS
Corporation



Tractaftric Motors Corporation

Le leader de la vente et du service automobile en Afrique Subsaharienne

Véhicules Industriels | Bus | Véhicules Particuliers | Utilitaires Légers | Pièces de Rechange | Accessoires

Tractaftric Motors répond aux besoins des professionnels comme des particuliers avec :

- Une gamme complète de produits : voitures, camions, bus, utilitaires, pièces, accessoires.
- Des partenariats avec les plus grands constructeurs: Mercedes-Benz, Ford, Hyundai, Nissan, Volkswagen.
- Une expertise technique spécifique dans les équipements spéciaux : citernes, grues, grumiers, semi-remorques.
- Un accompagnement sur-mesure pour les clients grandes flottes : livraison, formation, maintenance.

■ NOS IMPLANTATIONS

Belgique | Bénin | Burkina Faso | Cameroun | Chine | Congo Brazzaville | Côte d'Ivoire | France | Gabon | Gambie
Ghana | Guinée | Guinée-Bissau | Guinée Equatoriale | Libéria | Mali | Maroc | Mauritanie | Niger | RCA | République
Démocratique du Congo | Sénégal | Sierra Léone | Tchad | Togo | UAE (Dubai)

■ NOUS CONTACTER

- Headquarters: 10 rue Godefroy - 92800 Puteaux - FRANCE - Tel: +33 (0)1 49 06 44 00
- Website: www.tractafrictmc.com - Email: info@tractafrictmc.com